Tome XXIII. N° 17. *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 1er Déc. 1925

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Lucien Leuwen

(Fragments inédits)

Quand, en 1894, *Jean de Mitty publia son édition de* Lucien Leuwen *d'après le manuscrit de Stendhal conservé à la Bibliothèque mun cipale de Grenoble, il se fit une idée juste de ses obligations et négligea de les remplir.* « *Par un scrupule de conscience littéraire, facile à comprendre, écrivait-il, nous avons religieusement respecté le texte original et reproduit jusqu'aux phrases et aux passages que l'auteur, en marge, qualifie de longueurs et que, certainement, il eût supprimés lors d'un travail de révision. Il ne nous appartenait pas de modifier, en quoi que ce soit, les moindres détails d'une pensée qui, dans ce livre, justement et à cause même des quelques légers défauts de réalisation matérielle — compréhensibles en des pages consignées d'un seul jet — apparaît comme une des plus puissantes et des plus pénétrantes de ce siècle.* »

En tête du texte que Jean de Mitty a publié, ces lignes sont, plus encore qu'une imposture, une plaisanterie. Certes, il va de soi qu'il n'en faut pas croire cet éditeur qui se loue. Mais sa psychologie est plus curieuse qu'il ne semble à première vue. L'intérêt n'est que le moindre des motifs qui le poussent à mentir; et la preuve, c'est qu'il lui arrive à l'occasion de mentir sans intérêt (1). *Au vrai, il cherche moins à défendre*

(1) L'exemple en est assez amusant pour qu'on le donne : « Les quelques feuillets racontant le nouveau séjour de Lucien à Nancy, dit-il à la fin du volume

son travail, par prudence, qu'il ne lui plaît de mystifier le public; pareil à ce personnage dont Barrès avait vanté le « secret merveilleux », il goûte une volupté à affecter des principes d'autant plus sévères qu'il est plus éloigné de les suivre. Il est curieux de suivre les conséquences de cette « morale » jusque dans le domaine de la critique des textes.

Quoi qu'il en soit de Jean de Mitty, il est hors de doute que son édition de Lucien Leuwen *ne peut satisfaire ni les stendhaliens, ni le public. Non pas, comme on le lui a reproché, qu'il ait très gravement corrompu le texte de Stendhal. Ses torts positifs se bornent à de fréquentes erreurs de lecture, d'ailleurs inexcusables, le manuscrit étant dans l'ensemble, quoi qu'il ait dit, facile à lire, et à d'innombrables corrections de style, dont quelques-unes seraient heureuses si le principe pouvait en être admis, et dont d'autres, en revanche (tant il est rare de savoir sa langue), rendent incorrectes des phrases qui ne l'étaient pas.*

Si Jean de Mitty s'en était tenu là, il y aurait lieu sans doute d'améliorer son texte; mais une édition vraiment nouvelle de Lucien Leuwen *serait chose impossible. Or, le véritable* Lucien Leuwen *est encore inconnu. Jean de Mitty n'a pas publié beaucoup plus de* la moitié *du manuscrit de Stendhal, et ses suppressions sont si malheureuses, que la suite et la continuité des sentiments en deviennent surtout inintelligibles.*

Au reste, le lecteur en jugera : dans les pages que l'on va lire, et que nous détachons de l'édition de Lucien Leuwen *que nous ferons prochainement paraître, nous avons mis entre crochets les phrases déjà publiées par Jean de Mitty. Cette seconde partie du chapitre* XVIII, *les chapitres* XIX *et* XX, *et le chapitre* XXI, *à l'exception de trois phrases, sont inédits. La collation que Jean de Mitty a donnée du chapitre* XXII *étant à peu près satisfaisante (c'est-à-dire que les omissions n'y atteignent guère qu'au cinquième), et ce chapitre étant d'ailleurs de moindre intérêt, nous n'en citerons que quelques lignes, pour la suite des événements. En revanche, nous rétablirons le texte complet des chapitres* XXIII *et* XXIV *qui représentent un moment essentiel du roman, et qui néanmoins ont été particulièrement défigurés.*

Ces pages font suite au fragment de Lucien Leuwen *que Romain Colomb avait publié en* 1855 *sous le titre du* Chasseur vert *dans les* Nouvelles inédites. *Au point où nous prenons le récit, dans un bal*

pour expliquer une interruption du récit, sont *absolument illisibles* dans le texte original. On devine avec quelle joie nous eussions voulu pouvoir restituer ce passage, un des plus intéressants, sinon le plus intéressant du livre. Malheureusement, il y avait impossibilité matérielle. A mentionner ces mots jetés en marge : *fièvre ardente..., Scolast...* (probablement *Suora Scholastieffa*, titre d'une nouvelle inachevée). » Reportez-vous au manuscrit : une trentaine de pages blanches.

donné chez Mme de Marcilly, Lucien, d'abord timide devant Mme de Chasteller, jeune veuve qu'il aime, vient de s'enhardir jusqu'à lui parler à mots couverts d'un certain soupçon qu'il a à son égard, sans lui dire quel il est : il s'agit d'une liaison que Mme de Chasteller aurait eue autrefois, lui a-t-on dit faussement, avec un lieutenant-colonel. Sur quoi Mme de Chasteller se trouve mal et prie son cousin, M. de Blançay, qui est amoureux d'elle, de la conduire sur la terrasse du jardin.

HENRI RAMBAUD.

CHAPITRE XVIII

. . . . . .

MME de Chasteller savait se présenter d'une façon convenable, et même avec grâce, dans le grand salon des Tuileries, saluer le roi et les princesses, faire sa cour aux grandes dames, mais, au delà de ces choses essentielles, elle n'avait aucune expérience de la vie. Aussitôt qu'elle se sentait émue, sa tête se perdait et elle n'avait d'autre prudence dans ces entrevues que de ne rien dire et de rester immobile. « Plût à Dieu que je n'eusse adressé aucune parole à M. Leuwen, » disait-elle aujourd'hui.

Au Sacré-Cœur, une religieuse qui s'était emparée de son esprit en caressant tous ses petits caprices d'enfance, lui faisait remplir tous ses devoirs, avec une sorte de religion, par ces simples mots : « Faites cela par amitié pour moi. » Car c'est une impiété, une témérité menant au *protestantisme* que de dire à une petite fille : « Faites telle chose parce qu'elle est raisonnable. » *Faites cela par amitié pour moi*, répond à tout et ne conduit pas à examiner ce qui est raisonnable ou non. Mais aussi avec les meilleures intentions du monde, dès qu'elle était un peu émue, Mme de Chasteller ne savait où prendre une règle de conduite.

En arrivant sur le banc près de la table de marbre, Mme de Chasteller était au désespoir, elle ne savait où trouver un refuge contre le terrible reproche d'avoir pu paraître aux yeux de Lucien manquer de retenue. Sa première idée fut de se retirer pour toujours dans un couvent. « Il verra bien par le secret de cette retraite éternelle que je n'ai pas le projet d'attenter à sa liberté. » La seule objection contre

ce projet, c'est que tout le monde allait parler d'elle, discuter ses raisons, lui supposer des motifs secrets, etc., etc... « Que m'importe, je ne les reverrai jamais... oui, mais je saurai qu'ils s'occupent de moi et avec malveillance, et cela me rendra folle. Un tel éclat serait intolérable pour moi... Ah ! s'écria-t-elle avec une augmentation de douleur, est-ce qu'ils ne confirmeront pas M. Leuwen dans l'idée, qu'il n'a peut-être que trop, que je suis une femme hardie, incapable de me renfermer dans les bornes sacrées de la retenue féminine? » Mme de Chasteller était tellement troublée et si peu accoutumée à calculer froidement ses démarches qu'elle oubliait en ce moment le détail de l'action qui faisait la base de son désespoir et de sa honte : jamais elle ne s'était placée à un métier à broder derrière sa persienne sans avoir renvoyé sa femme de chambre, et fermé sa porte à clé.

« *Je me suis compromise aux yeux de M. Leuwen* », répétait-elle d'une façon presque convulsive, appuyée sur la table de marbre près de laquelle M. de Blançay l'avait conduite.

« Il y a eu un moment fatal pendant lequel j'ai pu oublier auprès de ce jeune homme cette sainte retenue sans laquelle mon sexe ne peut aspirer ni au respect du monde, ni presque à sa propre estime. Si M. Leuwen a un peu de cette présomption si naturelle à son âge, et que je croyais lire dans ses manières quand je le voyais passer sous ma fenêtre, j'ai forfait à jamais, j'ai détruit par un seul instant d'oubli la pureté de la pensée qu'il peut avoir de moi. Hélas ! mon excuse, c'est que c'est le premier mouvement de passion désordonnée que j'ai eu de ma vie. Mais cette excuse peut-elle se dire? Peut-elle même s'imaginer? Oui ! j'ai oublié toutes les lois de la pudeur ! » Elle osa dire ce mot terrible. Aussitôt les larmes qui remplissaient ses yeux se séchèrent subitement.

— Mon cher cousin, dit-elle au vicomte de Blançay, avec une certaine assurance convulsive (mais il ne sut point voir cette nuance, il n'était attentif qu'au degré d'intimité qu'elle aurait avec lui), ceci est une attaque de nerfs dans toutes les règles. Faites, au nom de Dieu, que personne dans le bal ne s'en aperçoive, et allez me chercher un verre d'eau.

Elle lui dit de loin : — *D'eau à la glace, s'il se peut.*

Les soins nécessaires pour jouer cette petite comédie firent quelque diversion à son affreuse douleur. Son œil hagard suivait au loin les mouvements du vicomte. Quand il fut absolument hors de portée de l'entendre, le désespoir

le plus vif et des sanglots qui semblaient devoir l'étouffer s'emparèrent d'elle : c'étaient les larmes brûlantes du malheur extrême et surtout de la honte.

« Je me suis compromise à jamais dans l'esprit de M. Leuwen. Mes yeux lui ont dit : je vous aime *follement.*

« Et j'ai fait entendre cette cruelle vérité à un jeune homme léger, fier de ses avantages, peu discret, et j'ai parlé ainsi dès le premier jour qu'il m'adresse la parole. Dans ma folie, j'ai osé lui adresser la question que six mois de connaissance et de bonne amitié justifieraient à peine. Dieu ! où avais-je la tête?

« *Quand vous ne trouviez rien à me dire au commencement de la soirée*, c'est-à-dire pendant ce siècle d'attente durant lequel je désirais avec passion un mot de vous, *était-ce timidité?*

« Timidité, grand Dieu ! » et ses sanglots menacèrent de l'étouffer.

« *Etait-ce timidité*, répétait-elle, l'œil hagard et secouant la tête, *était-ce timidité?*

« *Ou était-ce l'effet de ce soupçon?*

« On dit qu'une femme est folle une fois en sa vie, apparemment que mon heure était arrivée. »

Et tout à coup son esprit vit le sens de ce mot *soupçon.*

« Et avant que je me jetasse à sa tête, avec cette horrible indécence, il avait déjà un soupçon.

« Et moi je descendais bassement à me justifier de ce *soupçon!* Et envers un *inconnu!*

« Si quelque chose, grand Dieu ! peut lui faire croire à tout, n'est-ce pas mon atroce conduite? »

CHAPITRE XIX

Pour comble de misère et par suite du savoir-vivre qui fait des provinces un si aimable séjour, plusieurs femmes, qui certes, n'avaient aucune amitié bien intime pour Mme de Chasteller, quittèrent le bal et, toutes à la fois, firent irruption auprès de la table de marbre. Plusieurs apportèrent des bougies. Chacune criait une phrase sur son amitié pour Mme de Chasteller et le désir qu'elle avait de la secourir. M. de Blançay n'avait pas eu assez de caractère pour tenir

ferme à une porte du bosquet de charmille et les empêcher de passer.

L'excès de la contrariété et du malheur aidés par le tapage abominable furent sur le point de donner à Mme de Chasteller une véritable attaque de nerfs. « Voyons ce que cette femme si fière de ses richesses et de ses manières froides peut faire quand elle se trouve mal, » pensaient les bonnes amies. « Si j'agis, je vais tomber encore dans quelque horrible faute, » se dit rapidement Mme de Chasteller en les entendant venir. Elle prit le parti de fermer les yeux et de ne pas répondre.

Mme de Chasteller ne voyait aucune excuse à ses torts prétendus, elle était aussi malheureuse que l'on puisse l'être dans les situations agitées de la vie. Si le malheur des âmes tendres n'arrive pas alors au comble de ce que la force de l'âme peut supporter, c'est peut-être que la nécessité d'agir empêche que l'âme ne soit tout entière à la vue de son malheur.

Lucien mourait d'envie de pénétrer sur la terrasse à la suite des dames indiscrètes ; il fit quelques pas, mais bientôt il eut horreur de cet acte d'égoïsme grossier, et pour fuir toute tentation il sortit du bal, mais à pas lents ; il regrettait la fin de soirée qu'il abandonnait.

Lucien était étonné, et même, au fond du cœur, inquiet, il était bien éloigné d'apercevoir toute l'étendue de sa victoire. Il éprouvait comme une soif d'instinct de repasser dans sa tête et de peser avec tout le calcul de la raison tous les événements qui venaient de se presser avec tant de rapidité. Il avait besoin de réfléchir et de voir ce qu'il devait penser.

Ce cœur jeune encore était étourdi des grands intérêts qu'il venait de manier ; comme si c'eussent été des vétilles, il ne distinguait rien. Pendant tout le temps du combat, il ne s'était pas permis de réfléchir, de peur de laisser perdre l'occasion d'agir ; maintenant il voyait en gros qu'il venait de se passer des choses de la plus haute importance. Il n'osait se livrer aux apparences du bonheur qu'il entrevoyait confusément et frémissait de découvrir tout à coup, à l'examen, quelque mot, quelque fait qui le séparât à jamais de Mme de Chasteller. Pour les remords de l'aimer, il n'en était plus question en ce moment.

M. Du Poirier, qui en homme vraiment habile ne négli-

geait point les petits intérêts, tout en s'occupant sérieusement des grands, craignit que quelque jeune médecin beau danseur ne s'emparât de l'accident arrivé à Mme de Chasteller. Il parut bientôt dans la charmille auprès de la table de marbre qui protégeait encore un peu Mme de Chasteller contre le filet de ses bonnes amies. Les yeux fermés, la tête appuyée sur ses mains, immobile et silencieuse, environnée de vingt bougies entassées par la curiosité, Mme de Chasteller servait de centre d'attaque à un cercle de douze ou quinze femmes parlant toutes à la fois de leur amitié pour elle et des meilleurs remèdes contre les évanouissements.

Comme M. Du Poirier n'avait aucun intérêt contraire, il dit ce qui était vrai, que Mme de Chasteller avait besoin surtout de tranquillité et de silence.

— Il faut, mesdames, que vous preniez la peine de retourner au bal. Laissez Mme de Chasteller seule avec son médecin et avec M. le vicomte. Nous allons la reconduire bien vite à son hôtel.

La pauvre affligée qui entendit cet avis du médecin en fut bien reconnaissante.

— Je me charge de tout, s'écria M. de Blançay, qui triomphait dans les moments trop rares qui donnaient de l'importance à la force physique.

Il partit comme un trait, fut en moins de cinq minutes à l'autre extrémité de la ville, à l'hôtel de Pontlevé ; il fit atteler, ou plutôt attela lui-même les chevaux, et bientôt on l'entendit amenant lui-même au galop la voiture de Mme de Chasteller. Jamais service ne fut plus agréable.

Mme de Chasteller en marqua sa vive reconnaissance à M. de Blançay lorsqu'il lui offrit son bras pour la conduire à sa voiture. Se sentir seule, séparée de ce public cruel dont le souvenir redoublait son malheur, pouvoir songer en paix à sa faute fut pour elle, en cet instant, presque du bonheur.

A peine rentrée chez elle, Mme de Chasteller eut assez de force de volonté pour éloigner sa femme de chambre qui ne demandait rien moins qu'un récit complet de l'accident. Enfin, elle fut seule. Elle pleura longtemps. Elle songea avec amertume à son amie intime Mme de Constantin, que la politesse savante de son père était parvenue à éloigner. Mme de Chasteller n'osait confier à la poste que de vagues assurances d'affection, elle avait lieu de croire que son père se faisait donner toutes les lettres : la directrice de la poste de

Nancy pensait bien, et M. de Pontlevé avait la première place dans une sorte de commission établie au nom de Charles X pour la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté.

« Ainsi, je suis seule, seule au monde avec ma honte, » se disait Mme de Chasteller. Après avoir beaucoup pleuré dans le silence et l'obscurité, devant une fenêtre ouverte qui lui laissait voir à deux lieues vers l'orient les bois noirs de la forêt de Burelviller et au-dessus un ciel pur et sombre parsemé d'étoiles scintillantes, son attaque de nerfs se calma et elle eut le courage d'appeler sa femme de chambre et de l'envoyer coucher. Jusqu'à ce moment, la présence d'un être humain lui eût semblé redoubler d'une façon trop cruelle sa honte et son malheur. Une fois qu'elle eut entendu la bonne monter à sa chambre, elle osa se livrer avec moins de timidité à l'examen de toutes ses fautes durant cette fatale soirée.

D'abord son trouble et sa confusion furent extrêmes ; il lui semblait ne pouvoir tourner la vue d'aucun côté sans apercevoir une nouvelle raison de se mépriser soi-même et une humiliation sans bornes.

Le soupçon dont Lucien avait osé lui parler la frappait surtout.

Un homme, un jeune homme, se permettre une telle liberté avec elle ! Lucien paraissait bien élevé, il fallait donc qu'elle lui eût donné d'étranges encouragements. Quels étaient-ils? Elle ne se souvenait de rien, que de l'espèce de pitié et de découragement qu'avait fait naître chez elle, au commencement de la soirée, la singulière absence d'idées de ce jeune homme qu'elle trouvait aimable. « Je l'ai pris pour un homme *fort*, à cheval, comme M. de Blançay. »

Mais quel pouvait être ce soupçon dont il lui avait parlé? C'était là son chagrin le plus apparent, elle pleura longtemps. Ces larmes étaient comme une réparation d'honneur qu'elle se faisait à elle-même.

« Mais enfin, qu'il ait des soupçons tant qu'il voudra, se dit-elle indignée, c'est une calomnie qu'on lui aura dite ; s'il la croit, tant pis pour lui, il manque d'esprit et de discernement, voilà tout, je suis innocente. »

La fierté de ce mouvement était sincère. Peu à peu, elle cessa de rêver à ce que pouvait être ce soupçon.

Ses fautes réelles lui semblèrent alors bien autrement pesantes ; elle les voyait sans nombre. Alors elle pleura de

nouveau. Enfin, après des angoisses d'une amertume extrême, comme faible et à demi morte de douleur, elle crut distinguer qu'elle avait surtout deux choses à se reprocher.

Premièrement, elle avait laissé entrevoir ce qui se passait dans son cœur à un public mesquin, platement méchant et qu'elle méprisait de tout son cœur. Elle sentit redoubler son malheur en repassant sur toutes les raisons qu'elle avait de redouter la cruauté de ce public et de le mépriser. Ces messieurs à genoux devant un écu ou la plus petite apparence de faveur auprès du roi ou du ministre, comme ils sont impitoyables pour les fautes qui n'ont pas l'amour de l'argent pour principe ! La revue de son mépris pour cette haute société de Nancy devant laquelle elle s'était compromise lui donnait une douleur détaillée, si j'ose parler ainsi, et cuisante comme le toucher d'un fer rouge. Chaque trait de mépris pour chacune des femmes dont elle se figurait le mépris était une nouvelle douleur. Elle se figurait les regards qu'elles diraient lui avoir adressés en dansant le cotillon.

Après que Mme de Chasteller se fut exposée aux traits de cette douleur, comme à plaisir, elle en revint à une peine bien autrement profonde et qui, en un clin d'œil, sembla éteindre tout son courage.

C'était l'accusation d'avoir violé aux yeux de Lucien cette retenue féminine sans laquelle une femme ne peut être estimée d'un homme digne à son tour de quelque estime.

En présence de ce chef d'accusation, sa douleur lui donna comme des moments de répit ; elle en vint à dire tout haut et d'une voix à demi étouffée par les sanglots : *S'il ne me méprisait pas, je le mépriserais lui-même.*

« Quoi ! reprenait-elle après un moment de silence et comme cédant à sa fureur contre elle-même, un homme a osé me dire qu'il avait des soupçons sur ma conduite, et loin de détourner les yeux, je lui ai demandé de me justifier.

« Non contente de cette indignité, je me suis donnée en spectacle ; j'ai laissé deviner mon cœur par des êtres vils dont le seul souvenir, quand je viens à penser sérieusement à eux, me fait prendre la vie en mépris pour des journées entières.

« Enfin, mes regards sans prudence m'ont mérité d'être rangée par M. Leuwen parmi ces femmes qui se jettent à la tête du premier homme qui leur plaît. Car pourquoi n'aurait-

il pas la présomption de son âge ; n'a-t-il pas tout ce qui la justifie? »

Mais son imagination abandonna bientôt le plaisir de penser à Lucien pour en revenir à ces mots affreux : *se jeter à la tête du premier venu.*

« Mais M. Leuwen a raison, reprit-elle, avec un courage barbare, je vois clairement moi-même que je suis un être corrompu. Je ne l'aimais pas avant cette soirée fatale, je ne pensais à lui que raisonnablement et comme à un jeune homme qui semblait se distinguer un peu de tous ces messieurs que les événements nous ont envoyés. Il me parle quelques instants, je le trouve d'une timidité singulière, une sotte présomption me fait jouer avec lui comme avec un être sans conséquence que je voudrais voir parler, et tout à coup il se trouve que je ne songe plus qu'à lui. C'est apparemment parce qu'il me semblait un joli homme. Que ferait de pis la femme la plus corrompue? »

Cette reprise de désespoir fut plus violente que toutes les autres. Enfin, comme l'aube du jour blanchissait le ciel au-dessus des bois noirs de Burelviller, la fatigue et le sommeil vinrent suspendre les remords et le malheur de Mme de Chasteller.

Pendant cette même nuit Lucien avait pensé constamment à elle. Quel sujet de joie si elle avait pu voir toute la timidité de cet homme qui paraissait à ses yeux comme un don Juan terrible et accompli ! Lucien n'était point sûr de la façon dont il devait juger les événements qui venaient de se passer durant cette soirée décisive. Ce dernier mot, il ne le prononçait qu'en tremblant. Il croyait avoir lu dans ses yeux qu'elle l'aimerait un jour.

« Mais, grand Dieu ! je n'ai donc d'autre avantage auprès de cet être angélique que de faire exception à la règle qui la porte à aimer les lieutenants-colonels ! Grand Dieu ! comment une vulgarité de condition si réelle peut-elle s'unir à toutes les apparences d'une âme si noble? Je vois bien que le ciel ne m'a pas donné le talent de lire dans les cœurs de femmes. Dévelroy avait raison, je ne serai qu'un nigaud toute ma vie, encore plus étonné de mon propre cœur que de tout ce qui m'arrive. Ce cœur devrait être au comble du bonheur, et il est navré. Ah ! que ne puis-je la voir ! je lui demanderais conseil, l'âme que ses yeux semblent annoncer comprendrait mes chagrins. Ils sembleraient trop ridicules aux

âmes vulgaires. Quoi ! je gagne cent mille francs à la loterie et me voici au désespoir de n'avoir pas gagné un million.

« Je m'occupe d'une façon exagérée d'une des plus jolies femmes de la ville où le hasard m'a jeté. Première faiblesse. Je veux la combattre, je suis battu, et me voilà désirant de lui plaire comme un de ces petits hommes faibles et manqués qui peuplent les salons de femmes à Paris.

« Enfin, la femme que j'ai l'insigne faiblesse d'aimer, j'espère pour peu de temps, semble recevoir mes soins avec une coquetterie dont la forme du moins est délicieuse ; elle joue le sentiment comme si elle avait deviné que c'est avec une passion sérieuse que j'ai la faiblesse de l'aimer ; au lieu de jouir de mon bonheur qui n'est pas mal comme cela, je tombe dans une fausse délicatesse ! Je me forge des supplices parce que le cœur d'une femme de la cour a été sensible pour d'autres que pour moi ! Hé, grand Dieu ! ai-je le talent qu'il faut pour séduire une femme vraiment vertueuse? Toutes les fois que j'ai voulu m'adresser à quelque femme un peu différente du vulgaire des grisettes, n'ai-je pas échoué de la façon la plus ridicule? Ernest, qui après tout est une bonne tête, malgré son pédantisme, ne m'a-t-il pas expliqué comme quoi je n'ai pas assez de sang-froid? On voit dans ma figure d'enfant de chœur tout ce que je pense... Au lieu de profiter de mes petits succès et de marcher en avant, je reste un benêt occupé à les savourer, à en jouir. Un serrement de main est une ville de Capoue pour moi. Je m'arrête extasié dans les rares délices d'une faveur si décisive, au lieu de marcher en avant. Enfin, je n'ai aucun talent pour cette guerre et je fuis le difficile ! Mais, animal, si tu plais, c'est par hasard, **c'est uniquement par hasard.** »

Après cent tours dans sa chambre : « Je l'aime, se dit-il tout haut, ou du moins, je désire lui plaire. Je me figure qu'elle m'aime et cependant je suis malheureux. Voilà bien le vrai portrait de la tête d'un fou. Apparemment que dans mon projet de la séduire, je voudrais d'abord qu'elle ne m'aimât pas. Quoi ! je désire être aimé d'elle et je suis triste parce qu'il semble qu'elle me distingue ! Quand on est un **sot, il faut du moins n'être pas un lâche.** »

Il s'endormit au jour sur cette belle pensée et avec le demi-projet de demander au colonel Malher d'être envoyé à vingt lieues de Nancy, à N..., où le régiment avait un détachement occupé à observer les ouvriers *mutuélistes*.

Quelle n'eût pas été l'angoisse du supplice de Mme de Chasteller qui, presque à la même heure, cédait à la fatigue, si elle eût vu cette apparence d'affreux mépris pour elle, qui, retournée de cent façons et sous toutes les faces, ôtait le sommeil à l'homme qui l'occupait malgré elle !

CHAPITRE XX

Quelles que fussent les idées de Lucien, il n'était pas maître de ses actions. Le lendemain, de bonne heure, après s'être mis en tenue pour se présenter chez le colonel Malher, il aperçut de loin la rue sur laquelle donnaient les fenêtres de Mme de Chasteller ; il ne put résister à l'envie de passer sous ces fenêtres qu'il ne devait plus revoir, qu'il ne reverrait plus si le colonel lui accordait sa demande. A peine fut-il dans la rue qu'il sentit son cœur battre au point de lui ôter la respiration ; la seule possibilité d'entrevoir Mme de Chasteller le mettait hors de lui. Il fut presque bien aise de ne pas la voir à sa fenêtre.

« Et que deviendrai-je, se dit-il, si, après avoir obtenu de quitter Nancy, je viens à désirer d'y revenir avec la même folie? Depuis hier, je ne suis plus maître de moi, j'obéis à des idées qui me viennent tout à coup et que je ne puis pas préciser une minute à l'avance. »

Après ce raisonnement digne d'un ancien élève de l'École polytechnique, Lucien monta à cheval et fit cinq ou six lieues en deux heures. Il se fuyait lui-même : ce que la soif physique a de plus poignant, il l'éprouvait au moral par le besoin de soumettre sa raison à celle d'un autre homme et de demander conseil. Il se sentait juste assez de raison pour croire et sentir qu'il devenait fou, et cependant tout son bonheur au monde dépendait de l'opinion qu'il devait se former de Mme de Chasteller.

Il avait eu le bon esprit de ne pas sortir des bornes de la plus étroite réserve avec aucun des officiers du régiment : il n'avait donc personne auprès de qui il pût se fortifier même de la ressource du raisonnement le plus vague et le plus lointain. M. Gauthier était absent, et d'ailleurs, croyait-il, n'eût compris sa folie que pour l'en gronder, et l'engager à s'éloigner.

En revenant de sa promenade, il éprouva en passant dans la rue de la Pompe un mouvement de folie qui l'étonna. Il lui sembla que s'il eût rencontré les yeux de Mme de Chasteller, il fût tombé de cheval pour la troisième fois. Il ne se sentit pas le courage de fuir et n'alla point chez le colonel.

M. Gauthier arriva le même soir de la campagne.

Lucien voulut lui parler en termes éloignés de sa position, le tâter, comme on dit. Voici ce que lui dit Gauthier après quelques phrases de transition :

— Je ne suis pas sans chagrins non plus. Ces ouvriers de N... me chiffonnent. Que va leur dire l'armée?

Dès le lendemain du bal, le docteur Du Poirier vint faire une longue visite à son jeune ami, et sans trop de préambule se mit à lui parler de Mme de Chasteller. Lucien sentit qu'il rougissait jusqu'au blanc des yeux. Il ouvrit la fenêtre et se plaça derrière les persiennes, de façon à n'être que difficilement examiné par le docteur. « Ce cuistre vient ici me faire subir un interrogatoire. Voyons. »

Lucien se répandit en admiration sur la beauté du pavillon où l'on avait dansé la veille. De la cour, il passa à l'escalier magnifique, aux vases de plantes exotiques qui en faisaient l'ornement. Ensuite, suivant un ordre mathématique et logique, de l'escalier il passa à l'antichambre, de là aux deux premiers salons...

A chaque instant, le docteur l'interrompait pour lui parler de l'indisposition de Mme de Chasteller, la veille, et pour raisonner sur ce qui avait pu la causer, etc., etc... Lucien n'avait garde de l'interrompre. Chaque mot était un trésor pour lui. Le docteur sortait de l'hôtel de Pontlevé, mais Lucien sut se contenir. Au moindre petit silence, il reprenait gravement sa dissertation sur ce qu'avait pu coûter la tente élégante, rayée de cramoisi et de blanc, de la veille. Le son de ces mots étrangers à sa langue habituelle semblait redoubler son sang-froid et l'empire qu'il avait sur soi-même. Jamais il n'en eut autant de besoin. Le docteur, qui, à tout prix, voulait le faire parler, lui disait les choses les plus précieuses sur Mme de Chasteller, des choses sur lesquelles il eût payé au poids de l'or un mot de plus. Et le cas était tentant, il lui semblait qu'avec de la flatterie un peu adroite, le docteur trahirait tous les secrets du monde. Mais il fut sage jusqu'à la timidité : jamais le nom de Mme de Chasteller ne fut prononcé par lui que pour répondre au docteur. C'eût

été une maladresse d'ailleurs, Lucien forçait son rôle ; mais Du Poirier avait trop peu l'habitude de gens répondant juste à ce qu'on leur dit pour saisir cette nuance. Lucien se promit bien d'être malade le lendemain. Il espérait savoir par le docteur bien des détails sur M. de Pontlevé et la vie habituelle de Mme de Chasteller.

Le lendemain, le docteur avait changé de batterie. Mme de Chasteller, suivant lui, était prude, remplie d'un orgueil insupportable, beaucoup moins riche qu'on ne le disait ; elle avait tout au plus dix mille francs de rente sur le Grand-Livre.

Et au milieu d'un mauvais vouloir si peu déguisé, pas un mot sur le lieutenant-colonel. Ce moment fut bien doux pour Lucien. Presque plus doux que celui où, l'avant-veille, Mme de Chasteller l'avait regardé après lui avoir demandé si le soupçon était relatif à elle. Il n'y avait donc pas eu scandale dans son affaire avec M. Thomas de Busant?

Lucien fit beaucoup de visites ce soir-là, mais ne dit pas un mot au delà des insipides demandes sur l'état de la santé après un bal aussi étonnamment fatigant. « Quel spectacle admirable ne donnerait pas à ces provinciaux si ennuyés ma préoccupation, s'ils pouvaient la deviner ! » Tout le monde lui dit du mal de Mme de Chasteller à l'exception de la bonne Théodelinde. Elle était cependant bien laide et Mme de Chasteller bien jolie. Lucien se sentit pour Théodelinde une amitié qui allait presque jusqu'à la passion.

« Mme de Chasteller ne partage pas les façons de s'amuser de ces gens-ci, voilà ce qu'on ne pardonne nulle part. » Pendant les dernières de ces visites, Lucien, sûr de ne pas rencontrer Mme de Chasteller, qui était indisposée chez elle, pensait à la douceur de voir de loin son petit rideau de mousseline brodé, éclairé par la lumière de ses bougies.

« Je suis un lâche, se dit-il enfin, hé bien, je me livrerai de bon cœur à ma lâcheté. »

...Si vous vous damnez,
Damnez-vous donc au moins pour des péchés aimables.

Ce furent là les derniers soupirs de son remords d'aimer et de son amour pour cette pauvre patrie trahie, vendue, etc... : on ne peut pas avoir deux amours à la fois.

CHAPITRE XXI

Le lendemain matin, réveillé à cinq heures pour la manœuvre, Lucien se trouva un désir passionné de voir Mme de Chasteller. Il ne doutait nullement de son cœur.

« Un regard m'a tout dit, se répétait-il, quand le bon sens qui lui était naturel voulut élever quelque objection. Et plût à Dieu qu'il fût moins facile de lui plaire ! Ce n'est pas de cela que je me plaindrais. »

Enfin, cinq jours après le bal, qui parurent cinq semaines à Lucien, il rencontra Mme de Chasteller chez Mme la comtesse de Commercy. Mme de Chasteller était ravissante, sa pâleur naturelle avait disparu à la voix du laquais annonçant : M. Leuwen. Lui, de son côté, pouvait à peine respirer. Toutefois, la parure de Mme de Chasteller lui parut trop brillante, trop gaie, de trop bon goût. Il est vrai que Mme de Chasteller était mise à ravir, comme il faut pour plaire à Paris. Tant de soin pour une simple visite à une femme âgée rappelait un peu trop, se disait-il, la femme pour les lieutenants-colonels. Cependant, malgré l'amertume de cette crainte, il ajoutait : « Hé bien, je l'aimerai, mais sans conséquence. » Pendant tous ces beaux raisonnements, il était à trois pas d'elle, tremblant comme une feuille, mais de bonheur.

A ce moment, Mme de Chasteller répondait à je ne sais quelle question de politesse sur son indisposition, que Lucien lui avait adressée, avec une politesse et un ton de voix d'une grâce parfaite, mais en même temps avec une tranquillité d'autant plus inaltérable qu'elle n'était point triste et sombre, mais au contraire affable et sur le bord de la gaieté. Lucien, déconcerté, ne vit toute l'étendue du malheur que lui annonçait ce ton qu'après la fin de la visite et en y réfléchissant. Quant à lui, il fut commun et presque plat devant Mme de Chasteller. Il le sentit et en arriva à ce point de misère de chercher à donner de la grâce à ses mots et au ton de sa voix, et l'on devine avec quel succès. « Me voici revenu au degré de gaucherie dont je . . . . . (1) dans les pre-

(1) Mot illisible.

miers moments de notre conversation au bal, » pensait-il en se jugeant soi-même, et il avait raison, il ne s'exagérait nullement le manque de grâce et d'esprit.

Mais ce qu'il ne se disait pas, c'est que le seul être aux yeux duquel il désirait ne pas passer pour un sot jugeait bien autrement de son embarras. « M. Leuwen, se disait Mme de Chasteller, s'attendait à trouver la suite de mon inconcevable légèreté du bal, ou du moins il avait droit d'espérer des façons douces, affectueuses et presque rappelant le ton de l'amitié. Il trouve des façons extrêmement polies, mais qui au fond le renvoient bien au delà du rang d'une simple connaissance. »

Lucien, pour dire quelque chose, ne trouvant absolument pas une idée, s'avisa d'entreprendre une explication du mérite de Mme Malibran qui chantait à Metz et que la bonne compagnie de Nancy annonçait l'intention d'entendre. Mme de Chasteller, enchantée de n'avoir plus à se faire violence pour trouver des mots polis et froids, le regardait parler. Bientôt il s'embrouilla tout à fait, il fut ridicule d'embarras et à un point tel que Mme de Commercy s'en aperçut.

— Ces jeunes gens à la mode ont des mérites bien sujets au changement, dit-elle tout bas à Mme de Chasteller. Ce n'est plus du tout le joli sous-lieutenant qui vient souvent chez moi.

Ce mot fut le bonheur parfait pour Mme de Chasteller. Une femme de bon sens, d'un bon sens célèbre dans la ville et de sang-froid, venait de confirmer ce qu'elle se disait à elle-même depuis quelques minutes, et avec quel plaisir !

« Quelle différence avec cet homme enjoué, vif, étincelant d'esprit, embarrassé seulement par la foule et la vivacité de ses aperçus que j'ai vu au bal ! Le voilà qui parle d'une chanteuse et ne peut pas trouver une phrase passable. Et tous les jours il lit des feuilletons sur les mérites de Mme Malibran. »

Mme de Chasteller se sentait si heureuse qu'elle se dit tout à coup : « Je vais tomber dans quelque mot ou quelque sourire de bonne amitié qui gâtera tout mon bonheur de ce soir. Ceci est bien doux, mais pour n'être pas mécontente de moi-même, il faut finir ici. » Elle se leva et sortit.

Bientôt après, Lucien quitta Mme de Chasteller ; il avait besoin de rêver en paix à l'étendue de sa sottise et à la parfaite froideur de Mme de Chasteller.

Après cinq ou six heures de réflexions déchirantes, il arriva à cette belle conclusion :

Il n'était pas lieutenant-colonel, et, comme tel, digne de l'attention de Mme de Chasteller. Sa conduite au bal lui avait été une velléité, une fantaisie passagère à laquelle ces femmes un peu trop tendres sont sujettes. L'uniforme lui avait fait un instant illusion. Faute de mieux, elle l'avait pris un instant pour un colonel.

Ces consolations désolaient Lucien. « Je suis un sot complet, et cette femme une coquette de théâtre, seulement étonnamment belle. Au diable si jamais je regarde ses fenêtres ! »

Après cette grande résolution, si l'on eût offert à Lucien de le mener pendre, sa manière d'être eût été plus heureuse. [Malgré l'heure avancée, il monta à cheval ; à peine hors de la ville, il s'aperçut qu'il n'avait pas la force de guider son cheval. Il le rendit au domestique et se promena à pied. A quelques minutes de là, comme minuit sonnait,] malgré les injures qu'il adressait à Mme de Chasteller, [il était assis sur la pierre vis-à-vis sa fenêtre.]

CHAPITRE XXII

. . . . . .

Tout allait au gré des désirs de Lucien, même son père qui ne se plaignait point de sa dépense. [Lucien était sûr que tout le monde disait du bien de lui à Mme de Chasteller, mais la maison du marquis de Pontlevé] n'en [était] pas moins [la seule où Lucien semblait faire des pas rétrogrades. En vain avait-il essayé d'y faire des visites, Mme de Chasteller plutôt que de le recevoir avait fermé sa porte sous prétexte de maladie. Elle avait trompé le docteur Du Poirier lui-même], qui disait à Lucien que Mme de Chasteller ferait mieux de ne pas sortir de longtemps. Aidée par ce prétexte que lui fournissait le docteur Du Poirier, Mme de Chasteller faisait un petit nombre de visites, sans s'exposer à être accusée de fierté ou de sauvagerie par les dames de Nancy.

La seconde fois que Lucien la vit après le bal, il en fut traité à peine comme une simple connaissance, même il lui

sembla qu'elle ne répondait pas au peu de mots qu'il lui adressait autant que la politesse la plus simple aurait semblé l'exiger. Pour ce second entretien, Lucien avait formé les résolutions les plus héroïques. Son mépris pour soi-même fut augmenté par le complet manque de courage qu'il reconnut en lui au moment d'agir.

« Grand Dieu ! cet accident arrivera-t-il au moment où mon régiment chargera l'ennemi? » Lucien se fit les reproches les plus amers. Le lendemain, [il était à peine arrivé chez Mme de Marcilly que Mme de Chasteller fut annoncée.

L'indifférence qu'on lui marqua fut si excessive que vers la fin de la visite il se révolta. Pour la première fois il profita de la position qu'il avait prise dans le monde ; il donna la main à Mme de Chasteller pour la conduire à sa voiture, quoiqu'il fût évident que cette prétendue politesse la contrariait beaucoup.

— Pardonnez-moi, madame, si je suis peu discret, je suis si malheureux !

— Ce n'est pas ce qu'on dit, monsieur, répondit Mme de Chasteller avec une aisance qui n'était rien moins que naturelle et en pressant le pas pour gagner sa voiture.

— Je me fais le flatteur de tous les habitants de Nancy dans l'espoir que peut-être ils vous diront du bien de moi, et le soir, pour vous oublier, je cherche à perdre la raison.

— Je ne crois pas, monsieur, vous avoir donné lieu...

A ce moment, le laquais de Mme de Chasteller s'avança pour fermer la portière et les chevaux l'emportèrent plus morte que vive.]

CHAPITRE XXIII

« Peut-il y avoir rien de plus déshonorant au monde, s'écria Lucien, immobile à sa place, que de lutter ainsi contre l'absence de rang ! Ce démon ne me pardonnera jamais l'absence des épaulettes à graine d'épinards. »

Rien n'était plus décourageant que cette réflexion, mais justement durant la visite qui avait fini par le petit dialogue que nous venons de rapporter, Lucien avait été comme enivré par la divine pâleur et l'étonnante beauté des yeux de Bathilde. C'était un des noms de Mme de Chasteller. « On ne peut pas reprocher à sa froideur glaciale d'avoir

eu un regard animé pour quoi que ce soit pendant une grande demi-heure qu'on a parlé de tant de choses. Mais je vois briller au fond de ses yeux, malgré toute la prudence qu'elle leur commande, quelque chose de mystérieux, de sombre, d'animé, comme s'ils suivaient une conversation bien autrement intime et relevée que celle qu'écoutent nos oreilles. »

[Pour qu'aucun ridicule ne lui manquât, même à ses propres yeux, le pauvre Lucien, encouragé comme on vient de le voir, eut l'idée d'écrire. Il fit une fort belle lettre, qu'il alla mettre à la poste lui-même, à Darney, bourg à six lieues de Nancy, sur la route de Paris. Une seconde lettre n'obtint pas plus de réponse que la première.

Heureusement, dans la troisième, il glissa, par hasard, et non par] une [adresse] dont nous ne pouvons le soupçonner en conscience, [le mot *soupçon*.

Ce mot fut précieux pour le parti de l'amour, qui soutenait des combats continus dans le cœur de Mme de Chasteller. Le fait est qu'au milieu des reproches cruels qu'elle s'adressait sans cesse, elle aimait Lucien de toutes les forces de son âme. Les journées ne marquaient pour elle, n'avaient de prix à ses yeux, que par les heures qu'elle passait le soir près de la persienne de son salon à épier les pas de Lucien qui, bien loin de se douter de tout le succès de sa démarche, venait passer des heures entières dans la rue de la Pompe.]

Bathilde, car le nom de madame est trop grave pour un tel enfantillage, Bathilde passait les soirées derrière sa persienne à respirer à travers un petit tuyau de papier de réglisse qu'elle plaçait entre ses lèvres comme Lucien faisait pour ses cigares. Au milieu du profond silence de la rue de la Pompe, déserte toute la journée et encore plus à onze heures du soir, elle avait le plaisir, peu criminel sans doute, d'entendre dans les mains de Lucien le bruit du papier de réglisse que l'on déchire en l'ôtant du petit cahier et que l'on plie, quand Lucien faisait son *cigarito* artificiel. M. le vicomte de Blançay avait eu l'honneur et le bonheur de procurer à Mme de Chasteller ce petit cahier de papier, que, comme vous savez, l'on fait venir de Barcelone.

Pendant les premiers jours qui suivirent le bal, se reprochant avec amertume d'avoir manqué à ce qu'une femme se doit à soi-même, et bien plus par respect pour Lucien, dont elle voulait l'estime avant tout, que pour sa propre réputa-

tion, elle s'était imposé l'ennui de se dire malade et de sortir fort rarement. Il est vrai qu'au moyen de cette sage conduite, elle était parvenue à faire oublier entièrement l'aventure du bal. On l'avait bien vue rougir en parlant à Lucien, mais comme en deux mois elle ne l'avait pas reçu une seule fois chez elle, quand rien au monde n'eût été plus simple, on avait fini par supposer qu'en parlant à Lucien, elle commençait à éprouver les effets de l'indisposition qui, peu après, l'avait forcée à rentrer chez elle. Depuis son évanouissement du bal, elle avait dit en confidence à deux ou trois dames de sa connaissance : « Je n'ai plus retrouvé ma santé ordinaire, elle a péri dans un verre de vin de Champagne. » Effarouchée par la vue de Lucien et par ce qu'il avait osé lui dire à leur dernière rencontre, elle fut de plus en plus fidèle à son vœu de solitude parfaite.

Mme de Chasteller avait donc satisfait à la prudence ; personne ne soupçonnait une cause morale à son indisposition du bal ; mais son cœur souffrait cruellement. Elle manquait de l'estime pour soi-même, et la paix intérieure, qui était le seul bien dont elle eût joui depuis la révolution de 1830, lui était devenue tout à fait étrangère. Cet état moral et la retraite dans laquelle elle vivait commencèrent à altérer sa santé. Toutes ces circonstances, et sans doute aussi l'ennui qui en résultait, donnèrent de la valeur aux lettres de Lucien.

Depuis un mois, Mme de Chasteller avait fait beaucoup pour la vertu, ou du moins, ce qui est le signe le plus direct, elle s'était infiniment contrariée. Que pouvait demander de plus la voix sévère du devoir? ou, pour arriver sur-le-champ au mot décisif, Lucien pouvait-il encore penser qu'elle avait manqué à la retenue féminine? Quoi que pût vouloir dire ce mot affreux : *soupçon*, prononcé par lui, Lucien pouvait-il trouver dans sa conduite quelque chose qui pût le fortifier?

Depuis plusieurs jours, elle avait le plaisir de répondre franchement : « Non » à cette question qu'elle se faisait sans cesse.

« Mais quel était donc ce soupçon qu'il avait sur moi? Il fallait qu'il fût d'un ordre bien grave... Comme il changea en un clin d'œil toute l'apparence de sa figure !... Et, ajoutait-elle en rougissant, quelle question ce changement me porta-t-il à faire ! »

Alors le vif remords inspiré par le souvenir de la question

qu'elle avait osé faire venait rompre pour longtemps toute la chaîne de ses idées. « Combien j'eus peu d'empire sur moi-même !... Comme il fallait que ce changement de physionomie fût marqué ! Le soupçon qui l'arrêtait ainsi au milieu des transports de la... sympathie la plus vive était donc quelque chose de bien grave? »

En ce moment fortuné [arriva la troisième lettre de Lucien. Les premières avaient fait un vif plaisir, mais on n'avait pas eu la moindre tentation d'y répondre. Après avoir lu cette dernière, Bathilde courut chercher son écritoire, la plaça sur une table, l'ouvrit, et commença à écrire sans se permettre de raisonner avec soi-même. « C'est envoyer une lettre, et non l'écrire, qui fait la démarche condamnable. »]

A quoi bon noter que la réponse fut écrite avec la recherche des tournures les plus altières? On recommandait trois ou quatre fois à Lucien de perdre tout espoir, le mot même d'espoir était écrit avec une adresse infinie dont Mme de Chasteller se sut bon gré. Hélas ! elle était sans le savoir la victime de son éducation jésuitique : elle se trompait elle-même, s'appliquant mal à propos et à son insu l'art de tromper les autres qu'on lui avait enseigné au Sacré-Cœur. Elle *répondait*. Tout était dans ce mot-là, qu'elle ne voulait pas regarder.

[La lettre] d'une page et demie [terminée], Mme de Chasteller se promenait dans sa chambre presque en sautant de joie.

[Après une heure de réflexion, elle demanda sa voiture, et, en passant devant le bureau de poste de Nancy, elle tira le cordon.

— A propos, dit-elle, au domestique, jetez cette lettre à la boîte... Vite.

Le bureau était à trois pas, elle suivit cet homme de l'œil ; il ne lut pas l'adresse où une écriture un peu différente de celle qu'elle avait d'ordinaire avait écrit

A Monsieur Pierre Lafont.

Poste restante,

à Darney.

C'était le nom d'un domestique de Lucien et l'adresse indiquée par lui avec toute la modestie et le manque d'espoir convenables.

Rien ne saurait exprimer la surprise de Lucien et presque sa terreur quand, le lendemain, étant allé, comme par manière d'acquit, jusqu'à un quart de lieue de Darney avec le domestique Lafont, il vit celui-ci à son retour tirer une lettre de sa poche.

Il tomba à bas de son cheval plutôt qu'il n'en descendit et s'enfonça, sans ouvrir] la lettre et sans savoir presque ce qu'il faisait, [dans un petit bois voisin. Quand il se fut assuré qu'un taillis de châtaigniers au centre duquel il se trouvait le cachait bien de tous les côtés, il s'assit et se plaça bien à son aise, comme un homme qui s'apprête à recevoir le coup de hache qui doit le dépêcher dans l'autre monde, et qui veut le savourer.] Quelle différence avec la sensation d'un homme du monde qui n'a pas reçu du hasard ce don incommode que l'on appelle une âme ! Pour ces gens raisonnables, faire la cour à une femme, c'est un duel agréable. Le grand philosophe K... ajoute : le sentiment de la *dualité* est puissamment réveillé quand le bonheur parfait que l'amour peut donner ne peut se trouver que dans la sympathie *complète* ou l'absence totale du sentiment d'être deux. « Ah ! Mme de Chasteller répond ! aurait dit le jeune homme de Paris un peu plus vulgairement élevé que Lucien. Sa grandeur d'âme s'y est enfin décidée ; voilà le premier pas. Le reste est une affaire de forme ; ce sera un mois ou deux, suivant que j'aurai plus ou moins de savoir-faire, et elle des idées plus ou moins exagérées sur ce que doit être la défense d'une femme de la première vertu. »

Lucien, abandonné sur la terre, en lisant ces lignes terribles, ne distinguait point encore l'idée principale qui eût dû être : Mme de Chasteller répond. [Il était effrayé de la sévérité du langage et du ton de persuasion profonde avec lequel elle l'exhortait à ne plus parler de sentiments de cette nature, tout en lui intimant l'ordre, au nom de l'honneur, au nom de ce que les honnêtes gens réputent le plus sacré dans leurs relations réciproques, d'abandonner les idées singulières avec lesquelles il avait voulu sans doute sonder son cœur] (d'elle, Mme de Chasteller), avant de s'abandonner à une folie qui, dans leur position réciproque, et surtout avec sa façon de penser à elle était une aberration, elle osait le dire, on ne peut plus difficile à comprendre.

[« C'est un congé bien en règle, se dit Lucien après avoir relu cette lettre terrible au moins cinq ou six fois. Je ne suis

guère en état de faire une réponse quelconque, pensa-t-il, cependant le courrier de Paris passe demain matin à Darney et si ma lettre n'est pas ce soir à la poste, Mme de Chasteller ne la lira que dans quatre jours. » Cette raison le décida.

Là, au milieu du bois, avec un crayon qu'il retrouva par bonheur, et en appuyant sur le haut de son shako la troisième page de la lettre de Mme de Chasteller qui était restée en blanc, il fabriqua une réponse qu'avec la même sagacité qui dirigeait toutes ses pensées depuis une heure, il jugea fort mauvaise. Elle lui déplaisait surtout parce qu'elle n'indiquait aucune espérance, aucun moyen de retour à l'attaque, tant il y a toujours du fat dans un enfant de Paris !]

Cependant, malgré lui et les corrections qu'il y fit en la relisant, elle montrait un cœur navré de l'insensibilité et de la hauteur de Mme de Chasteller.

[Il revint sur la route pour envoyer son domestique chercher un cahier de papier à Darney et ce qu'il faut pour écrire. Il écrivit sa réponse, et après qu'il eut envoyé le domestique la porter au bureau de poste, il fut deux ou trois fois sur le point de galoper après lui pour la reprendre, tant cette lettre lui semblait maladroite et peu propre à assurer le succès]. Il ne fut arrêté que par l'impossibilité absolue où il se trouvait d'en composer une autre plus passable. « Ah ! combien Ernest a raison ! pensa-t-il. Le ciel n'a pas fait de moi un être destiné à avoir des femmes ! Je ne m'élèverai jamais au-dessus des demoiselles de l'Opéra qui estimeront en moi mon cheval et la fortune de mon père. J'y pourrai peut-être ajouter des marquises de province, si l'amitié intime des marquises n'était pas trop fastidieuse. »

Tout en faisant ces réflexions sur son peu de talent et en attendant son domestique, Lucien avait profité de son cahier de papier blanc pour composer une seconde lettre qu'il trouva plus Céladon et plus plate encore que celle qui était à la poste.

Ce soir-là, il n'alla point au billard Charpentier, son amour-propre d'auteur était trop humilié du ton dont il s'était trouvé incapable de sortir dans ces deux lettres. [Il passa la nuit à en composer une troisième, qui, mise au net convenablement et écrite en caractères lisibles, se trouva avoir atteint la formidable longueur de sept pages.]

Il y travailla jusqu'à trois heures. A cinq, en allant à la

manœuvre, il eut le courage de l'envoyer à la poste de Darney. « Si le courrier de Paris retarde un peu, Mme de Chasteller recevra celle-ci en même temps que mon petit barbouillage écrit sur la route, et peut-être me trouvera-t-elle moins imbécile. »

[Par bonheur pour lui, le courrier de Paris avait passé quand cette seconde lettre arriva à Darney, et Mme de Chasteller ne reçut que la première. Le trouble, la simplicité, presque enfantine, le dévouement parfait, simple, sans effort, sans espérance, qu'elle respirait, firent un contraste charmant aux yeux de Mme de Chasteller avec la prétendue fatuité de l'élégant sous-lieutenant.] Étaient-ce bien là l'écriture et les sentiments de ce jeune homme brillant qui ébranlait les rues de Nancy par la rapidité de sa calèche? [Mme de Chasteller s'était repentie bien souvent d'avoir écrit. La réponse qu'elle pouvait recevoir de Lucien lui inspirait une sorte de terreur. Toutes ses craintes se trouvaient démenties de la manière la plus aimable.]

Mme de Chasteller eut bien des affaires ce jour-là, il lui fallut lire cinq ou six fois cette lettre après avoir fermé à clef trois ou quatre portes de son appartement avant de pouvoir se former une esquisse juste de l'idée qu'elle devait avoir du caractère de Lucien. Elle croyait y voir des contradictions, sa conduite à Nancy était d'un fat, sa lettre était d'un enfant.

Mais non, cette lettre n'était pas d'un homme à prétentions, encore moins d'un homme vain. Mme de Chasteller avait assez d'usage et d'esprit pour être sûre qu'il y avait dans cette lettre une simplicité charmante au lieu de l'affectation et de la fatuité plus ou moins déguisée d'un homme *à la mode*, car tel eût été le rôle de Lucien à Nancy, s'il eût eu l'esprit de connaître et de saisir sa fortune..

CHAPITRE XXIV

La seule chose adroite que Lucien eût mise dans sa lettre était de supplier pour une réponse : « Accordez-moi mon pardon, et je vous jure, madame, un silence éternel. »

« Dois-je faire cette réponse? se disait Mme de Chasteller ; ne serait-ce pas commencer une correspondance?] » Un

quart d'heure après, elle se disait : « [Résister toujours au bonheur qui se présente, même le plus innocent, quelle vie triste !] A quoi bon être toujours sur des échasses? [Ne suis-je pas déjà assez ennuyée par deux années de bouderie contre Paris?]

« Quel mal de faire cette dernière lettre qu'il recevra de moi, si elle est écrite de façon à pouvoir être examinée et commentée sans danger même par les femmes qui se réunissent chez Mme de Commercy? »

[Cette réponse si méditée,] si occupante à faire, [partit enfin ; c'étaient des conseils sages donnés sur le ton de l'amitié. On exhortait à se garantir ou à se guérir d'une velléité que l'on ne croyait, tout au plus, qu'une fantaisie sans conséquence,] si ce n'était même une petite fiction que l'on avait eu le petit tort de se permettre pour amuser l'ennui du désœuvrement d'une garnison. [Le ton de la lettre n'était pas tragique, Mme de Chasteller avait même voulu prendre celui d'une correspondance ordinaire et sortir tout à fait des grandes phrases de la vertu outragée.] Mais, à son insu, des phrases d'un sérieux profond s'étaient glissées dans cette lettre, écho des sentiments, des chagrins et des pressentiments de cette âme agitée. Lucien sentit cette nuance plutôt qu'il ne l'aperçut ; une lettre écrite par une âme complètement sèche l'eût tout à fait découragé.

[Cette lettre était à peine à la poste que Mme de Chasteller reçut la grande lettre de sept pages écrite avec tant de soin par Lucien. Elle fut outrée de colère et se repentit amèrement du ton de bonté qu'elle avait pris] dans la sienne. Croyant bien faire, Lucien avait suivi, sans trop s'en douter, les leçons vagues de fatuité et de politique grossière envers les femmes qui forment la partie sublime de la conversation des jeunes gens de vingt ans quand ils ne parlent pas politique.

[Mme de Chasteller écrivit aussitôt quatre lignes pour prier M. Leuwen de ne pas continuer une correspondance sans objet. Dans le cas contraire, Mme de Chasteller serait forcée] au procédé désagréable [de renvoyer ses lettres sans les ouvrir]. Elle se hâta d'envoyer ce mot à la poste. Rien n'était plus sec.

[Forte de cette belle résolution] invariablement arrêtée, puisqu'elle l'avait écrite, de renvoyer sans les ouvrir les lettres que Lucien pourrait lui adresser désormais, et croyant

avoir entièrement rompu avec lui, Mme de Chasteller se trouva de mauvaise compagnie pour elle-même. [Elle demanda ses chevaux et voulut se débarrasser de quelques visites] d'obligation. [Elle débuta par les Serpierre. Il lui sembla recevoir comme un coup dans la poitrine, près du cœur, en trouvant Lucien comme établi dans le salon de ces dames, et jouant avec les demoiselles en présence du père et de la mère, comme s'il eût été un véritable enfant.

— Eh bien ! la présence de Mme de Chasteller vous déconcerte? lui dit après un moment Mlle Théodelinde.] (Ce qu'elle dit parce qu'elle le voyait, et sans y attacher aucune idée d'épigramme.) [Vous n'êtes plus bon enfant ! Est-ce que Mme de Chasteller vous intimide?

— Hé bien, oui, puisqu'il faut que je l'avoue, répondit Lucien.

Mme de Chasteller ne put se défendre de prendre la parole et, le ton général de cette famille l'entraînant à son insu, elle parla sans sévérité. Lucien put répondre et pour la seconde fois de sa vie, les idées lui vinrent en foule en s'adressant à Mme de Chasteller et il sut les exprimer.]

« Il y aurait de la gaucherie à montrer ici à M. Leuwen la froideur sévère que je dois avoir, se dit Mme de Chasteller pour se justifier à ses propres yeux. M. Leuwen ne peut avoir reçu mes lettres... d'ailleurs je le vois pour la dernière fois. Si mon indigne cœur continue à s'occuper de lui, je saurai bien quitter Nancy. » L'image présentée par ces deux mots attendrit Mme de Chasteller malgré elle. C'était presque comme si elle se fût dit : « Je quitterai le seul pays où il puisse exister pour moi un peu de bonheur. »

Au moyen de ces raisonnements, Mme de Chasteller se pardonna d'être aimable et gaie sans conséquence, comme la bonne famille au milieu de laquelle elle était tombée. [La gaîté gagna si bien tout le monde et l'on se trouva si bien ensemble que Mlle Théodelinde songea à la grande calèche de M. Leuwen, de laquelle on se servait sans façon ; elle alla parler bas à sa mère.

— Allons au *Chasseur vert*, dit-elle] ensuite [tout haut.

Cette idée fut approuvée par] acclamation. Mme de Chasteller était si triste chez elle qu'elle n'eut pas le courage de refuser cette promenade. Elle prit dans sa voiture deux des demoiselles de Serpierre, et, [tous] ensemble, [on alla à un joli café, établi à une lieue et demie de la ville, au milieu

des premiers grands arbres de la forêt de Burelviller.

Ces sortes de cafés dans les bois, où l'on trouve ordinairement le soir de la musique] exécutée par des instruments à vent et la facilité avec laquelle on y va [sont un usage allemand qui heureusement commence à pénétrer dans plusieurs villes de l'Est de la France.]

Dans les bois du *Chasseur vert*, [la gaieté douce et la bonhomie de la conversation furent extrêmes.

Pour la première fois pendant un aussi long temps, Lucien osait parler devant Mme de Chasteller et à elle-même. Elle lui répondait et à plusieurs reprises elle ne put se défendre de sourire en le regardant et ensuite de lui donner le bras. Il était parfaitement heureux.] Mme de Chasteller voyait l'aînée des demoiselles de Serpierre sur le point, tout au moins, de devenir amoureuse de Lucien.

Il y avait ce soir-là au *Café Haus* du *Chasseur vert* des cors de Bohême qui exécutaient d'une façon ravissante une musique douce, simple, un peu lente. Rien n'était plus tendre, plus occupant, plus d'accord avec le soleil qui se couchait derrière les grands arbres de la forêt. De temps à autre il lançait quelque rayon qui perçait au travers des profondeurs de la verdure et semblait animer cette demi-obscurité si touchante des grands bois. C'était une de ces soirées enchanteresses que l'on peut compter au nombre des plus grands ennemis de l'impassibilité du cœur.

Ce fut peut-être à cause de tout cela que Lucien, moins timide, sans pourtant être hardi, [dit à Mme de Chasteller, comme entraîné par un mouvement involontaire :

— Mais, madame, pouvez-vous douter de la sincérité et de la pureté du sentiment qui m'anime?] je vaux bien peu sans doute, je ne suis rien dans le monde, mais [ne voyez-vous pas que je vous aime de toute mon âme? Depuis le jour de mon arrivée, lorsque mon cheval tomba sous vos fenêtres, je n'ai pensé qu'à vous, et bien malgré moi, car vous ne m'avez pas gâté par vos bontés. Je puis vous jurer, quoique cela soit bien enfant et peut-être ridicule à vos yeux, que les moments les plus doux de ma vie sont ceux que je passe sous vos fenêtres, quelquefois, le soir.

Mme de Chasteller, qui lui donnait le bras, le laissait dire et s'appuyait presque sur lui ; elle le regardait avec des yeux attentifs, si ce n'est attendris.

Lucien le lui reprocha presque.

— Quand nous serons de retour à Nancy, quand les vanités de la vie vous auront saisie de nouveau, vous ne verrez en moi qu'un petit sous-lieutenant. Vous serez sévère et j'ose dire méchante pour moi. Vous n'aurez pas beaucoup à faire pour me rendre malheureux ; la seule peur de vous avoir déplu suffit pour m'ôter toute tranquillité.

Ce mot fut dit avec une vérité et une simplicité si touchantes, que Mme de Chasteller répondit aussitôt :

— Ne croyez pas la lettre que vous recevrez de moi.]

Cela fut dit rapidement, Lucien répondit de même :

— Grand Dieu ! Aurais-je pu vous déplaire?

— Oui, votre grande lettre datée du mardi a l'air d'être écrite par un autre ; c'est une âme sèche et à projets hostiles contre moi, c'est presque un petit homme fat et vaniteux qui me parle.

— Vous voyez si j'ai des prétentions avec vous ! Vous voyez bien que vous êtes la maîtresse de mon cœur, et apparemment vous me rendrez fort malheureux.

— Non, ou votre bonheur ne dépendra pas de moi.

Lucien s'arrêta involontairement, il la regarda, il vit ces yeux tendres et amis de la conversation au bal, mais cette fois, ils semblaient voilés de tristesse. [S'ils n'eussent pas été dans une clairière du bois, à cent pas des demoiselles de Serpierre qui pouvaient les voir, Lucien l'eût embrassée, et, en vérité, elle l'eût laissé faire. Tel est le danger] de la sincérité, [de la musique et des grands bois.]

Mme de Chasteller vit son imprudence dans les yeux de Lucien, et eut peur.

— Songez où nous sommes... Et honteuse de ce mot et de ce qu'il semblait faire entendre :

— N'ajoutez pas une syllabe, dit-elle avec une résolution sévère, ou vous allez me déplaire, et promenons.

Lucien obéit, mais il la regardait et elle voyait toute la peine qu'il avait à lui obéir et à garder le silence. Peu à peu, elle s'appuya sur son bras avec intimité.

Des larmes, de bonheur apparemment, vinrent mouiller les yeux de Lucien.

— Hé bien, je vous crois sincère, mon ami, lui dit-elle après un grand quart d'heure de silence.

— Je suis bien heureux ! Mais à peine je ne serai plus avec vous que je tremblerai. Vous m'inspirez de la terreur. A peine rentrée dans le salon de Nancy, vous rede-

viendrez pour moi cette divinité implacable et sévère...

— J'avais peur de moi-même. Je tremblais que vous n'eussiez plus d'estime pour moi après la sotte question que j'avais osé vous adresser au bal..

A ce moment, au détour d'un petit chemin dans le bois, ils ne se trouvèrent plus qu'à vingt pas de deux des demoiselles de Serpierre qui promenaient en se donnant le bras. Lucien craignit de voir tout finir pour lui ; comme après le regard du bal, il fut illuminé par le danger et dit fort vite :

[— Permettez-moi de vous voir, demain, chez vous.

— Grand Dieu ! répondit-on avec terreur.

— De grâce !

— Hé bien ! je vous recevrai demain.]

Après avoir prononcé ces mots, Mme de Chasteller était plus morte que vive. Les demoiselles de Serpierre la trouvèrent pâle, respirant à peine, et remarquèrent que ses yeux étaient éteints.

Mme de Chasteller leur demanda leur bras à toutes les deux : — Croiriez-vous, mes amies, que la fraîcheur de l'air me fait mal? Si vous voulez, nous irons aux voitures.

C'est ce qu'on fit. Mme de Chasteller prit dans la sienne les plus jeunes des demoiselles de Serpierre, et la nuit qui tombait tout à fait lui permit de ne plus craindre les regards.

Dans sa vie de savant et d'étourdi, jamais Lucien n'avait rencontré de sensation qui approchât le moins du monde de celle qui l'agitait. C'est pour ces rares moments qu'il vaut la peine de vivre.

— Vous êtes stupide, vraiment, lui dit en voiture Mlle Théodelinde.

— Mais songez, ma fille, que vous êtes peu polie, dit Mme de Serpierre.

— C'est qu'il est insupportable ce soir, répliqua la bonne provinciale.

Et c'est à cause de cette naïveté encore possible en province que l'on peut quelquefois l'aimer. Il y a des mouvements de naturel et de vérité entre jeunes gens, sans conséquence ni petites mines à la Sophie après se les être permis.

[A peine Mme de Chasteller fut-elle rendue à la solitude et au raisonnement qu'elle eut des remords effroyables de la visite qu'elle venait de permettre à Lucien. Elle eut recours à] un personnage que le lecteur connaît déjà. Il a peut-être gardé quelque souvenir méprisant d'un de ces êtres fré-

quents en province, où ils sont respectés, et qui se cachent à Paris où le ridicule les poursuit, d'[une demoiselle Bérard, bourgeoise que nous avons rencontrée fourrée parmi les grandes dames dans la chapelle des Pénitents], la première fois que Lucien eut l'esprit d'y aller. [C'était une fort petite personne, sèche, de quarante-cinq à cinquante ans, au nez pointu, au regard faux, et toujours mise avec beaucoup de soin, usage qu'elle avait rapporté d'Angleterre où elle avait été vingt ans dame de compagnie de milady Beatown, riche pairesse catholique.] Mlle Bérard semblait née pour cet état abominable que les Anglais, grands peintres pour tout ce qui est désagréable, désignent par le nom de *toad eater*, avaleur de crapauds. Les mortifications sans nombre qu'une pauvre dame de compagnie doit supporter sans mot dire d'une femme riche et de mauvaise humeur contre le monde qu'elle ennuie ont donné naissance à ce bel emploi. Mlle Bérard, naturellement méchante, atrabilaire et bavarde, trop peu riche pour être dévote en titre avec quelque considération, avait besoin d'une maison opulente pour lui fournir des faits à envenimer, des rapports à faire et de l'importanc dans le monde des sacristies. Il y avait une chose que tous les trésors de la terre et les ordres même de Notre Saint-Père le pape n'auraient pas pu obtenir de la bonne Mlle Bérard, c'était une heure de discrétion sur un fait désavantageux à quelqu'un et qui serait venu à sa connaissance. Ce manque absolu de discrétion fut ce qui décida Mme de Chasteller. Elle fit annoncer à Mlle Bérard qu'elle accepterait ses soins comme dame de compagnie. « Cet être si méchant me répondra de moi-même, » pensa Mme de Chasteller, et la sévérité de cette punition tranquillisa sa conscience. Mme de Chasteller se pardonna presque l'entrevue si légèrement accordée à Lucien.

La réputation de Mlle Bérard était si bien établie que le docteur Du Poirier lui-même, qui fut l'intermédiaire dont Mme de Chasteller se servit, ne put retenir une exclamation :

— Mais, madame, voyez quel serpent vous introduisez chez vous !

Mlle Bérard arriva ; l'extrême curiosité, plus que le plaisir de sa promotion, rendait hagard son regard oblique, qui d'ordinaire n'était que faux et méchant. Elle arrivait avec une liste de conditions, pécuniaires et autres ; après y avoir donné son assentiment, Mme de Chasteller ajouta :

— Je vous engagerai à vous établir dans ce salon où je reçois les visites.

— J'aurais l'honneur de faire observer à madame que chez lady Beatown ma place était assignée dans le second salon, correspondant au salon occupé par les dames pour accompagner les princesses, ce qui est peut-être plus dans les convenances. Ma naissance...

— Hé bien, soit, mademoiselle, dans le second salon.

Mme de Chasteller s'enfuit et courut s'enfermer dans sa chambre, le regard de Mlle Bérard lui faisait mal. « Mon imprudence d'hier est en partie réparée, » pensa-t-elle. Tant qu'elle n'avait pas eu chez elle Mlle Bérard, Mme de Chasteller avait frémi au moindre bruit ; il lui semblait entendre un laquais venant annoncer : « M. Leuwen. »

. . . . . .

STENDHAL.

Notre cher Péguy[1]

Péguy se sentait tout à fait à son aise dans cet état d'oraison diffuse qui était le sien maintenant. Une église, même Notre-Dame, lui aurait paru trop petite. Paris avec ses rues, ses places, ses paroisses, son peuple, lui semblait une vaste église. Depuis vingt siècles cette ville est tellement liée à la catholicité, et la catholicité à l'existence de cette ville ! En la traversant de bout en bout pour aller à l'imprimerie de Suresnes, il continuait de se répandre en effusions de toutes sortes, que faisaient naître en lui les noms des saints inscrits sur les plaques bleues des rues ; il continuait d'égrener des *Salve Regina*, des *Ave Maria*, je ne dis pas des *Pater*, car il a été très longtemps avant de pouvoir réciter le *Pater*. Il ne pouvait se décider à dire : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Cela ne lui sortait pas de la bouche. Et même plus tard, quand il s'y décida, il ne disait jamais : « Pardonnez-nous nos offenses, » mais : « Remettez-nous nos dettes, » ce qui, remarquait-il, est la traduction littérale du texte latin, et n'est pas du tout la même chose.

Il menait ainsi dans la foule une vie merveilleuse de communion avec le ciel. C'est l'état divin du poète qui laisse

(1) Copyright 1925 by Plon-Nourrit et Cie. — Voir *la Revue universelle* des 15 mai, 1er et 15 juin, 1er et 15 novembre 1925.

une œuvre se faire en lui et n'entend mêler personne à cette création mystérieuse, pas même lui, si l'on peut dire. Il laissait de vieilles pensées sourdre et se reformer dans son cœur, et ne désirait aucunement que quelqu'un vînt se pencher sur cette vie profonde et gênât son intimité avec le surnaturel. Toujours très bergsonien jusque dans sa foi nouvelle, il entendait laisser à sa méditation la fraîcheur de la vie. Il n'était pas pressé d'entrer avec armes et bagages dans un catholicisme où ses pensées, croyait-il, n'auraient plus leurs coudées franches, de se limiter, de s'engager, de se durcir dans un système, et pour parler son langage, d'abandonner la mystique chrétienne pour la politique catholique. Les curés ne croient pas ou si peu ! disait-il.

Surtout il ne savait que trop les difficultés terribles qu'il allait rencontrer hors de lui-même. Il n'avait pas la moindre hâte de soulever dans sa famille la question redoutable de son mariage religieux et du baptême de ses enfants, et d'introduire l'amertume et les larmes dans son état bienheureux. S'il avait eu avec les siens une plus grande intimité spirituelle, sans doute n'aurait-il pas hésité. Mais lui qui exerçait un ascendant si fort sur tous ceux qui l'approchaient (c'était un de ses plus grands dons) il n'avait pas réussi à créer à son foyer ce climat d'admiration et de confiance en son génie, hors duquel il respirait mal. Sa femme et sa belle-mère, qui vivait avec lui, ne manquaient certes pas de générosité, comme elles l'avaient prouvé jadis en lui donnant tout leur petit avoir pour défendre, à la librairie Bellais, des idées qui leur étaient chères. Elles n'avaient dans l'esprit rien de vulgaire, ces deux femmes dont le premier mot au pasteur Roberty, lorsqu'il vint leur rendre visite après la mort de Péguy, fut cette parole évangélique : « Vous savez, il n'a pas tué ! » et qui disaient encore, dans le même temps, à Bellais, qui les trouva, un jour, les bras plongés dans un baquet d'eau noire : « Vous voyez, nous teignons nos robes, et ce sera pour longtemps. » Mais avec une sincérité parfaite et une rigueur obstinée, elles se faisaient sur toutes choses des idées toutes personnelles, qui les rendaient très souvent impénétrables à Péguy. Aussi vivait-il, à Lozère, fort isolé dans ses pensées. « Je suis seul, écrivait-il dans une lettre que j'ai sous les yeux, entre mes os pariétaux et mon frontal. » Et ce qui agrandissait encore la solitude autour de lui, c'est qu'il était envahi

par un sentiment passionné, qui, si pur qu'il fût demeuré et qu'il demeurât toujours, le repliait encore sur lui-même.

Dans cette situation délicate, il jugeait inutile de rien demander à sa femme. Jamais elle ne consentirait à se marier devant l'Église, et son refus ne ferait qu'augmenter les espaces déserts qu'il y avait entre elle et lui. Alors, que faire? Se séparer? Commencer sa vie chrétienne par quelque chose d'inhumain, qui peut-être ne serait pas pur à sa source, car ce qu'il croirait faire pour Dieu, ne le ferait-il pas en secret pour une passion défendue? Sa volonté de vivre pur ne s'accommodait pas de cette complicité voilée qu'il pouvait y avoir entre son désir religieux et un désir humain. Il voyait là un piège dangereux où il ne voulait pas tomber.

Mais personne ne lui demandait une résolution si cruelle. Il pouvait, par exemple, régulariser son union en recourant à la dispense, dite de *disparité de culte*, qui exige seulement des époux l'engagement de faire baptiser leurs enfants et de les élever dans la religion catholique. « Inutile, disait-il encore. Ma femme ne l'acceptera jamais.

Restait une autre solution : la *Sanatio in radice*. Dans ce cas-là, sa femme n'avait pas à intervenir. Tout se passait en dehors d'elle. Sur la simple demande qu'il en ferait à Rome, son mariage serait reconnu pour valable, ce qui lui permettrait de vivre en catholique et de recevoir les sacrements. Mais ce procédé lui paraissait tortueux, oblique, déloyal, une de ces combinaisons romaines qu'on devait abandonner aux bourgeois.

« Alors, lui disait Maritain, patientez dans la situation où vous êtes, en espérant qu'un jour la Providence touchera le cœur de votre femme, mais faites baptiser vos enfants, et allez à la messe. Cela ne dépend que de vous. » A quoi Péguy lui répondait que l'idée d'employer son autorité paternelle pour faire baptiser ses enfants contre la volonté de leur mère ne pouvait entrer dans son esprit. Comment pouvait-il imposer quoi que ce fût à personne, lui qui n'avait jamais accepté qu'on lui imposât rien à lui-même? Autant l'autorité qui sort naturellement d'un être, et qu'on accepte avec joie, lui semblait bienfaisante, autant il détestait l'autorité qui s'impose, celle qu'il appelait, pour la distinguer de l'autre, qui seule était bonne et féconde, l'autorité de commandement. Quant à l'assistance à la messe : « Ah ! disait-il, sans

recevoir les sacrements et faire partie du troupeau, je ne le pourrais pas. Je crois que je m'évanouirais ! » Et il préférait prier seul.

Il y avait aussi les *Cahiers!* Ses abonnés comprendraient-ils qu'il se déclarât tout à coup catholique et pratiquant? Lui-même il avait son église, il avait ses fidèles. C'étaient des mots qu'il n'employait jamais, mais c'est eux qu'il faut employer si l'on veut donner l'idée juste du sentiment mystique qui l'attachait à son œuvre. Il y avait là des juifs, des protestants, des catholiques, à peu près tous athées. Il ne fallait pas les brusquer. C'était justement son affaire de les amener peu à peu au point où il était lui-même. Péguy tout seul reprenant le chemin du catéchisme et de la paroisse Saint-Aignan, ce n'était déjà pas mal, mais Péguy en procession avec douze cents abonnés derrière lui, c'était bien une autre aventure ! Il voyait grand comme toujours ; et sans trop rien préciser, à la fois comme un argument commode et comme une chose possible, il imaginait une sorte de vaste mouvement religieux, une renaissance de la mystique chrétienne, dont il serait l'initiateur et qui n'aurait pas de peine à trouver des adeptes dans le peuple élu des *Cahiers*, ce vieux peuple d'abonnés, ces vieilles troupes éprouvées, ces demi-soldes héroïques de la justice et de la vérité, qui comptaient déjà deux campagnes à leur actif, deux campagnes mystiques pour le socialisme pur et le dreyfusisme intégral.

Ces rêveries grandioses laissaient Maritain insensible. Il goûtait peu cette superbe, où je retrouve si bien Péguy, le cher Péguy d'autrefois et de toujours, invinciblement confiant dans le succès et la vie, le Péguy de la librairie Bellais qui, pour réconforter Boivin, après des jours et des jours où l'on n'avait pas vu un seul client dans la boutique, lui déclarait, en montrant les lourdes voitures de Larousse ou de Hachette cahotant sur le pavé de Paris : « Et nous aussi, nous aurons nos voitures... de livraison, bien entendu ! » Maritain se défiait cette rêverie religieuse, de ce catholicisme ambulant qui traînait à sa suite, depuis la rue de la Sorbonne jusqu'à l'imprimerie de Suresnes, tous les saints et les saintes de Paris et sainte Geneviève à leur tête. Avec la rudesse d'un néophyte et l'aversion d'un philosophe pour une conduite qu'il jugeait

illogique, il reprochait à Péguy des tergiversations féminines, une politique religieuse retorse et compliquée. Il abusait des grâces qu'il recevait de Dieu, en croyant qu'il pouvait vivre hors des règles de l'Église, qui elle aussi est de Dieu. L'Église n'était pas, comme il semblait le croire, une sorte de gendarmerie spirituelle dont ne relevaient pas les mystiques, et puisqu'il déclarait admettre la vérité catholique, il devait aller à la messe et baptiser ses enfants.

Un jour qu'ils étaient à Lozère tous les deux assis dans l'herbe, après une longue promenade : « Et si je voulais publiquement faire profession de foi catholique et aller à la messe, dit tout à coup Péguy, quand faudrait-il que je commence? — Tout de suite, répondit Maritain. Pas dans un mois. Demain, dimanche. » Péguy demeura silencieux. Maritain se taisait aussi. Plein d'espérance et de crainte à la fois, il eut le sentiment que cette heure et ce coin de champ où ils étaient assis, étaient l'heure et l'endroit où l'œuvre de la Grâce allait enfin se parfaire, et que tout à l'heure un autre homme se lèverait sur l'herbe, non plus l'homme d'une religiosité vague, sentimentale, presque sensuelle, mais l'homme d'un ferme propos, un chrétien résolu, un véritable catholique.

Mais non. Péguy se releva comme il s'était assis. « Ce soir-là, j'ai pensé avoir manqué de force persuasive, » me disait un jour Maritain. Pas du tout. Il avait fait le possible. Mais on ne persuadait pas Péguy. Il se persuadait tout seul. Maritain le sentait troublé, et il l'était en effet. Mais ce trouble ne lui venait pas d'une hésitation, d'un doute. Je ne l'ai jamais vu hésitant. Je ne puis pas le concevoir hésitant. Son trouble, son silence, qui put donner un instant l'impression qu'il cédait, c'était l'immense angoisse de quelqu'un qui sait parfaitement qu'il ne doit pas agir autrement qu'il n'agit, qu'il n'agira jamais autrement, et qui mesure du même coup les profondeurs d'une détresse à laquelle ni lui ni les autres ne peuvent rien changer.

« Comment pouvez-vous dire cela! me répond Maritain. Je l'ai vu inquiet, hésitant, tourmenté, désemparé. Je l'ai vu, de mes yeux vu. Et d'ailleurs n'est-il pas absurde de penser qu'au moins à ce moment, dans un débat qui engageait sa vie, Péguy n'a pas hésité, n'a pas délibéré, et qu'il s'est jeté tête baissée dans une voie plutôt que dans une

autre?... Vous le savez, ce n'est pas moi qui suis allé le chercher. C'est lui qui est venu me trouver. Il m'avait pris pour messager entre lui et Solesmes, et mon rôle se bornait à lui rapporter la réponse de nos amis bénédictins. Je ne le sollicitais point, je n'appelais pas ses confidences. Il me questionnait, je répondais. Et croyez bien que les réponses que j'étais obligé quelquefois de lui faire, sous peine de trahir la confiance de ceux auprès desquels il m'avait envoyé, et de le trahir lui-même, je ne les faisais pas sans un déchirement intérieur, car j'avais pour Péguy la plus grande tendresse. »

Et tout cela est vrai, et Maritain a bien raison de dire : « Péguy était inquiet. Péguy m'interrogeait. » Oui, il était inquiet, oui il l'interrogeait, mais la réponse ne l'intéressait pas. Il était comme ces héros des tragédies de Racine et de Corneille qui ont toujours des confidents auxquels ils font mille questions pour entendre une voix qui réponde à leur propre voix, mais non pas pour recevoir un conseil. Il est bien vrai qu'il avait envoyé Maritain comme messager *apud Anglos*, et comme annonciateur d'une bonne nouvelle. Mais il est aussi vrai qu'il ne l'acceptait pas comme le messager qui lui rapportait de là-bas la discipline et le commandement.

A quelques jours de là, il lui écrivait ce billet : « J'ai beaucoup médité ce que vous m'avez dit l'autre jour. J'ai beaucoup prié. Ce que vous me dites me paraît non seulement à contre-temps pour un temps, mais à contre-voie pour l'épreuve présente. Je m'en tiens à la conduite que j'avais précédemment adoptée, et qui commençait de fonctionner. Sans entêtement aucun, croyez-le, mais avec fermeté. N'ajoutez point à mes peines qui sont immenses, j'ai fait mon examen de conscience, je n'ai trouvé en tout ceci que des épreuves terribles, dont je sortirai Dieu aidant. »

Un soir, la sœur de Maritain qui avait laissé là les idées de *Jean-Pierre* pour se convertir elle aussi, passa voir Péguy aux *Cahiers*. Quelques jours auparavant, elle avait été frappée par son air de lassitude et venait prendre de ses nouvelles. Il la reçut dans cette arrière-boutique qui donnait sur la cour et qu'occupaient naguère Charles Guieysse et ses *Pages libres*. Bien des fois j'y suis venu, moi aussi, au soir tombant, dans cette triste pièce où, du plancher jusqu'au plafond, les huit séries des *Cahiers* s'alignaient contre les

murs dans leur ordre militaire ! Et bien des fois, causant avec Péguy, j'ai senti tous ces invendus peser sur ses épaules de tout le poids des difficultés de sa vie. De l'autre côté de la cloison vitrée, sur laquelle s'appuyait un autre rempart de *Cahiers*, Bourgeois, penché sur ses boîtes de fiches, faisait l'appel des abonnés. La nuit emplissait la cour sinistre où s'était installé déjà le marchand de yoghourt qui devait nous dévorer tous, Péguy, les *Cahiers*, notre jeunesse, et où, de temps en temps, passait quelqu'une des filles-fleurs défraîchies de la brasserie voisine. Une lampe à pétrole sous un abat-jour de carton vert éclairait mal ce réduit, où Péguy aimait se tenir.

« Comment allez-vous? lui dit-elle. — Fort mal, répondit-il. Je m'en vais. Ma maladie de foie me dévore. Je n'en ai plus pour longtemps. — N'y a-t-il que cette maladie qui vous ronge? — Ah ! vous le savez bien, tout s'en mêle fit-il après un silence, je souffre atrocement, je souhaite de mourir. — Avant d'avoir vécu comme Notre-Seigneur vous le demande? — Je suis las, à bout, épuisé, ma vie temporelle est manquée. — Vous pouvez la changer si vous changez votre cœur. Vous ne pouvez rien sans Jésus. — Je prie sans cesse, malgré cela je suis horriblement malheureux. » La jeune femme lui dit alors qu'elle n'en était pas surprise, qu'il était tenté, tourmenté, qu'il les avait tous déçus et qu'il ne faisait rien pour développer sa vie chrétienne. « J'ai des grâces que vous ne soupçonnez pas ! s'écria-t-il passionnément. — Justement, à cause de ces grâces, vous devriez avoir pour Dieu une gratitude infinie, et vous devriez la lui montrer. Si vous n'avancez pas, vous reculez. — Ma vie est dure, répliqua-t-il, je suis écrasé. Et puis, chez moi, c'est la guerre. Je souffre atrocement. — C'est votre faute, mon cher Péguy. Vous pouvez réparer ce mal. Comment votre femme changerait-elle, alors que vous êtes triste, troublé, et certainement inquiet, nerveux, injuste dans la vie commune. — Ah ! fit-il les yeux pleins de larmes, si je pouvais communier ! — C'est justement ce que Dieu désire pour vous guérir, vous consoler et ramener la paix en vous-même, et chez les vôtres. » Et elle lui conseilla de s'adresser à un prêtre. « Les prêtres ne sauraient pas me parler », répondit-il avec humeur. Vivement elle lui reprocha cette mauvaise pensée : « Vous avez un ami qui prie pour vous. Un ami dont les paroles et les consolations pourraient

vous ouvrir le ciel, et vous parlez ainsi ! — Ah ! Baillet ! » s'écria-t-il, et ses larmes redoublèrent. Puis après un silence : « Je suis horriblement tourmenté, reprit-il d'une voix navrante. Je sens bien qu'il se livre en moi un combat terrible. — Et vous ignorez qui sera victorieux ? Notre-Seigneur attend de vous que vous vous prononciez. Allez à lui. N'hésitez pas. » Péguy avait une mine si creuse et un air de telle souffrance, tandis qu'il s'abîmait dans ses tristes réflexions, que l'ancienne directrice de Jean-Pierre se mit intérieurement à supplier la Vierge de l'inspirer dans ses paroles : « Je crains, mon ami, lui dit-elle, avec un instinct juste et profond, que vous vous complaisiez dans votre douleur. » Ces mots le révoltèrent. « Alors, continua-t-elle, montrez-le, adressez-vous à qui console. Je vous affirme que vous êtes dans l'erreur. Vous n'aimez pas Dieu comme il faut. Vous êtes dans la tristesse et le trouble. Or vous savez que Dieu nous a créés par amour afin que nous vivions dans la joie. » Péguy l'écoutait gravement, et ses larmes coulaient. « Mon péché, c'est vrai, dit-il, c'est le manque de confiance... Oui, connaître la paix, la paix avec Jésus ! » Et brusquement il ajouta : « Oh ! que je voudrais voir Baillet ! »

Dès le lendemain, la sœur de Maritain écrivait à dom Baillet une lettre pour lui raconter l'entretien qu'elle avait eu, et qui s'achève ainsi : « J'encourageai de toutes mes forces notre ami dans la résolution de vous voir, et comme il me disait qu'il lui était impossible d'aller jusqu'auprès de vous, je lui conseillai de vous écrire pour vous demander de venir. Pardonnez-moi, Révérend Père, d'avoir eu cette hardiesse. Mais je voyais notre pauvre Péguy à toute extrémité, dans une confusion inexprimable, tenté d'une manière extraordinaire. « Oui, je vais lui écrire », me dit-il. Je le forçai à me promettre qu'il allait le faire tout de suite. Il m'accompagna dehors quelques pas. Son visage était bouleversé, mais son air était doux, ses yeux très bons, son regard confiant, plein de douceur. Seulement, si vous aviez pu voir son extérieur misérable, son amaigrissement, tout son pauvre air tourmenté ! Sûrement il est à bout de forces. La maladie le tient. Il ne dort plus, il mange à peine. Il travaille avec fièvre pour gagner son pain et celui de sa famille, et tous ceux qui le voient de près ou de loin sont épouvantés de son aspect. Il désire se confier à vous. Comme je souhaite qu'il puisse vous voir ! »

Mais pas plus qu'il n'était allé, le dimanche, à la messe, comme avait pu l'espérer Maritain, jamais Péguy n'écrivit à Baillet cette lettre qu'il avait promis d'écrire au milieu de son désarroi. Il pouvait paraître céder, mais il se reprenait aussitôt, avec cette habitude qu'il avait de ne pas tenir tête et de se dérober, un peu à la manière paysanne. Il savait bien que Baillet, en dehors de ses prières, ne pouvait lui être d'aucun secours. Que pouvait-il comprendre à ses tergiversations, lui qui jadis avertissait son père par une simple carte postale qu'il se faisait bénédictin? Péguy ne voulait pas engager la conversation avec lui, mêler ce pur esprit de moine aux confidences d'un pécheur, à ses histoires de famille, à ses difficultés intimes, et sentir de cœur à cœur la tristesse de son ami. Comment résister à Baillet? Il redoutait de se trouver devant lui sans défense, et, par quelque parole imprudente, de s'engager plus avant qu'il ne l'aurait désiré.

Baillet ne voyant rien venir, continuait de prier pour lui, et l'invitait à passer quelques jours dans l'atmosphère bénédictine. Péguy lui répondit par ce mot affectueux mais où perce une ironie assez dure et le désir de ne pas être troublé dans sa solitude intérieure :

« On t'a dit, mon cher Baillet, que je traversais des épreuves sans nombre. On a eu raison de te le dire. Mais il faut bien que tu saches que ces épreuves sont purement extérieures et purement temporelles. Surtout, ne vous faites point des montagnes de tout ce qui me concerne. C'est beaucoup plus simple que cela. Il y a dans le siècle des misères incessantes, qui sont petites, qui recommencent tous les jours, qui font souffrir atrocement, qui sont ingrates, qui peuvent tuer, que vous ne pouvez imaginer ; que nous devons supporter. J'ai bien cru cet hiver que j'allais mourir. Nous t'eussions fait venir en temps utile. De ceci tu peux avoir une assurance totale. Il est tout à fait vrai que je considérerais comme un grand bonheur et comme une grande halte dans toutes ces misères, de pouvoir avoir avec toi quelque entretien de tout repos dans une retraite ; mais tant que je ne meure pas, j'hésite et je me fais un grand scrupule de te dérober, fût-ce un peu de temps, aux règles de ton ordre. J'ai un tel goût et une telle admiration pour la règle, je me soumets moi-même dans le siècle à des règles si sévères de mœurs, de travail, de prière, de pureté et de

pauvreté, j'ai une telle admiration pour la règle et j'aime tant que tu y sois, que je me fais un grand scrupule d'un dérèglement, fût-ce pour moi. Je pars le mercredi 28 pour mon service militaire. Je serai libéré le mercredi 14, veille de l'Ascension.

« Ton ami en Dieu.

« Charles Péguy. »

Un jour enfin, Péguy, lassé d'entendre ses amis lui reprocher toujours de manquer de courage devant sa belle-mère et sa femme : « Eh bien, allez-y voir, » dit-il à Maritain. Et Maritain y alla.

Madame Péguy et sa mère le virent entrer avec angoisse, car elles le tenaient, l'une et l'autre, pour un vrai fanatique, prêt à détruire la paix de leur foyer. Maritain s'en doutait, et, pour les rassurer, il leur tint ce raisonnement qui lui semblait tout simple : « Puisque vous ne croyez pas, pourquoi vous opposer à faire baptiser les enfants? Pour vous, c'est un acte indifférent, et pour Péguy c'est essentiel. » Mais le baptême n'était pas le moins du monde indifférent aux deux femmes ! Ce n'était pas pour elles une formalité négligeable. Le sentiment catholique, qui avait existé autrefois dans leur famille, et qui s'y était aigri, avait tourné chez elles en une sorte de religion à rebours. Madame Baudouin, qui parlait pour sa fille, croyait aux conséquences du baptême beaucoup plus que Maritain ne l'aurait souhaité à cette heure. Elle avait été baptisée. Elle disait qu'elle avait souffert des engagements qu'on avait pris pour elle et qu'elle voulait épargner cette expérience à ses petits-enfants. Elle doutait d'ailleurs que Péguy désirât véritablement ce qu'on lui demandait. S'il était catholique, on le verrait aller à la messe. Or il n'y allait point. Et tant qu'il n'irait pas, elle refusait de croire que sa conversion fût sincère.

Maritain, jusqu'au bout, conserva le plus grand calme. Il ne parla pas d'autre chose que de la question du baptême. Mais sous ce calme, que pressentirent les deux femmes? Elles ont gardé de cette scène un souvenir épouvanté. Et quels que furent les propos échangés, il faut croire qu'il y avait chez elles un sentiment bien tragique des choses (et qui jette beaucoup de lumière sur la conduite de Péguy), car elles n'hésitaient pas à dire : « Nous aimerions mieux nous suicider que de voir baptiser les enfants. »

Quand il rentra, le soir, Péguy trouva sa maison consternée. Il comprit, mais trop tard, qu'il avait bien eu tort d'envoyer un ambassadeur. Il savait que les siens étaient irréductibles, et pour en convaincre personne ce n'était pas la peine de bouleverser son ménage... Il n'avait plus qu'à vivre, comme il avait fait jusque-là, c'est-à-dire comme un pécheur. Il faut bien qu'il y ait des pécheurs pour que Dieu puisse pardonner ! Et la philosophie de Bergson accourait à son aide pour lui fournir sur le péché et la grâce des idées qui lui permettaient de s'installer, pour ainsi dire, au cœur de la vie chrétienne tout en demeurant en dehors de la communion des fidèles.

« Ce qui tue l'esprit, dit Bergson, c'est l'habitude de penser par idées toutes faites. Quand nous cédons à ce penchant, nous cessons d'être des vivants pour devenir des mécanismes. Rien ne bourgeonne plus en nous, nous ne sommes plus qu'écorce et bois mort. » Sur le plan de la vie mystique, l'Église disait-elle autre chose quand elle déclare *que la mort spirituelle provient d'un endurcissement*? En langage bergsonien, Péguy traduisait de la sorte : « Le pire n'est pas d'avoir une âme mauvaise, même perverse, mais d'avoir une âme toute faite, une âme durcie par l'habitude. Sur une âme habituée, la grâce ne peut rien. Elle glisse sur elle comme l'eau sur un tissu huileux. Il y a des âmes qui ne pechent jamais, et qui ne reçoivent jamais de grâces (les dévots d'Orléans par exemple), et d'autres au contraire qui vivent sans cesse dans le péché, et en qui les grâces abondent. Pauvres honnêtes gens ! Pauvres gens sans péché ! Leur peau de morale, toujours intacte, leur fait un cuir sans défaut. Ils ne présentent pas cette affreuse blessure, cette inoubliable détresse, ce point de suture éternellement mal joint, cette mortelle inquiétude, cette invincible arrière anxiété, cette amertume secrète, cet effondrement perpétuellement masqué, cette cicatrice éternellement mal fermée, cette entrée à la grâce qu'est essentiellement le péché. » Le péché, dans le spirituel, lui semblait tenir le même rôle que la pauvreté dans le monde. De même qu'il faisait sortir de cet état de pauvreté toutes les vertus temporelles, il pensait que les dispositions les plus propres à nous tenir en contact avec Dieu naissaient de l'état de péché. Dieu aime les pécheurs, disait-il, les bons pécheurs, s'entend, car il y a les mauvais pécheurs. Lui il

était un bon pécheur. Il vivait dans l'état de péché (et même de péché mortel) puisqu'il croyait à l'Église, qu'il était de l'Église, et qu'il restait en dehors d'elle. Il vivait dans l'état de péché puisqu'il prêtait avec trop de complaisance sa pensée et son cœur à un amour impossible. Mais il sentait en même temps, par une saisie immédiate, que cet état misérable, loin d'éloigner de lui la grâce, l'attirait au contraire. Elle lui venait de toutes parts, le pressait, l'envahissait, le tenait dans une relation continuelle avec le monde invisible. Contre cette expérience profonde, que pouvaient les principes invoqués par Maritain? Que pouvaient-ils contre ce pauvre, d'une espèce si particulière, à qui on offrait la fortune et qui s'entêtait à rester pauvre ; contre ce pécheur à qui l'on offrait le moyen de sortir du péché, et qui s'obstinait à trouver dans son péché la source des grâces divines.

Par une contradiction bizarre, ou peut-être par l'excès même du sentiment qu'il portait dans l'amitié, Péguy usait vite ses amis. Le temps de Maritain était déjà passé. Il ne voyait dans ses paroles que des propos sans confiance, des propos disgraciés, qui ne tenaient aucun compte de son expérience intérieure, des grâces que la prière lui donnait et de ses relations avec Dieu. Dieu n'était pas si impatient ! Il savait attendre, lui ! Il n'était pas si pressé, lui ! Il savait, il travaillait. Il travaillait à sa manière, qui n'était pas syllogistique. Mais voilà ! Maritain voulait être, à lui tout seul, plus malin que Dieu le Père et que tous les saints de Paris !... Il fallait à Péguy un autre confident que ce jeune philosophe trop attaché à sa logique, à l'absolu de la doctrine. Il lui fallait quelqu'un de plus sensible aux illogismes et aux détresses du cœur, quelqu'un qui eût passé comme lui par la dureté de la vie, quelqu'un de simple et de très malheureux. Ce confident existait quelque part. Il vint même sans qu'on l'appelât. Et, naturellement, c'était un vieil ami de la cour rose.

Depuis les jours de Sainte-Barbe, le joyeux matelot Joseph Lotte avait fait dans la vie une navigation assez dure. Refusé à l'École, maître d'études à Nantes, boursier d'agrégation à Rennes, professeur de sixième au collège de Loudun, et de quatrième à La Roche-sur-Yon, il menait une petite vie universitaire sans éclat, que Péguy lui enviait, les jours où l'abonné lui donnait du fil à retordre. A l'imitation de Péguy

(il faut, nous disait-il, se marier et se marier jeune !) Lotte s'était marié presque au sortir de Sainte-Barbe, et je me vois encore, à sa noce, au milieu de ces Lotte inommbrables, si cordiaux, si braves gens, tous marins ou appartenant à quelque chose de la marine, et qui ne comprenaient pas très bien que leur famille d'oiseaux de mer, d'albatros, de goëlands, eût produit tout à coup ce canard : un professeur ! Nous allâmes, après le repas, dans un petit café de Cherbourg, où il avait des souvenirs. C'était là que le vieux mécanicien en retraite, son père, anticlérical comme un Breton quand il l'est (deux de ses sœurs étaient religieuses au couvent de l'Adoration perpétuelle à Quimper !) retrouvait chaque soir ses amis. Quand la manille se prolongeait un peu tard, « maman Lotte » envoyait Joseph, qui avait alors sept ou huit ans, chercher « mon Lotte » au café. Le plus souvent, le vieux mécanicien suivait docilement l'enfant, mais quelquefois il l'oubliait sur le billard ou la banquette, où Joseph s'était endormi. Et, ce soir, nous venions, Lotte, sa femme et moi, comme en pèlerinage à la banquette et au billard...

L'existence de classes et de leçons, qui semble rabâcher éternellement l'adolescence, et où j'ai vu s'assoupir doucement tant d'aimables esprits, avait glissé sur lui comme les brumes de l'Atlantique sur le ciré d'un Terre-neuva, sans rien changer à son allègre nature. De temps à temps, à Pâques ou à Noël, il apparaissait à Paris. Il venait voir Péguy, sur lequel il continuait de régler toujours son pas, comme au temps de la cour rose. Et le soir, chez Francis Delaisi, l'écrivain syndicaliste qui approvisionnait d'idées tous les gens de la C. G. T., c'étaient de joyeuses réunions, auxquelles je prenais part quelquefois, en compagnie du délicieux Charles Müller, qui composait avec Reboux ces chefs-d'œuvre *A la manière de...* Lotte et Müller y buvaient sec et sortaient à cette occasion les chansons de terre et de mer dont ils étaient abondamment pourvus, ces chansons qui sentaient le sac, la poussière et la route, l'écume de la vague et bien d'autres choses encore ! Après quoi, parfaitement satisfait de cette semaine de jeunesse, Lotte regagnait La Roche-sur-Yon.

Brutalement le malheur arriva. En une nuit, sa petite fille fut emportée par un mal mystérieux. Peu après, sa femme Henriette faillit mourir, elle aussi, d'une violente

typhoïde. Dans ces terribles moments, un de ses collègues du lycée, le romancier Émile Baumann, le soutenait de son amitié, et, en catholique fervent, cherchait à tourner ces épreuves à son profit spirituel, car il va sans dire que Lotte était, comme Péguy, incroyant. Pourtant, quand sa femme fut guérie, il accepta qu'on baptisât l'enfant qui leur restait, comme elle en avait fait le vœu pendant sa maladie. Baumann lui-même, presque au même moment, perdit un fils d'une quinzaine d'années, animé d'une foi brûlante, et qui aimait Lotte comme un grand frère. Un quart d'heure avant de mourir : « Lotte, lui dit l'enfant, mettez-vous à genoux, faites le signe de la croix, jurez-moi de vous convertir. » Lotte s'agenouilla, fit le signe de la croix, et dit « oui » avec douceur.

Six mois plus tard, sa femme retombait gravement malade. Bien qu'elle fût déshabituée depuis longtemps de toute pratique religieuse, elle demanda à voir un prêtre. Lotte, une fois encore, se rendit à son désir. Cinq jours après, elle succombait. La douleur de Lotte fut immense, mais rien de chrétien dans sa douleur. « C'est maintenant le grand vide de l'absence éternelle », écrivait-il à Baumann. Tous ces deuils n'avaient rien changé, du moins en apparence, à ses dispositions intimes. Il demeurait toujours fidèle à la religion de Péguy, à la religion tout humaine et socialiste des *Cahiers de la Quinzaine*.

En septembre de la même année (c'était en 1908), Lotte vint voir Péguy à Orsay. Il le trouva couché, malade. Péguy lui dit sa lassitude, sa soif de repos, et une fois de plus son désir d'avoir quelque part, en province, une classe de philosophie dans quelque collège lointain, où il pourrait enfin, sans angoisse, produire ce qu'il portait en lui. Lotte crut d'abord que sa fatigue venait des années de surmenage où il avait mené de front son œuvre de création personnelle et la lutte quotidienne pour l'existence des *Cahiers*. Sans doute. Mais il y avait autre chose que Lotte ignorait encore, l'épuisement de la crise religieuse où il était engagé, et les tourments de toute sorte qu'elle entraînait avec elle. Tout à coup il se dressa sur le coude, et les yeux pleins de larmes : « Je ne t'ai pas tout dit. J'ai retrouvé la foi, je suis catholique. » « Ce fut soudain, ajoute Lotte, comme une grande émotion d'amour ; mon cœur se fondit, et pleurant à chaudes larmes, la tête dans les mains, je lui dis presque malgré moi :

« Ah ! pauvre vieux, nous en sommes tous là ! » Nous en sommes tous là ! d'où me venait ce mot, puisque l'instant d'avant j'étais encore incroyant. De quel travail, de quel lent, obscur et profond travail révélait-il l'action? A cette minute, je sentis que j'étais chrétien. »

L'étrange scène ! si éloignée des propos d'autrefois, et où pourtant les deux vieux camarades, roulés tous les deux par la vie et battus par la détresse, se retrouvaient face à face exactement dans la même attitude qu'ils avaient toujours eue l'un devant l'autre : l'un impérieux, l'autre docile, si l'on peut employer des mots aussi brutaux pour exprimer les sentiments qui s'échangeaient entre eux avec un tel abandon. Ce que n'avaient pu obtenir les exhortations de Baumann, la prière du jeune homme à l'agonie, la mort de sa fille Monique et de sa femme Henriette, un mot de Péguy l'avait fait. Une fois de plus, comme naguère, quand nous tournions dans la cour rose, Lotte se mettait au pas de Péguy. Et je n'entends point dire par là que l'amitié de Baumann n'ait pas mis au cœur de Lotte une sourde inquiétude, ni que la mort d'Henri, de Monique et d'Henriette n'ait pas fait naître en lui un secret désir d'espérance. Mais ces germes invisibles auraient-ils jamais levé si dans cette chambre de Lozère, sur le bord de la route, Péguy, se dressant sur le coude, ne lui avait dit avec des larmes qu'il avait retrouvé la foi?...

Tandis que le fidèle Lotte venait ainsi à son chevet comme un oiseau annonciateur de cette conversion en masse des abonnés des *Cahiers de la Quinzaine*, dont il parlait à Maritain, Maritain, lui, s'éloignait de plus en plus de sa pensée. Persuadé de l'incompatibilité de la philosophie bergsonienne et de la foi catholique, ingrat, disait Péguy, envers le bergsonisme qui l'avait arraché au matérialisme sorbonnard, il reniait aujourd'hui son enthousiasme de naguère pour un système qui n'accorde de crédit qu'aux intuitions de la conscience et réduit l'intelligence au rôle d'une pauvre servante qui ramasse les miettes de la table. Chaque jour il subissait davantage le prestige de saint Thomas et de cette philosophie scolastique qui, par des raisonnements bien conduits, se donne pour objet de prouver ce que la foi, par sa propre vertu, connaît comme la vérité. Aux bords de la Garonne, j'ai connu un de ces thomistes qui trouvait

dans la *Somme* une démonstration si parfaite de la vérité des dogmes qu'il en était vaguement effrayé. « Il n'y a qu'une chose qui m'inquiète, avouait-il à ses élèves, c'est que toutes choses trouvent si bien leur raison d'être dans saint Thomas qu'il n'y a plus de place pour le mystère ! » Et je crois bien que saint Thomas lui-même avait comme une appréhension qu'on fût tenté de mettre la raison raisonnante sur le même plan que la foi, car il disait à un moine qui le félicitait d'avoir tout expliqué si bien : « Laissons cela, mon frère, ce n'est que de la paille ! » Ce qui ne l'empêcha pas de mourir en commentant le *Cantique des cantiques*.

— Bergson vous joue un mauvais tour, disait Maritain à Péguy. Le catholicisme est autre chose que ce sentiment du divin que vous pensez saisir en vous-même. L'intelligence a son rôle dans la foi, et la raison chrétienne s'exerce sur les vérités révélées pour constituer une sagesse, inférieure sans doute à la foi, mais supérieure à toute science humaine. A force de méconnaître les droits de l'intelligence et d'opposer sans cesse la foi à la théologie, la racine aux branches, craignez de porter atteinte à la foi elle-même, et de tomber dans le modernisme que vous détestez. Les dogmes s'expriment dans des formules élaborées par l'esprit, et qui nous livrent une vérité infaillible. En refusant toute valeur à ce travail de l'esprit, la philosophie bergsonienne ruine l'idée du dogme et atteint la foi elle-même. Lisez saint Thomas, Péguy... »

Et Péguy répondait : « Laissez-moi donc tranquille avec votre saint Thomas ! C'était quelqu'un comme Boutroux ! Je donnerais toute la *Somme* pour l'*Ave Maria* et le *Salve Regina*. On n'atteint pas la certitude par des raisonnements. Pascal lui-même raisonne trop. Alors les incrédules lui poussent des colles et se foutent de lui. Votre thomisme est une algèbre où je ne trouve rien pour mon âme. C'est de la pensée morte, le durcissement des artères, la sclérose du catholicisme. A-t-il fallu attendre douze siècles pour avoir un catholicisme pensé, mis en forme, solidement présenté? A côté de la *Somme*, l'Évangile ne serait qu'un florilège de petites histoires et de balbutiements. Songez donc ! Dans les paroles du Christ il n'y a pas une abstraction, et dans la Bible non plus ! »

Au fond, le désaccord qui le séparait de Maritain était, à ses yeux, de même ordre que celui qui, jadis, l'avait séparé

de Lucien Herr. Il n'aimait pas plus la Sorbonne du treizième siècle qu'il n'aimait celle du vingtième. Socialiste par le cœur et l'expérience qu'il avait du vieux petit monde d'Orléans, que lui importait la *Somme* de Karl Marx et autres idéologies? Chrétien par intuition, il retrouvait à lui tout seul le christianisme dans son cœur. Que lui importait saint Thomas, qu'il n'avait d'ailleurs jamais lu, et sa philosophie de l'Être? Un mot de sa mère, ou de quelque artisan du vieux faubourg Bourgogne, l'éclairait mieux sur la vie temporelle que tous les Congrès du Parti socialiste. Et dans le domaine spirituel, un mot de saint Louis ou de Jeanne d'Arc mettait tout saint Thomas par terre. Il jugeait que pour les théologiens l'Église n'était qu'une abstraction, un système, une preuve par neuf. Et pour lui, au contraire, c'était quelque chose d'assez pareil au faubourg d'Orléans ou à notre vieille cour rose, à la turne Utopie, à la chambrée, au régiment, une vie en commun, des sentiments communs, une expérience spirituelle commune, que tout bon catholique fait pour sa modeste part. Cette expérience-là, les saints la poussent beaucoup plus loin que le commun des mortels. Ils forment dans la suite des temps une société vivante, la communion des saints, qui est la réalité de l'Église la plus vraie, la plus objective et la mieux vérifiée. A quoi bon la métaphysique alors qu'il y a la sainteté? Pourquoi s'occuper des docteurs qui sont toujours en désaccord, puisqu'on peut vivre selon les saints qui ne se contredisent jamais?... »

— Les saints, mon cher Péguy, ils allaient au moins à la messe, répliquait Maritain.

Son indépendance affirmée à l'égard des théologiens, Péguy n'en sentait que plus vivement le besoin de se mettre en paix avec lui-même dans l'ordre des choses humaines qui ne dépendaient que de lui. Jusqu'ici il avait pensé que c'était faire assez que de ne pas céder au sentiment défendu dont il était tourmenté. Il y résistait fermement et s'en enchantait tout de même. Mais le catholicisme ajoutait ses raffinements particuliers à l'idée déjà si inquiète qu'il se faisait de la pureté. Le désir est un péché, la tentation est un péché. « Nous savons ce que c'est, écrit-il, d'avoir du regret, du remords, du souvenir, de la honte, de la contrition sans avoir failli et sans avoir rien à se reprocher, du péché sans avoir

péché, et que ce sont là les plus profonds et les plus ineffaçables. » Et tandis que dans sa cellule Baillet, déçu, se demandait : « Que fait Péguy dans la voie du salut? », Péguy prenait la résolution la plus dure qu'il pût s'imposer à lui-même. Dans le monde imaginaire où nous avions tous notre place et où il avait aussi la sienne, il se mettait à côté de Rodrigue et de Chimène, de Sévère et de Pauline, sur le plan cornélien où l'amour et l'honneur sont deux grandeurs égales, qui peuvent se combattre mais se pénètrent l'une l'autre. Pour élever une barrière de plus entre lui et un amour impossible, il décidait l'héroïne de sa tragédie intérieure à se créer, elle aussi, un foyer. A la manière d'un héros de Corneille, ou bien plus simplement du plus misérable des pécheurs, il écartait de lui la tentation comme il pouvait. Il cherchait un refuge dans les profondeurs de sa peine. Mais pourquoi expliquer ce qu'il a dit lui-même si magnifiquement dans cette prière à la Vierge :

Quand il fallut s'asseoir à la croix des deux routes
Et choisir le regret d'avecque le remords,
Quand il fallut s'asseoir au coin des doubles sorts
Et fixer le regard sur la clef des deux voûtes,

Vous seule, vous saviez, maîtresse du secret,
Que l'un des deux chemins allait en contre-bas,
Vous connaissez celui que choisirent nos pas
Comme on choisit un cèdre et le bois d'un coffret.

Et non point par vertu, car nous n'en avons guère,
Et non point par devoir, car nous ne l'aimons pas,
Mais comme un charpentier s'arme de son compas,
Par besoin de nous mettre au centre de misère,

Et pour bien nous placer dans l'axe de détresse
Et par ce besoin sourd d'être plus malheureux
Et d'aller au plus dur et de souffrir plus creux
Et de prendre le mal dans sa pleine justesse...

Baillet priait pour son ami.

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

(*A suivre.*)

Deux crises financières[1]

1715-1925

Si nous rapprochons par-dessus deux siècles ces deux dates, ce n'est point par jeu. L'histoire économique se renouvelle assez peu : elle obéit dans son évolution à des lois, qui produisent des effets sensiblement constants, et il ne peut être qu'avantageux d'éclairer nos hésitations et nos inquiétudes présentes des leçons d'un passé toujours vivant.

*
* *

Certes, la situation financière que firent à la France les guerres de Louis XIV ne saurait exactement se comparer à l'héritage embarrassé que nous avons nous-mêmes recueilli de la Grande Guerre. Au crédit de nos arrière-grands-parents, il faut inscrire ce fait capital que notre pays ne supportait en leur temps le poids d'aucune dette extérieure. Il avait donc l'entière maîtrise de sa politique et de ses moyens ; il échappait, à la fois, par cette circonstance et parce que la technique monétaire était moins perfectionnée, aux pressions que nos créanciers peuvent aujourd'hui exercer sur nous par une opportune manœuvre des changes. De même,

(1) *Copyright* 1925 *by Bernard Grasset.* Ces pages serviront de conclusion à une étude sur la crise financière en France au dix-huitième siècle, qui paraîtra sous le titre : ***Le Bureau de Rêveries.***

nul n'avait au dehors le droit d'apprécier, avec la méfiance attentive d'un ayant-droit impatient, la régularité et les principes de notre gestion financière ; n'ayant rien à payer qu'à nous-mêmes, nous étions les seuls juges de notre capacité de paiement. Et cela constitue un avantage moral et matériel sur l'importance duquel il n'est pas besoin d'insister.

Nul besoin de souligner non plus qu'en dépit de la gestion aventurée du Grand Roi, l'endettement du royaume comme le déficit budgétaire étaient loin d'égaler ceux dont nous sommes présentement affligés. La faute n'en est point seulement à la diminution depuis deux cents ans de ce qu'on appelle assez improprement la valeur de « l'argent ». La durée du conflit mondial, le luxe des moyens qu'il y fallut déployer, nécessitèrent des dépenses qu'au temps des armées de métier et des armements sommaires, temps où l'intérieur pouvait continuer de vivre sans trop se soucier de ce qui se passait aux frontières, on n'eût même pas soupçonnées.

Ces réserves faites, observons les causes immédiates du péril financier dont nous voyons le pays menacé d'un siècle à l'autre. Elles sont très voisines.

Chamillart, Desmarets, contrôleurs des Finances de Louis XIV, ont à faire face à des dépenses extraordinaires : les ressources normales, déjà insuffisantes pour les engagements courants, ne sauraient donc leur être de la moindre utilité. En de telles conjonctures, un argentier classique et sage ne peut procéder que par compression des dépenses ou augmentation des recettes d'impôts. De compression de dépenses, il ne peut être question dans les années 1700, parce que des privilèges et des habitudes prises s'y opposent, et aussi parce que l'Exécutif est notoirement incapable de se restreindre. Des impôts nouveaux? on y songe, mais outre que là encore les privilèges réduisent singulièrement le nombre des contribuables « utiles », on redoute d'accroître en les levant le mécontentement causé par les difficultés intérieures et extérieures. S'il advient qu'on passe outre, l'utilisation de formules de taxation inédites, auxquelles l'opinion n'a pu encore s'acclimater, et qui ajoutent de ce fait aux troubles économiques, réduisent dans de considérables proportions les évaluations fiscales. La guerre finie, les mêmes errements persistent pour sa liquidation. Noailles

a sans nul doute entrevu la vérité financière, c'est-à-dire le sacrifice imposé à la richesse et la restriction des dépenses publiques et privées. Mais à une autre échelle, il trouve devant lui les mêmes obstacles que ses prédécesseurs, et ces obstacles, mal soutenu comme il l'est, il ne se sent pas de taille à les abattre. Il ruse avec eux quand il ne peut les tourner. Comme ses prédécesseurs encore, il se réfugie dans le remède facile et transitoire de l'emprunt et dans maints expédients qui, pour être pleins de couleurs, constituent les mêmes erreurs politiques et techniques reproduites de nos jours sur une plus large échelle.

Car nous aussi, nous avons connu, devant l'afflux des dépenses de guerre, de semblables hésitations à les financer régulièrement par l'impôt : nous avons, en pleine crise également, mis en recouvrement l'impôt sur le revenu, parent éloigné de la taille proportionnelle de Vauban. Nous avons couvert un déficit croissant par l'émission de billets et de diverses espèces de papier d'État, dont les origines et l'aspect sont plus réguliers, mais la confusion presque aussi grande qu'au temps de la monarchie. Puis, la paix revenue, les dirigeants de nos finances ont suivi une politique fort voisine, au fond, de celle de Noailles. Périodiquement on songea à augmenter considérablement les recettes d'impôts (on le fit même en 1920) ; on parla sans cesse d'économies profondes, puis la crainte de l'électeur et celle du fonctionnaire empêchèrent ces desseins de se réaliser en temps utile. On crut sage de ne pas brusquer le pays, ce qui le portait à s'illusionner sur son état, et rendit son éveil particulièrement dur, lorsqu'au début de 1924 une terrible crise de change nécessita des mesures d'urgence.

Facilité pure? Pas absolument. Certes, on gardera le souvenir de telle séance typique où le précédent Parlement, mis en présence d'un déficit d'ailleurs complètement étalé de 2 milliards de francs, et sollicité par le ministre des Finances de le couvrir par l'impôt, préféra autoriser l'émission d'une quantité supplémentaire de papier à court terme. Cela, c'était bien l'imprévoyance du moindre effort. Mais les partis alors au pouvoir obéissaient, au moins dans la personne de quelques-uns de leurs chefs, à certaines idées directrices. Ils pensaient que par des réformes extrêmement prudentes, à peine ostensibles, ils reviendraient sans douleur à l'équilibre, après un certain nombre d'années. Ils comp-

taient que, pendant ce temps, les créanciers de l'État, satisfaits de ces ménagements, ne lui réclameraient point leur dû : ils pensaient surtout que nos créances étrangères, enfin récupérées, viendraient en temps utile au secours de notre Trésorerie. Et de fait, le déficit budgétaire fut progressivement réduit, tandis que la restauration des régions dévastées s'effectuait rapidement et que la vie économique jouissait d'une prospérité apparente : pour le reste, on se fiait au grand maître qu'est le temps. Ainsi pensait déjà Noailles vers 1715, lorsque passant d'une réforme à l'autre, poussant ses idées petit à petit, reculant au premier signal devant les résistances, il demandait une douzaine d'années pour remettre en état les affaires publiques.

On ne sait trop s'il y serait jamais parvenu, pas plus qu'on ne sait, en dépit des récriminations électorales, comment la crise, que voulurent réduire les gouvernements des années 1920 à 1924 aurait exactement évolué sous leur contrôle. Ce que l'on sait, c'est la façon dont les successeurs de ces gouvernements précipitèrent cette crise. Par des mesures d'ailleurs plus souvent annoncées qu'effectives, par des imprudences politiques certaines, fut peu à peu détruit, à partir de l'été de 1924, cet élément essentiel de toute campagne d'assainissement financier qu'est la confiance. Confiance dans l'État et dans son papier, confiance dont nous avons vu Noailles, aux conseils de Régence en 1715, déplorer déjà pour sa part l'affaiblissement. De ce moment (ces événements sont trop près de nous pour que nous y insistions), le précipice apparut au bout d'un très court chemin.

On vit alors l'opinion française ne plus espérer qu'en un homme-providence, en une expérience sensationnelle qui balaierait en même temps que les financiers insuffisants les périls que ceux-ci n'avaient pu écarter. En 1716, l'expérience sensationnelle s'appelait Law : en 1925, elle s'appela Joseph Caillaux : il va sans dire que nous ne comparons pas deux hommes, mais deux politiques.

*
* *

Devant les coffres vides, les argentiers ont toujours subi la tentation de la banqueroute ; nous parlions tout à l'heure du moindre effort, la banqueroute, c'est la renonciation à tout effort.

Noailles l'avait écartée, nous le savons, et Law bien plus encore, le premier par principe, le second parce qu'il se faisait fort de l'éviter par ses artifices. De même les gouvernements modernes ne crurent pas pouvoir faillir à leurs engagements, non pas parce qu'un nouveau Saint-Simon démontra que M. Doumergue n'était pas l'héritier, au sens juridique du mot, de ses prédécesseurs, mais parce qu'on mesurait les difficultés qu'une cessation de paiements, même partielle, entraînerait pour le maintien du crédit public, dont on ne pourrait de longtemps se passer.

L'histoire financière de la Régence montre à quel point cette opinion était exacte. Noailles et ses prédécesseurs firent des banqueroutes partielles en réduisant arbitrairement le taux des rentes et en supprimant quelques-unes d'entre elles : il s'ensuivit une énorme dépréciation de toutes les autres et l'impossibilité pour le Trésor d'obtenir, autrement qu'à des prix disproportionnés, l'appui dont il avait besoin de la part du public. Pareillement, il fallut en 1925 l'annonce formelle que l'État demeurerait fidèle à sa parole, il fallut le voir s'engager dans une politique conforme pour que quelque faveur revînt, de façon d'ailleurs sensible, à l'ensemble des papiers publics.

Ainsi se trouve constatée dans les deux époques l'influence prédominante sur les finances publiques d'un facteur psychologique, échappant bien entendu à toute contrainte.

Où les routes divergent, c'est sur le procédé le plus propre à entretenir la confiance dans l'opinion : il est une confiance froide et raisonnée, on dirait presque scientifique, qui vient de ce que le public a la conviction que le gouvernement progresse dans une voie peut-être difficile mais sûre. Il est aussi une confiance sentimentale, une confiance instinctive, qui vient d'une prospérité et d'une aisance générales portant à l'optimisme et beaucoup moins à l'esprit critique ; comme toutes les sensations, cette dernière forme de la confiance est sujette à de brusques ressauts, et les crises n'en sont que plus redoutables.

Law et son système furent des animateurs de la seconde manière. Law fut optimiste, ce qui est une grande vertu pour un financier, mais il le fut au point d'anticiper en permanence sur les dons d'un avenir qu'il tenait, *a priori*, pour fructueux. On le voit par exemple établir les bilans

de ses entreprises, et ultérieurement ceux de l'État, en tablant sur l'apport hypothétique des années suivantes, tel, en un tout autre domaine, nos budgets récents anticipant pendant cinq ans sur les paiements de l'Allemagne. Et ceci est une imprudence de tempérament : c'est encore et toujours de la facilité.

Plus encore, comme nous l'avons déjà signalé, Law erra sur les principes. Son erreur essentielle est d'évidence : il crut augmenter la richesse par l'augmentation du numéraire : il oublia que le crédit a seulement pour fonction de représenter des valeurs que le débiteur s'engage à payer, qui font en conséquence l'objet d'une transaction réelle, et que tout signe de crédit ne reposant pas sur cette base effective est destiné à s'effondrer. Il en va particulièrement ainsi, quand le billet n'est émis que pour effectuer artificiellement un paiement en suspens. Liant la fortune de l'État à la sienne propre, et arrosant le pays de papier pour le compte du roi, Law démontra implicitement par ses premiers succès comme par sa chute, la différence capitale d'une émission commerciale et d'une émission uniquement destinée à faire face aux embarras de l'État. Il est vrai qu'il usa de plusieurs détours. A diverses reprises, il fit de l'inflation gagée sur le rendement d'une entreprise future, mais dans les rares occasions où la réalité répondit sur ce dernier point à ses espérances, il ne put empêcher que l'excédent de signes monétaires jetés sur le marché y déterminât, dans l'intervalle, un trouble automatique et souvent étudié. Les années 1720 et suivantes nous donnent à cet égard un enseignement toujours utile : périodiquement, à nos moments difficiles, nous voyons paraître des propositions d'inflation gagées sur des impôts futurs, comme si le bénéfice de ces derniers se pouvait jamais faire sentir avant que le mal monétaire ait accusé ses effets.

Plus souvent encore (ce fut même sa règle jusqu'à l'époque des premiers craquements) Law n'imprima de billets qu'à concurrence de la valeur des actions qu'il émettait et pour munir ses souscripteurs des instruments d'achat nécessaires à leurs acquisitions. Il prétendait ainsi proportionner rigoureusement l'émission à la demande. Sophisme que nous avons vu reprendre avec abondance en ces dernières années. Car, s'il est vrai qu'il n'y a pas de circulation monétaire exagérée, lorsque cette dernière augmente à proportion

du volume des marchandises et des échanges dont celles-ci font l'objet, il en va tout différemment lorsque d'une part les marchandises n'existent pas ou que leur valeur est illusoire, et que d'autre part la demande en est artificiellement accrue. Or, Law sollicitait, par des moyens plus ou moins inférieurs, la demande purement spéculative de titres d'entreprises qui n'existaient point encore ou étaient outrageusement « soufflées ». En sorte qu'au bout du circuit, le papier émis manquait totalement de support, et représentait très exactement de la fausse monnaie : les pires violences ne purent, lorsque le public s'en aperçut, lui imposer une conviction contraire.

Qu'à côté de cela, ces errements aient provisoirement procuré au pays et aux finances un moment de large détente, que la morphine ait agi sur le malade, nous nous en étonnerons aujourd'hui moins que jamais. Toutes choses égales d'ailleurs, les fluctuations de la situation économique avant et après le système ressemblent à toutes les expériences inflationnistes que nous avons vues se dérouler depuis la guerre. Nous sommes en présence d'un « scenario » immuable. Le pays souffre d'anémie financière : pour des raisons diverses, hausse des prix, trouble de sa production, fautes du gouvernement, le crédit et le numéraire y deviennent rares, paralysant toutes les transactions jusqu'aux plus élémentaires. Le tentateur se présente, qui fournit ce dont on manque, c'est-à-dire les instruments d'échange : aussitôt tout ce qui se fabrique, trafique et consomme s'en donne à cœur joie, jusqu'à ce que le virus, qui a momentanément surexcité l'organisme économique, fasse sentir, par la hausse des prix, l'affolement des monnaies et des individus, son effet pernicieux. Pour mesurer ces ravages, voyez deux siècles avant la banqueroute allemande et la détresse autrichienne des années 1920, les violences et les misères du système.

*
* *

« Plaie d'argent n'est pas mortelle, » dit cette Sagesse des nations, qui se comporte si souvent de nos jours comme une petite folle. Il est vrai qu'un pays, qui ne recule pas devant les sacrifices courageux, a presque toujours raison d'une crise financière, si aiguë soit-elle. Seulement, lorsque ces crises prennent le caractère de celle que connut la Régence

avant nous-mêmes, leur solution financière n'élimine pas du même coup les répercussions qu'elles ont eu le temps d'exercer sur les restes de l'économie nationale : or, il suffit de jeter les yeux autour de nous pour en mesurer le nombre et l'importance.

Au point de vue économique, les résultats de ces secousses profondes sont souvent inégaux. Les plus tangibles sont évidemment, au cours de la période de liquidation, des ruines retentissantes, lourdes d'épreuves publiques ou privées. Il arrive toutefois que la période d'essor ou d'euphorie laisse, telle la mer en se retirant, des vestiges intéressants et même utiles, vestiges matériels ou conceptions inédites. Nous avons dit l'élan incontestable que Law imprima à l'activité française, les travaux qu'il permit d'entreprendre, les préoccupations coloniales qu'il parvint à susciter, ses tentatives méritoires pour aérer en quelque sorte notre politique commerciale. Il n'est pas douteux non plus que les conceptions de l'Écossais sur le crédit et la Banque aient été, au travers de toutes leurs extravagances, une étape du progrès. Avec cette différence que, dans un champ très travaillé depuis lors, on ne peut plus faire de découvertes aussi sensationnelles, il est probable, il est déjà visible que les ajustements ou les créations, même aventurés, nécessités par la situation économique de ces dernières années enrichiront nos idées à défaut de nos bourses, et ce peut être là bien qui ne se perde pas mais prospère. En un certain sens, le progrès économique, lui aussi, s'enfante dans la peine et la douleur.

C'est également un fait acquis et par lequel l'époque de la Régence anticipe sur le nôtre de la façon la plus frappante, que ces périodes d'agitations financières provoquent de grandes transformations sociales. On n'aura aucune peine à rapprocher les traitants de la Régence des « mercantis » de notre après-guerre, empressés à édifier des fortunes dans la détresse de l'État, et les étalant avec une ostentation contre laquelle s'insurge périodiquement l'opinion publique. Pareillement on reconnaîtra dans les bénéficiaires du système les arrière-grands-oncles de nos nouveaux riches : on retrouvera après deux cents ans ces parasites qui trafiquent de tout, à qui l'instinct du spéculateur tient lieu de capital, artisans d'une hausse contre laquelle les préserve personnellement la répétition indéfinie de leurs

manœuvres. On trouvera cependant, par surcroît, dans tels épisodes, d'utiles leçons, nous ne dirons pas d'indulgence, mais d'opportunisme vis-à-vis d'un tel état de choses. Les scandales des deux Chambres de Justice, celles de Noailles et de Pâris du Verney, nous montrent la difficulté des reprises légitimes sur les profiteurs méprisés, difficulté dont peut seul triompher un gouvernement entièrement à l'abri de toutes les influences, et habile à séparer, selon leurs mérites seuls, les bons d'avec les méchants. Ajoutons, c'est encore une leçon que nous donne la tentative de Noailles, que parmi les influences dont un gouvernement doit pouvoir en pareil cas s'affranchir, figure celle un peu humiliante de son impécuniosité. Toute rigueur mal dirigée devient grave, si l'État doit avoir encore besoin du support du crédit, car en brandissant la foudre en permanence, on ne peut manquer de terrifier ceux qui possèdent honnêtement en même temps que les autres. « Prendre l'argent où il est, » fut toujours une formule qui appela des précisions immédiates, quant à son application pratique. Faute de quoi, la chronique de 1719 comme celle de 1925 nous montre que l'argent redoutant le pire n'est bientôt plus nulle part, et se terre, tandis que les imprudents doublés de maladroits vocifèrent sur le devant de la scène, et que s'éteint de sa bonne mort le crédit public.

Au surplus, ces brusques transformations sociales ne se consolident pas toutes : ces fortunes trop rapides portent souvent en elles un germe destructeur, qu'y laissa l'irrégularité de leur origine. Le nouveau riche de 1920 est fréquemment réduit en 1925 à vivre du souvenir foudroyant de ses splendeurs passées ; ainsi en 1725 de nombreux Mississipiens. Ceux-là continuèrent le jeu trop longtemps et s'y mêlèrent trop activement, au lieu de se borner à profiter avec prudence des occasions isolées qui s'offraient. C'est un aspect très particulier de notre époque, encore que localisé, que la dépossession progressive des grands propriétaires fonciers, empressés à se mêler au tourbillon financier de l'après-guerre ou seulement éprouvés par lui, au profit de ce fidèle de la valeur stable qu'est le paysan : de même sous le Régent, maints gentilshommes, pour nourrir le système ou pour le sauver de son effondrement, abandonnèrent aux roturiers d'antiques héritages, grâce auxquels leurs acquéreurs se haussèrent d'un échelon sur l'échelle sociale, et s'y

maintinrent d'autant plus aisément que la richesse immobilière émergea seule du désastre.

Faut-il enfin, complétant ce parallèle par sa note la plus affligeante, insister sur la crise morale dont s'accompagnent en tous temps ces époques frénétiques? Les désordres qui suivirent le système ne furent peut-être plus accusés que les nôtres qu'en raison de la moindre organisation de la police, et au demeurant notre presse dite d'information est, depuis la guerre, à peine moins riche en exploits de malandrins que le journal de Buvat ou les gazettes de la Régence. Nos modernes bandits ont seulement moins de fantaisie que leurs devanciers s'ils ont plus de brutalité; il n'est pas interdit, bien qu'une échelle de préférence soit ici un peu délicate à établir, d'y classer Cartouche avant Landru, parce qu'il s'inclinait sur la main des femmes qu'il dépouillait, au lieu de brûler dans une cuisinière la main et le reste. C'est une nuance, mais qui a son prix.

Pour le surplus, le sujet moyen de M. Doumergue ressemble trop souvent et trop fidèlement au sujet du Régent, pour sa soif immodérée du gain, cette perte de la notion précise des valeurs, ce mépris du résultat modeste d'un travail patient, qu'inspire aux périodes de fièvre financière le spectacle des bénéfices rapides de la spéculation ou du trafic irrégulier. C'est là peut-être le phénomène le plus grave de tous, car un individu comme une nation ne font rien de grand ni de durable sans la probité, la persévérance et la régularité de leur effort.

C.-J. GIGNOUX et F.-F. LEGUEU.

A travers le Répertoire lyrique

(DEUXIÈME SÉRIE)

II

Roméo et Juliette[1]

A la mémoire de Jean de Reszké.

« Tout homme entend une voix qui lui crie : Regarde parmi les êtres et les choses. Tâche de comprendre ce que tu aimes et de le faire comprendre aux autres (2). » Ce que comprit, aima le musicien de *Sapho*, de *Faust* et de *Roméo et Juliette* et ce qu'il fit comprendre aux autres, tout le monde sait que c'est l'amour.

Tracée au crayon, d'une main légère, l'esquisse de la partition de *Roméo et Juliette* remplit un album que nous avons feuilleté souvent. Sous la reliure de cuir fané, mais odorant encore, entre les gardes de moire passée, sur le papier jauni les petites notes ont pâli. Presque tout est là, du madrigal à la scène des tombeaux. Voici la page où pour la première fois la voix de Roméo s'est unie à celle de Juliette. Ici l'alouette, et non le rossignol, a chanté. Rien ne montre mieux comment travaillait Gounod, ou plutôt comme il créait. Le duo du balcon, c'est-à-dire le second acte en entier, est écrit d'un seul jet. Sans interruption ni

(1) Voir *la Revue universelle* du 15 août 1925.
(2) E.-M. DE VOGÜÉ.

rature la ligne de chant accompagne le texte et quelquefois le dépasse. Il manque sous les dernières notes. Jaillie du sentiment, la musique se prolonge au delà des paroles. Çà et là une amorce d'harmonie ou d'orchestration témoigne de l'accord préétabli dans l'imagination de l'artiste entre les divers éléments de son œuvre. Plus d'une fois jadis, au lendemain de la mort du maître, nous avons lu, relu ces pages dans son cabinet de travail, à son piano. Sous la haute voûte, sur le clavier que nos doigts osaient effleurer à peine, nous sentions flotter son âme, et ses doigts à lui, ses doigts harmonieux, se poser.

Après et comme pour *Mireille*, c'est en Provence, non plus à Saint-Remy, mais à Saint-Raphaël, au printemps de 1865, que Gounod écrivit la plus grande partie de *Roméo*. Une petite maison, « l'Oustalet dou Capelan, » au bord de la mer, en garde le témoignage gravé dans le marbre. Les lettres du maître à sa femme permettent de suivre jour par jour, souvent page par page, la composition de son œuvre. Nous les avons publiées naguère, mais on nous saura peut-être gré d'en reproduire aujourd'hui quelques fragments.

Du 9 avril, dimanche des Rameaux : « L'eau est du lapis liquide. C'est comme à Pœstum. Je me suis levé ce matin avec le soleil ; j'ai été passer deux ou trois heures sur le bord de la mer, mon album sous le bras. Je me suis installé sous une petite cabane, à vingt pas des vagues, qui venaient écumer devant moi, et là j'ai travaillé avec amour...

« Tu ne te figures pas combien le calme de cette existence laisse penser et aide à penser. Voilà ce que j'appelle du travail, et cela c'est impossible, du moins pour moi, en plein Paris. Quoi qu'on fasse, le détail vous râpe et vous pulvérise. On n'a pas le silence de l'esprit. Ici rien ne m'arrête ; je vais, je vais toujours, sans que rien vienne casser l'œuf que la réflexion féconde sans cesse et dont l'éclosion serait incessamment compromise au milieu des innombrables rencontres de la vie citadine. A propos d'œufs, veux-tu que je te dise combien j'en ai déjà? »

Suit le compte de la première couvée, où figurent l'introduction du premier acte, le *scherzo* de la *Reine Mab* et « le premier *duetto* galant entre Roméo et Juliette à leur rencontre dans le bal. »

Du lendemain, 10 avril : « Ce serait fait de moi si je bou-

geais maintenant. Je sens que j'entre dans l'intime de mon sujet, et si je sortais de ma solitude, tout serait à recommencer. J'ai fait aujourd'hui une bonne journée musicale : je sens mes pores qui s'ouvrent à *Roméo* et l'expression me semble venir. Je crois que me voilà lancé.

« Nous allons » (son domestique le suivait) « jusqu'à la petite maison. Je m'assois sous la galerie ou au bord de la mer, où il fait délicieux, et là, respirant à pleins poumons la santé des belles matinées, je commence mes journées de travail. Il me serait impossible de te peindre avec des mots ce qui se passe alors.

« ... Au milieu de ce silence, il me semble que j'entends me parler au dedans quelque chose de très grand, de très clair, de très simple et de très enfant à la fois. Il me semble me retrouver avec ma propre enfance, mais élevée à une puissance toute particulière (1). C'est la possession entière et simultanée de toute mon existence. C'est un état de dilatation qui a toujours été l'essence de mes plus grandes inspirations et de mes plus beaux souvenirs. C'est alors que j'entends m'arriver la musique de *Roméo et Juliette*. Autant l'agitation me fait nuit, autant la solitude et le recueillement me font lumière. J'entends chanter mes personnages avec autant de netteté que je vois les objets qui m'environnent et cette netteté me met dans une sorte de béatitude. Je travaille ainsi jusqu'à dix heures et demie ou onze heures sans m'être aperçu que le temps marchait et je passe des heures à écouter Roméo ou Juliette, ou frère Laurent, ou tout autre, croyant les avoir écoutés une heure. »

23 avril : « Tu n'as aucune idée de ce qu'était la mer et comme on pense en regardant cela. Je t'assure qu'elle est pour moi un véritable collaborateur... Ce matin nous avons fait ensemble une partie de mon gros finale du troisième acte... Quand je le tiendrai, celui-là, je serai content. »

29 avril : « Je suis dans le coup de feu de mon duo du quatrième acte et je ne puis en interrompre la pensée tant qu'il ne sera pas tiré au clair. Tu comprends combien il est important que ce morceau-là soit conçu tout d'une pièce : c'est un des points capitaux de l'ouvrage. Je crois que j'ai trouvé pour le lever du rideau sur la chambre à coucher de Juliette

(1) « Il n'est de beaux génies que ceux qui gardent dans leur perfection quelque enfance, » a dit Maurice Barrès parlant de Mozart.

une petite ritournelle qui est assez tendre et passionnée. »

2 mai, midi et demi : « Enfin je le tiens, cet endiablé duo du quatrième acte. Ah ! que je voudrais savoir si c'est bien lui ! Il me semble que c'est lui. Je les vois bien tous deux, je les entends, mais les ai-je bien vus, *bien* entendus, ces deux amants? S'ils pouvaient me le dire eux-mêmes et me faire signe que *oui!* Je le lis, ce duo, je le relis avec toute mon attention ; je tâche de le trouver mauvais ; j'ai une frayeur de le trouver bon et de me tromper ! Et pourtant il m'a brûlé, il me brûle, il est d'une naissance sincère. Enfin *j'y crois.* Voix, orchestre, tout joue son rôle. Les violons se passionnent, les enlacements de Juliette, l'anxiété de Roméo, ses étreintes enivrées, des accents soudains de quatre ou huit mesures au milieu de toute cette lutte entre l'amour et la prudence, il me semble que tout cela s'y trouve. Nous verrons. »

Nous verrons nous aussi tout à l'heure.

Quelqu'un a proposé de donner pour épigraphe à l'œuvre entier de Gounod ce distique, traduit de Gœthe :

L'amour soit, avant toute chose,
Notre thème quand nous chantons.

Certes, avant toute chose. Mais dans *Roméo* comme dans *Faust*, d'autres choses encadrent le drame d'amour, et plus d'une a son prix.

Oublions le ballet ajouté quand l'ouvrage passa de l'Opéra-Comique à l'Opéra. Gounod l'écrivit à contre-cœur et nous le déclarait lui-même « détestable ». Sans compter qu'il a le tort de prendre la place d'un bel épithalame. Un autre article, additionnel également, ne vaut pas mieux : c'est le banal ensemble par où s'achève la grande et belle scène des duels. Et la musique, non plus de ballet, mais de bal, qui se joue et se chante au premier acte, pendant la fête chez Capulet, « a des régals peu chers ». Quant à la valse, accordée comme celle de *Mireille* à l'exigeante virtuosité de la première et d'ailleurs exquise Juliette, elle peut mieux se défendre. Gounod proposait, non sans esprit, de n'y voir que la gracieuse, la joyeuse « entrée dans le monde » d'une toute jeune fille, un brillant détail de sa parure, une dentelle de plus à son corsage, une dernière perle à son collier.

Roméo et Juliette, opéra d'amour, l'est aussi d'amour

conjugal, comme un *Orphée*, une *Alceste*, un *Fidelio*. Mais ceux-ci finissent bien. *Roméo*, finit mal, si c'est mal finir, pour de tels amants, de tels époux, de finir ensemble par une si prompte, une si belle mort. Tandis que le *Faust* de Gounod emprunte seulement un épisode au poème de Gœthe, rien ou presque rien du drame anglais ne manque au *Roméo* lyrique. De l'un et de l'autre, l'amour est le commencement, la suite et la fin. Amour incomparable, unique. C'est ce qu'a très bien vu l'éminent traducteur et commentateur de Shakespeare, Émile Montégut : « Les autres amants poétiques ne représentent que les diverses formes de l'amour. Roméo et Juliette seuls représentent l'amour vrai et complet. Shakespeare a exprimé par eux tout ce que contient ce sentiment et tout ce qu'il est capable de faire rendre à la nature humaine lorsqu'il s'empare d'elle. On peut dire que dans ce drame, il a épuisé son attrayant sujet et qu'il n'y a rien à ajouter après lui sur les caractères essentiels de cette passion. Comme le poète voulait peindre l'amour et rien que l'amour, il l'a séparé de toutes les affections et de toutes les passions qui l'avoisinent et se confondent avec lui, et l'a présenté sous sa forme la plus rare, mais aussi la plus vraie, parce qu'on ne peut le soupçonner d'emprunter quelque chose à des sentiments étrangers, l'amour spontané. »

On sait comment il éclate, au point que son éclat est devenu l'exemplaire consacré du « coup de foudre », « le coup de foudre type ». Bien entendu, rien dans Shakespeare, et dans Gounod surtout, ne ressemble à l'explosion wagnérienne, à la ruée furieuse et réciproque d'Iseult et de Tristan. Tout ici dans sa musique est prompt, et même brusque, mais rien n'y est brutal. S'il faut marquer la soudaineté du coup, du « coup double » et sa force, il suffit pour Roméo d'un accent, d'une note d'orchestre, une seule, inattendue et rude ; pour Juliette, c'est assez d'une sombre exclamation, que suit aussitôt l'amoureux et funèbre serment : « *Si je ne puis être à lui, que le cercueil soit mon lit nuptial.* » Avant de se connaître, avant d'avoir entendu prononcer le nom l'un de l'autre, tous les deux se sont abordés, et leur abord est le sujet du gracieux madrigal où se répondent, puis s'unissent leurs voix. « Duetto galant », dit très bien Gounod, où déjà se mêle à la galanterie, à la préciosité shakespearienne, un accent non pas encore de passion, mais

déjà de tendresse. Observons la différence de cette première rencontre à celle de Faust et de Marguerite. La demande : « *Ne permettrez-vous pas...* » et la réponse : « *Non, monsieur...* » ne se ressemblaient pas. Ici au contraire elles sont identiques. C'est que l'amour, comme l'amitié, sinon davantage, « ou trouve ou rend les âmes pareilles (1) ». Telles il trouve les âmes de Juliette et de Roméo, telles il les gardera jusqu'à la mort.

Ames italiennes, âmes ardentes, Roméo et Juliette « sont deux enfants du pays où tout est lumière, précision, netteté de lignes et de contours, où la vie n'a pas plus de secrets que la nature, où la nuit elle-même n'a pas d'ombre et où l'obscurité appartient à la seule mort. » Voilà ce qu'a très bien compris et traduit, après le musicien de *Faust*, le musicien de *Roméo et Juliette*. De l'un à l'autre ouvrage, le climat, la température a changé. Il fait plus clair et plus chaud dans *Roméo*. Dès le début du second acte, l'élévation est sensible. Comparons les deux invocations d'amour : « *Salut, demeure chaste et pure* » et « *Lève-toi soleil!* » La première commence avec réserve, avec un peu de ce mystérieux émoi qui fit « hésiter Faust au seuil de Marguerite » ; l'autre, avec une véhémence passionnée, éclate tout de suite. Ainsi dans *Roméo* nous verrons à chaque instant jaillir les traits, les éclairs de cette « vie morale si prompte à se jeter en dehors du moi intime (2). » Elle s'y renferme, il est vrai, pendant la plus grande partie du second acte de cet acte du jardin pour le moins égal à celui de *Faust*. Il n'est qu'un long duo. Je me trompe, un long dialogue, où la liberté, l'aisance du discours musical en égale la variété. Pas de symétrie et nul parallélisme ; sauf à la fin, pas de reprise, de retour ou seulement d'ensemble à deux voix. Toutes les paroles y sont de Shakespeare, et toute la musique est digne des paroles. Elle se montre fidèle aux nuances les plus fines de la pensée, de la passion. Légères ou profondes, elle exprime toutes les émotions de l'âme, des deux âmes, surtout celle de Juliette. On y voit sans cesse, comme sur un miroir, les rayons et les ombres se refléter, se jouer par le jeu charmant et changeant des mélodies et des rythmes, des sonorités et des accords. Tout se renouvelle sans que rien brise ou

(1) Saint-Augustin.
(2) Émile Montégut.

trouble seulement l'unité. On pourrait suivre ici chaque mot, avec chaque note, et surprendre toujours entre l'un et l'autre les rapports les plus justes, les plus délicats. Voici des mouvements brefs et des lueurs qui passent, des élans, puis des réticences ; ailleurs de larges périodes et de lyriques effusions. Écoutez ou lisez (nous citons au hasard), deux phrases qui se répondent ; la première, de Juliette : « *Et mon honneur se fie au tien* », puis la réplique de Roméo : « *Ah! je te l'ai dit, je t'adore* ». Après la discrétion, la chaste retenue de la musique, vous en admirerez l'exubérance et comme elle est prompte, après s'être, avec une sorte de pudeur, enfermée dans « le moi intime », à se jeter, à se précipiter au dehors.

Nous faut-il encore de ces jets de lumière, de ces coups de soleil et du soleil d'Italie? Plus d'un va nous frapper. Roméo fait à frère Laurent l'aveu de son amour. Il en a nommé l'objet : « *Quoi! Juliette Capulet! — La voici* », et rien qu'à ce mot, à l'entrée de la jeune fille, tout l'orchestre s'illumine et bondit d'allégresse. *Ardere et lucere*. Gounod citait volontiers cette devise. Sa musique y fut toujours fidèle. C'est pour sa clarté, pour sa « blancheur » (le mot est de lui), qu'il aimait le ton d'*ut* naturel. Il aurait voulu, disait-il encore, s'y bâtir une cellule. Celle du frère Laurent est dans ce ton-là. Il règne sur toute la scène de la bénédiction nuptiale. Il donne à ce mariage de théâtre une grandeur, une gravité religieuse que les autres, les véritables, à l'église, n'ont pas coutume d'avoir. Avec cela ni la bonté, ni l'onction ne manque à l'allocution du prêtre. Il n'est pas jusqu'à certaine inflexion plus douce, au tournant de certaine phrase, qui ne corresponde assez bien au « Quant à vous, mademoiselle ».

Fiançailles, mariage, voilà déjà franchies deux étapes du plus beau, du plus cruel aussi de tous les destins d'amour. La nuit d'hyménée sera brève et trop prompte l'alouette à saluer l'aurore. En vérité Gounod était modeste quand il qualifiait de « petite ritournelle assez tendre et passionnée » le prélude symphonique du duo nuptial. Cette phrase est bien autre chose. Gounod, s'il eût été Wagner, n'eût pas manqué d'appeler mélodie mère une de celles d'où l'on voit le mieux que procède et dérive son génie. Par le rythme, le mouvement et la mesure, par les « valeurs » dont elle est composée, par l'orchestration même, fondée sur

le quatuor à cordes, elle ressemble à la phrase de *Faust* : « *O nuit d'amour, ciel radieux!* » Mais elle la surpasse par l'intensité d'un sentiment dont elle paraît plus riche et comme plus chargée. Foin de Gounod après Wagner, disent quelques-uns. Pourtant s'il est un thème encore auquel on peut comparer ce passage, c'est justement l'un des thèmes d'amour (et non le moindre) de *Tristan* (duo du second acte). Pour la gravité, la profondeur, les deux motifs sont dignes l'un de l'autre et pour l'intensité, la profondeur et le raccourci vigoureux, il ne serait pas impossible que le motif de Gounod l'emportât.

Quelques minutes encore et la flamme, contenue ici, va jaillir. Au centre, ou plutôt au sommet de ce duo s'ouvre le pathétique débat entre la nuit et le jour, entre le rossignol et l'alouette. Pour l'élan et l'éclat, *Faust* ne renferme rien d'égal à la dénégation éperdue qui passe des lèvres de Juliette sur celles de Roméo : « *Non, ce n'est pas le jour!* » On peut juger ici du retentissement prolongé, du surcroît de lyrisme que sait donner la musique aux paroles même les plus éloquentes, à celles dont il semble qu'elles devraient se suffire. Imaginez-les, ces paroles de Shakespeare, dites ou déclamées seulement, et quand ce serait par les plus grands artistes. Figurez-vous ensuite qu'au lieu de parler ils chantent. Rappelez-vous, si vous avez eu la joie de les entendre, rappelez-vous quand ils s'appelaient la Patti et Jean de Reszké, comme ils chantaient. Vous comprendrez alors que Sully-Prudhomme ait écrit :

La note est comme une aile au pied du vers posée,

et vous reconnaîtrez qu'un des plus beaux dialogues de la poésie amoureuse n'a pu s'élever encore plus haut, et de quel essor! que sur l'aile de la musique d'amour.

Jean de Reszké! Avec son nom, sa voix, son chant, son action dramatique revient à notre mémoire. « *N'es-tu pas Roméo?* » interroge Juliette à sa fenêtre. Reszké le fut plus qu'un autre. Il le fut tout entier. Dans le souvenir de ceux qui l'ont vu, qui l'ont entendu, l'interprète et le personnage demeurent inséparables. A chaque page, à chaque phrase, presque à chaque mesure nous retrouvons une attitude, un geste, une intonation, un cri d'amour ou de douleur. Un certain soir, hélas! trop lointain, un soir de novembre 1888, à l'Opéra, lorsque jaillit pour la première

fois des lèvres de Roméo le brûlant démenti : « *Non, non, ce n'est pas le jour!* » une longue acclamation retentit et consacra la gloire du chanteur et du tragédien. Mais il est un autre passage où nous ne saurions, nous surtout, l'oublier. A Nice, l'an dernier, trois mois avant sa mort, nous lui présentâmes une enfant qui nous est chère, le priant de chanter pour elle ne fût-ce que trois ou quatre notes, afin que plus tard elle se souvînt de l'avoir entendu. Alors, pressant contre son cœur la petite tête blonde, et de sa voix, de toute sa voix, respectée par le temps, il s'écria : « *Ah! reste, reste encore en mes bras enlacés.* » Puis le Roméo des jours anciens dit à la jeune fille : « Une fois au moins dans ta vie tu auras été Juliette. »

Je le revois enfin au dernier acte du drame, le plus beau. Il entrait, vêtu de noir. Devant Juliette étendue sur sa couche funèbre, il demeurait un moment immobile. Et doucement son manteau glissait de ses épaules, vaine et triste dépouille, qui semblait participer elle-même à l'accablement, au dénuement de tout son être.

Oui, le dernier acte est le plus beau. Que dis-je, il est peut-être la plus belle page de Gounod musicien d'amour et de mort, d'un amour plus fort que la mort et qui dans la mort seule trouve son accomplissement et sa perfection. Mais il l'y trouve sans l'y avoir cherchée, sans l'avoir désirée, cette mort, comme font Iseult et Tristan, d'un maladif et trouble désir. Elle n'a jamais, la musique de Gounod, pas même ici, le goût et l'âpre saveur du néant. Elle ne s'inspire ni ne se réclame de Schopenhauer : plutôt et seulement de Shakespeare, de ce Shakespeare, qui, pour comprendre des âmes italiennes, s'est fait lui-même italien. Plus que partout ailleurs en ces dernières scènes, tout ce que dit Montégut de la poésie est vrai de la musique. *Roméo* s'achève avec un éclat, une chaleur toute méridionale. Tandis que, sous le ciel même de la Grèce, les stances finales de *Sapho* sont un chef-d'œuvre d'apaisement, presque d'immobilité, la scène finale aussi de *Roméo* se meut, s'élève, s'élance. Rappelons encore un autre dénouement. Au dernier acte de *Faust*, la prière de Marguerite : « *Anges purs, anges radieux,* » monte d'un triple essor ; mais le progrès en est seulement tonal, le motif mélodique demeurant le même. Ici au contraire l'ascension est universelle. Tous les éléments sonores y participent. D'un bout à l'autre de l'admirable scène, l'exal-

tation du sentiment se traduit par celle de la musique entière, par le crescendo continu d'un lyrisme sans cesse renouvelé. Enfin, des quatre duos que renferme la partition de *Roméo*, le dernier surpasse les autres. Il les confirme et les consomme. Il consacre par la mort cette union, ou plutôt cette unanimité immédiate, invincible, éternelle, qui met au-dessus de tous les amours de l'histoire ou de la légende l'amour des enfants de Vérone. Si les pages suprêmes de Roméo sont les plus belles, c'est qu'on y entend chanter pour la dernière fois deux âmes plus que jamais pareilles et plus près de l'être pour l'éternité.

Et maintenant, demanderont peut-être les personnes qui ont le goût de la classification, de *Faust* ou de *Roméo* lequel a l'avantage? Nous croyons, tout compte fait, que l'un et l'autre s'égalent. Victor Hugo disait : « Les chefs-d'œuvre sont comme les loups : ils ne se mangent pas entre eux. » Mais il en est peu que la critique n'ait commencé par mordre. Sur *Roméo et Juliette* voici l'un des arrêts qu'elle rendit autrefois : « Musique jamais tendre, jamais passionnée, rarement en situation... Beaucoup d'afféterie, de maniérisme ; une musique d'idées abstraites... rien pour le cœur, rien pour les sens. » Quoi qu'on ait dit et qu'on dise de *Roméo et Juliette*, on ne dira jamais plus mal. Je préfère l'opinion de Saint-Saëns : « N'aurait-on aimé qu'un chien dans sa vie, on doit comprendre cette musique-là. »

CAMILLE BELLAIGUE.

Maine de Biran homme politique

Administrateur de la Dordogne sur la fin de la Convention, après le Neuf-Thermidor, et député au *Conseil des Cinq-Cents* sous le Directoire, sous-préfet de Bergerac et député au Corps législatif sous l'Empire, enfin questeur de la Chambre à la Restauration et député de la Dordogne, Maine de Biran, si épris qu'il fût de la spéculation, sut trouver dans l'amour ardent qu'il portait à son pays la force de se dévouer toute sa vie à la chose publique.

De ce grand philosophe on pourrait dire, avec quelque ironie, qu'il était né... pour ne pas être homme politique. Plusieurs obstacles, provenant tous de son propre fonds, s'opposaient à ce qu'il exerçât une réelle influence par la parole sur une assemblée délibérante. D'abord ses dispositions physiques : l'extrême susceptibilité de ses nerfs et la faiblesse de sa voix ; et surtout ses dispositions morales : un manque d'aplomb résultant d'une excessive timidité, la défiance de soi-même, une indécision de caractère, entravant toute détermination rapide, l'incapacité de parler sans avoir pensé et longuement réfléchi sur le sujet soumis à la délibération publique.

Si le député de Bergerac n'a joué qu'un rôle assez effacé à la tribune, en revanche, son autorité dans les bureaux, les Commissions, les Comités (il fut l'âme du fameux *Comité des Cinq*, en 1813), ne saurait être contestée. Le *Journal intime* nous montre Biran reçu plusieurs fois en audience privée par Louis XVIII, rédigeant des adresses au roi, entretenant des relations étroites avec les personnages politiques les plus considérables, Laîné, Royer-Collard, le comte Molé, le duc Decazes, le duc de Richelieu, composant et faisant distribuer — parfois même se hasardant à prononcer — un discours sur les plus importantes questions agitées dans les débats parlementaires.

S'il n'avait pas été soucieux, avant tout, de travailler « à bien

penser », Biran se serait laissé aller à nourrir des projets d'ambition, surtout quand il vit son plus intime ami, l'avocat Laîné, de Bordeaux, appelé à la présidence de la Chambre, puis au ministère de l'Intérieur. Mais le philosophe ne fit jamais de la politique que *par devoir*. C'était un supplice pour cet amoureux de l'idée pure d'entendre, des journées entières, discuter d'affaires matérielles, et il avoue dans sa candeur n'avoir jamais pu comprendre le violent intérêt qu'elles suscitent. *Être ou ne pas être*, le problème des essences et des existences, la distinction entre le phénomène et le noumène, la question de savoir si l'âme se détermine par elle-même ou sous l'influence de causes étrangères, la distinction entre *l'émesthèse* (ou le sentiment du moi) et l'*âme-substance*, voilà les seules questions qui avaient le don de passionner Biran. Il assiste aux longues séances de la Chambre ou du Conseil d'État en spectateur ennuyé, « suivant des yeux et de l'oreille l'orateur, comme on suit les mouvements du danseur de corde », et humilié de rester de longues heures sans exercer les facultés actives de son esprit.

On trouvera, dans les fragments inédits du *Journal*, que nous publions ici, des renseignements d'un réel intérêt sur l'esprit public en France, au lendemain de la seconde Restauration, et la situation des partis à la Chambre des députés. On se demandera sans doute comment le philosophe, après avoir siégé en 1814 à l'extrême droite, a pu, en 1816, se séparer des royalistes purs pour s'agréger au parti libéral constitutionnel, sans renier ses convictions. Il nous a paru, après réflexion, que les tergiversations politiques, reprochées au député de Bergerac, avaient moins leur source dans la versatilité naturelle de son caractère que dans son amour ardent de la chose publique.

Lors de la première Restauration, Biran s'était rangé sans hésitation du côté des ultra-royalistes, parce qu'il estimait que sortir de l'ornière révolutionnaire et consolider le pouvoir royal était ce qui importait le plus. Mais, durant les Cent-Jours, le philosophe, ayant beaucoup réfléchi, dans son manoir solitaire de Grateloup, sur les causes de cette extraordinaire péripétie, fut amené à penser que les exagérations et imprudences d'un certain nombre de royalistes avaient beaucoup contribué à préparer le retour de Bonaparte. Le péril pour la monarchie, dont les assises étaient encore si peu solides, lui parut être tout autant à droite qu'à gauche. Et voilà pourquoi, adversaire en 1814 des libéraux qui ne visaient qu'à restreindre les prérogatives royales, Biran le devint, au début de 1816, des ultras, qui, en majorité dans la *Chambre introuvable*, tentaient de forcer la main au monarque et de lui imposer leurs volontés.

Toutefois, après avoir mêlé son vote, plusieurs sessions durant, à ceux des doctrinaires, le philosophe en vient à s'écarter de Royer-Collard, dès qu'il croit distinguer que cet homme d'État et ses

amis font le jeu des libéraux en favorisant de tout leur pouvoir le développement des idées démocratiques.

Jamais, dans toute sa carrière d'homme public, Biran ne fit de concession à l'esprit de parti ; toujours et en tous ses actes, il se montra partisan d'une politique de juste milieu. Au reste, ennemi-né de tout excès quel qu'il fût, il était porté par son caractère même à se tenir à l'écart de deux factions rivales, qui apportaient à la défense de leurs idées toute la fougue des passions.

Dans les Assemblées politiques, le rôle des modérés est difficile et ingrat, car par leur modération même ils sont exposés aux feux croisés des extrémistes de chaque parti. Traité tour à tour de réactionnaire par les libéraux, de démocrate et de libéral par les *ultras*, Biran apprit, pour son propre compte, que, dans la vie, le devoir n'étant pas toujours clair, même quand, en accord avec sa conscience, l'on s'est appliqué à suivre « ce qui paraît le meilleur probable », l'on souffre « des maux sans compensation », si l'on se sent condamné et blâmé par des hommes et des amis qu'on estime.

D'aucuns ont reproché à Maine de Biran de s'être fait, durant toute la Restauration, le partisan aveugle du gouvernement. Le reproche tombe à faux puisque, lors de la discussion de la loi sur la liberté de la presse, le philosophe crut devoir refuser son vote au ministre Decazes, qui faisait trop de concessions, à son sens, aux idées libérales et démocratiques.

Parmi les meilleurs discours politiques de Maine de Biran, il convient de citer ceux qu'il prononça sur l'*amnistie*, sur la *liberté de la presse* ou, plus exactement, contre la liberté effrénée de la presse. Dans ce dernier discours, le philosophe, montrant que l'opinion publique, dont la presse est l'organe, varie du nord au midi, et de l'est à l'ouest, déclare qu'il lui faut *un régulateur* : « C'est le roi. Il marche à la tête, et l'opinion n'a qu'à le suivre... Ah ! l'opinion, s'écrie l'orateur, a bien besoin de s'allier à un nom, tel que celui du roi, pour s'épurer et devenir respectable, après toutes les prostitutions qu'en ont faites tour à tour les factieux de tous les partis, en l'invoquant à l'appui de tant d'attentats criminels ! »

A vrai dire, ce que le philosophe veut défendre, c'est bien plus le roi que ses ministres. Un principe unique semble avoir guidé tous ses actes et discours : *raffermir la puissance royale*. Principe qui procédait d'une incontestable justesse de vues. Le premier besoin de la nation française, après les excès de la démagogie révolutionnaire et de la tyrannie impériale, n'était-il pas de coordonner et de remettre en place tous les éléments sociaux, depuis si longtemps troublés et déplacés? Pour atteindre ce but, ne fallait-il pas avant tout et de toute nécessité un pouvoir fort? Le philosophe estimait avec raison qu'il y avait folie et puérilité à s'occuper d'intérêts particuliers et de questions accessoires, tant que la base première de la société n'était pas consolidée.

Dans son zèle à vouloir rétablir et fortifier la puissance royale, Biran semble avoir fait assez bon marché des prérogatives de la Chambre, telles que la Charte les avait reconnues. Presque tous ses discours, notamment ceux qui traitent de la liberté de la presse et du droit de pétition, ne visent qu'à accroître le pouvoir royal au détriment de la puissance de la Chambre ou du droit des particuliers. Le philosophe s'indigne en voyant que la masse préfère le pouvoir de la Chambre à celui du roi. S'il en est ainsi, estime-t-il, c'est parce que la Chambre favorise des passions et des intérêts, que le pouvoir royal peut seul contenir ; si la Chambre prend le dessus, ce sera l'anarchie toute pure, et trop tard alors l'on regrettera l'ascendant qu'on aura ôté à l'autorité royale. (*Journal intime inédit*, 1816.)

Maine de Biran apparaît plein de suspicion envers le parlementarisme. Il en a fait à maintes reprises dans son journal, et notamment dans les pages qu'on va lire, une critique si aiguë, si fouillée qu'après plus de cent années écoulées les reproches adressés par le philosophe au gouvernement des partis n'ont rien perdu de leur justesse.

Questeur de la Chambre, Biran a vu de près les grandes assemblées politiques et force lui a été de constater que « tout y est pour la vanité, rien pour la vérité ». Il a écrit dans le *Journal intime* : « Passions, intérêts personnels, mensonge perpétuel, comédie, voilà le gouvernement représentatif. Je dois m'en séparer. Ma vie entière se perd. »

Biran juge inutile une Assemblée délibérante et félicite ironiquement Bonaparte d'avoir compris qu'il fallait un Corps législatif *muet*. Il ne croit pas qu'on puisse trouver un remède au mal qui travaille les sociétés, issues de la Révolution, dans la majorité fixe d'une assemblée permanente : elle est nécessairement le reflet de toutes les passions qui agitent les individus. Il faut, pour concilier tant d'intérêts contraires et de passions opposées, que la force médiatrice vienne *de plus haut et du dehors*. Seule la monarchie légitime, le roi, peut servir d'arbitre entre les partis.

Royaliste de tradition et de cœur, Maine de Biran l'est aussi de raison. « Hors de la légitimité, dit-il, je ne vois qu'anarchie ou despotisme. » Le despotisme, il l'exècre en homme qui en a longtemps souffert, et en philosophe pour qui les droits de la personne humaine sont sacrés, inviolables. Quant à la démocratie ou le gouvernement du peuple par le peuple, elle n'est à ses yeux qu'une forme déguisée de l'anarchie, ou si l'on veut, l'anarchie organisée. Vouloir donner pour base à un état le sable mouvant des opinions populaires lui paraît aussi déraisonnable que de rechercher le repos en s'abandonnant à toute la mobilité des désirs. « La souveraineté du peuple correspond, en politique, à la suprématie des sensations et des passions dans la philosophie et la morale. » Si celle-ci est la négation de toute morale, et même de toute véritable philosophie, celle-là est une monstrueuse hérésie sociale.

Maine de Biran nomme *l'égalité*, qui est la base du système démocratique, la folie du siècle, et il la considère comme la mère de l'ambition, de la jalousie, du désir de parvenir, de l'esprit de domination et de l'esprit de révolte, toutes dispositions contraires tant au repos de la société qu'au perfectionnement de l'être moral. Toutefois, la légitimité ou le royalisme, tel que l'entend le philosophe, n'a rien de rétrograde, ni de réactionnaire. « Les vrais libéraux, déclare le philosophe, ne peuvent être cherchés que parmi les royalistes. » Défenseurs et vrais amis des libertés publiques, ils savent qu'il n'est pas une seule de ces libertés qui ne se rattache au trône ou qui n'y remonte comme à son principe, à partir de l'affranchissement des communes sous la première race des rois ; et, esprits éclairés, de bonne foi, ils sont bien convaincus que dans l'état actuel de la grande famille française, il n'existe pas pour ces libertés si chères de plus sûres garanties et d'autres moyens de conservation que dans la protection de la couronne.

La royauté, aux yeux de Maine de Biran, possède toutes les vertus. Son principe a son fondement dans la raison, la vérité ou la nature même des choses. Elle prend son appui dans la religion et la morale, qui sont à leur tour solidaires de l'institution monarchique. La royauté est sacrée comme la religion même, dont elle est inséparable. En outre, elle est le gouvernement qui offre à l'homme le plus de moyens de perfectionner sa nature intellectuelle et morale et de remplir sa destination sur la terre. Partant, tous les amis de l'ordre, de la religion et de la morale doivent s'unir pour la défense commune du trône, véritable clef de voûte de l'axe social.

Maine de Biran, comme il apparaît bien, est conservateur dans toute la force du terme. On peut critiquer ou approuver ses idées politiques. On ne saurait nier l'effort intelligent, tenté par le *philosophe de la personnalité*, pour vivifier les idées politiques traditionnelles par ce qu'il y a de meilleur dans les idées modernes. On doit, en outre, reconnaître que l'esprit clairvoyant du député de Bergerac avait prévu, plusieurs années avant qu'ils ne s'accomplissent, les bouleversements sociaux qui sont sortis tant des excès des ultras, en 1830, que des progrès du libéralisme révolutionnaire en 1848.

A tout prendre, Maine de Biran, homme d'État de peu d'autorité, orateur politique de second ordre, apparaît dans son *Journal* un écrivain politique remarquable, un historien-philosophe qui fait songer à Montesquieu. Tant il est vrai que *bien penser* n'est pas seulement « le principe de la morale » ; c'est, en outre, suivant la juste remarque de Paul Bourget, « le principe de la politique ».

A. de Lavalette Monbrun.

Fragments politiques du Journal intime inédit de janvier à juin 1816.

Paris, le 1er *janvier.* — J'ai commencé l'année par un travail soutenu et assez actif sur le projet de la loi d'amnistie. La composition et l'impression m'ont occupé tout entier jusqu'au 6.

Le 6. — Jour des Rois, la Chambre a adopté le projet de loi avec un amendement conseillé par le roi ; elle a ajouté celui de l'exil perpétuel des régicides. 366 députés ont concouru à cette expulsion ; à pareil jour, en 1793, 366 conventionnels condamnèrent Louis XVI. Voilà un rapprochement admirable ! Quel sera l'effet politique de cette grande mesure? Les opinions sont partagées à cet égard. Ce qui est fâcheux, c'est que le ministère ait annoncé d'avance, comme opposée absolument à la volonté du roi, une mesure que le roi adopte ensuite avec une satisfaction manifeste.

Les députés ont été reçus par le roi. J'étais avec M. Laîné à la tête de la grande députation. J'ai vu avec bonheur Sa Majesté. Je l'ai entendue parler avec force pour le parti que je soutiens ; j'aime à me reposer sur la sagesse et l'autorité de mon roi. Que d'autres suivent un autre parti, et qu'ils en gardent toute la responsabilité !

Le 6 *janvier.* — J'ai été absorbé, depuis le 15 décembre, par mon travail sur le projet de loi d'amnistie, projet dont j'entends sans cesse parler diversement, et qui excite les passions en sens inverse. Il est impossible de vivre au centre de ces mouvements passionnés, sans qu'ils vous dominent. J'y suis tout entier. Je travaille le matin ; et, le soir, après tous les colloques, toutes les réunions de la journée, je veille jusqu'à deux heures après minuit. Je prépare ainsi laborieusement une opinion dont les éléments se coordonnent peu à peu.

Un des tourments de ma situation actuelle, et qui fait plus que compenser les agréments de la vie et le bien-être, dont je jouis d'ailleurs, c'est que je me trouve en opposition avec les mêmes hommes, dont je partageais naguère tous les sentiments et toutes les opinions. Je me suis rapproché (par suite) de ceux qui sont suspects au parti royaliste, et je m'aperçois tous les jours que je perds dans l'opinion de

ce parti. Les signes de méfiance ou de froideur de mes anciens amis flétrissent mon âme et rendent ma vie pénible. J'éprouve dans cette occasion que, pour l'honnête homme, les moments les plus difficiles de la vie ne sont pas ceux où de grands malheurs décidés nous laissent la consolation d'avoir fait ce qu'on devait faire. Il y a même un très grand bonheur à penser qu'on ne souffre que parce qu'on a suivi les lois du devoir et de l'honneur. Mais, quand le devoir n'est pas clair, qu'on est condamné par des amis et par des hommes qu'on estime, et qu'en suivant ce qui paraît le meilleur probable, on n'ose pas cependant marcher la tête levée parmi les hommes, on souffre alors des maux sans compensation.

Le 18 *janvier*. — Après l'amnistie, le budget a été une source de vive discussion dans les bureaux. Nous avons nommé nos commissaires le 18, et l'opposition s'est montrée dans cette nomination. Je suis en dehors de cette discussion par mes connaissances ; j'y suis tout entier par le sentiment du bien et la crainte du mal...

Notre époque est celle de l'intolérance. J'étais né pour vivre dans ces temps heureux de la monarchie, où Malebranche, Arnault, Leibnitz, Descartes, Pascal, etc., donnaient tant d'exercice aux facultés méditatives.

Le 25. — Dans la galerie du château des Tuileries, en attendant le passage du roi, et après avoir vu le duc d'Angoulême, j'ai eu une conversation intéressante avec l'abbé de Montesquiou. Il juge son siècle avec sévérité. Sous le rapport du mérite littéraire, il m'a exposé des considérations intéressantes sur les rapports de l'imagination, du style et de la direction des esprits avec les mœurs, etc.

26 *janvier*. — Je suis toujours surpris des illusions, que se font nos royalistes exagérés sur l'état de l'opinion en France, et la possibilité de ramener la nation à certains principes aristocratiques, qui suppose comme existant tout ce qui a été détruit et dont il ne subsiste plus de traces. Voici la question qu'il faudrait d'abord résoudre : Quel est le véritable état politico-moral de la nation française? Cet état, résultant d'habitudes acquises, d'impressions diverses reçues pendant vingt-six ans à partir d'une époque où la révolution était déjà faite dans toutes les têtes, quel est en ce moment le régime politique approprié à la disposition la plus générale des esprits et des mœurs? Faut-il procéder par une suite de

moyens méthodiques, coordonnés, tendant tous à imprimer à la nation de nouvelles habitudes d'ordre, de discipline, de subordination monarchique, moyens nécessairement lents dont il faut se résoudre à attendre l'effet, — ou bien faut-il, dès ce moment, agir avec force sur cette nation révolutionnée, comme un maître, sévère et fort, agit sur des enfants mutins et gâtés par une mauvaise éducation? La force et la violence sont-elles préférables à la modération et à la douceur?

On n'examine pas ces questions de sang-froid, et chacun prend son parti suivant son caractère donné ou ses affections particulières. Nous n'avons pas d'homme d'État qui embrasse un ensemble. Ces petits esprits songent à ce qui convient à leur localité et soutiennent l'opinion qui leur fera le plus de partisans dans le département d'où ils sortent. Les passions se choquent et sont en présence, et les passions ne sont jamais en rapport qu'avec des idées particulières ; jamais avec des idées ou des principes généraux et régulateurs. Aussi toutes nos discussions ne portent-elles en dernière analyse que sur des objets individuels ou de circonstances ; et, en ajoutant même des questions générales, comme celle de l'inamovibilité des juges, de l'amnistie, des donations à faire au clergé avec ou sans l'autorisation du roi, on est toujours déterminé par des vues personnelles, par des considérations relatives aux individus et aux moments. Aussi l'ouvrage de cette session législative ne sera-t-il qu'un provisoire ou pur accident passager. Rien n'en restera, les circonstances s'opposant sans doute à ce qu'on puisse commencer à bâtir solidement, mais il faudrait qu'il entrât même dans le provisoire quelques idées d'avenir, et je ne vois personne qui se laisse diriger par de telles idées.

27 *janvier*. — En sortant d'une conversation animée avec des personnes qui justifiaient toutes les mesures de rigueur, j'ai passé la soirée chez M. de Suard avec M. de Lally et d'autres collègues, qui dénigrent fortement l'esprit de la majorité de la Chambre, et s'exagèrent peut-être les dangers de la monarchie, en s'abandonnant à un esprit tout opposé à l'état de l'opinion en France. Les ministres, les princes, sont l'objet de la plus sévère critique ; les antagonistes ont des arrière-pensées, *je ne m'y fie pas;* cependant, j'ai plus de propension vers eux.

En comparant mes dispositions actuelles à celles où j'étais

l'an dernier, je me trouve aussi rapproché de l'opposition que j'en étais éloigné il y a six mois. Pourquoi? parce que la lutte contre le gouvernement était alors une opposition à des principes de modération, que j'aime par-dessus tout. Aujourd'hui que la force et la rigueur exagérées veulent prendre l'empire, je me jette de l'autre côté.

Le 10 février. — Le moment où nous sommes est celui de *l'intolérance;* il s'est formé dans le monde une opinion factice qui domine, entraîne, subjugue et qu'on n'ose pas braver tout haut. Les hommes qui gouvernent sont eux-mêmes subjugués. Le roi, les ministres, obéissent à cette poussée artificielle. Elle entraîne tout. Cependant ce qu'on appelle *les idées libérales* reste toujours au fond des esprits de ceux mêmes qui cèdent momentanément à cette opinion artificielle, à cet enthousiasme du moment. La résistance et l'espèce d'irritation que j'éprouve en moi-même, et que je vois éprouver par beaucoup d'autres, quand on choque les idées dans lesquelles je me suis nourri, me font sentir que leur règne durera, malgré les plus fortes attaques, et qu'elles amèneront une autre révolution.

« Les nations, dit M. de Pradt, sont devenues plus éclairées et, par conséquent, plus fortes que les gouvernements. » C'est le contraire de ce qui existait autrefois. La Chambre des députés actuelle semble pénétrée de cette vérité et agit en conséquence. C'est par l'opinion, dont elle se dit l'organe, qu'elle prétend diriger et maintenir le gouvernement. Mais elle s'aveugle sur cette opinion et ne voit la nation forte, éclairée que dans les salons, les coteries et les petites localités, qui sont entraînés momentanément par un enthousiasme tout factice. L'opinion vraiment nationale engloutit ceux qui veulent lui résister, comme le torrent engloutit qui essaye de nager contre son cours ; elle porte noblement ceux qui s'y laissent aller.

Le 11, dimanche. — J'ai passé une heure très active avec M. Royer-Collard, dont l'énergie de tête me surpasse. Son discours sur les élections, qu'il m'a débité de mémoire, m'a tout à fait séduit et dégoûté de ma composition. On n'a rien dit de mieux sur le pouvoir royal dans notre constitution et sur le danger de nous assimiler sous ce rapport avec l'Angleterre. Le roi ne doit jamais avoir besoin de la majorité de la Chambre pour son gouvernement, et le jour où il en aurait besoin serait celui de la perte de notre monarchie.

Du 12 au 17 février. — J'ai été souffrant de langueurs de maux d'estomac, toute cette semaine, préoccupé néanmoins de la grande question sur la loi des élections, qui a été traitée dans notre Chambre d'une manière distinguée par plusieurs orateurs opposés. J'ai travaillé sur cette question sans pouvoir me satisfaire et avec une inégalité de dispositions et une difficulté, provenant surtout de mauvaises dispositions physiques. J'ai besoin d'avoir du temps devant moi ; le temps de la verve est passé.

Le 14. — J'ai fait un dîner remarquable chez M. de Neuville avec M. Sidney Smith et M. Laîné. J'ai causé avec intérêt avec ces deux personnages célèbres de notre temps.

Le 16. — J'ai passé la soirée chez M. Suard avec M. de Lally. La société Suard est toute pour le gouvernement anglais et pour le renouvellement intégral d'une Chambre de députés qui, selon eux, doit être forte. Je suis opposé à ce point de vue et tout à fait royaliste aux yeux de cette société, tandis que je passe pour un républicain aux yeux des royalistes en soutenant dans notre assemblée le renouvellement partiel et la nécessité d'une Chambre moins forte. On n'entend plus rien aux opinions. *Dans nos grandes assemblées tout est pour la vanité, rien pour la vérité.*

Le 22. — Chaque jour amène quelque avènement et un nouvel aspect dans le monde politique qui m'environne. Notre Chambre est un foyer de passions et un théâtre mobile. J'y suis dans une position fausse et avec un rôle incertain, qui me fatigue et me rend malheureux.

La communication de la dernière lettre de la jeune reine du 23 a été un grand événement dans notre Chambre comme dans le public. J'ai été de la grande députation chez le roi et Madame : profonde affection.

1er au 8 mars. — J'ai été fortement occupé de l'impression de mon opinion sur la loi des élections, tourmenté du besoin et de la presse de finir l'ouvrage, de corriger les épreuves.

J'ai mal dormi, mal digéré ; peu avant tous ces jours, je n'ai pas eu d'autres pensées. L'ouvrage fini et imprimé, il m'est venu des scrupules sur l'impression qu'il allait produire sur les collègues dont j'attaque les opinions. N'allais-je pas me livrer à la haine, à la satire, à toutes ces petites passions contre lesquelles j'ai si peu de force? Je voulais et ne voulais pas distribuer ; j'ai donné et rétracté plusieurs fois des ordres à cet égard. J'ai mis du monde en campagne,

sans nécessité, pour porter des exemplaires à divers membres. J'étais dans l'agitation, l'anxiété, le cœur serré et dans un grand état de malaise physique et moral. Quels avantages, quels plaisirs d'amour-propre peuvent compenser ces peines ! *O miseras hominum mentes!* Il serait bien plus sage de rester tranquille chez soi !

Le 6 *mars.* — J'ai assisté à un grand et beau concert chez M. Decazes, ministre de la police. J'y ai mené la princesse de Craon et Mlle d'Alpy.

Le 7. — Dîner chez le duc de Richelieu.

Le 10 *mars.* — La température s'est refroidie et la pluie a cessé ; mes nerfs se ressentent de cette variation. Je suis dans un état constant de malaise et d'humeur. Dîner chez M. Royer-Collard, conversation animée sur la politique et la situation du moment : c'est une idée fixe.

Le 17 *mars.* — La discussion du budget a commencé le 14 mars. J'ai été assidu aux séances depuis midi à 5 heures. Mon attention est relâchée. Je suis là comme à un spectacle dont le fond est peu intéressant et où l'on attend les *émotions.* J'en éprouve de très vives quand il y a des attaques et des mouvements qui rappellent trop nos assemblées révolutionnaires. Je ne suis pas fait pour vivre au milieu des passions des hommes. La nature m'a donné une organisation délicate, faible. Je sens le besoin constant d'appui et de bienveillance. Toute résistance, toute opposition est pour moi comme un signe qui menace mon existence. Je sens qu'il m'est impossible de lutter. La confiance qu'on me témoigne, l'approbation, les suffrages, la bienveillance de ce qui m'entoure, sont pour moi des principes d'action, nécessaires, ou les conditions exclusives du développement de mes facultés qui, autrement, demeurent inertes et concentrées.

Je sens tous les jours qu'il se fait une révolution dans ma manière de juger ou de sentir en politique les hommes et les choses. J'éprouve une répugnance singulière pour les mêmes personnes, qui m'inspiraient de l'attrait et, au contraire, j'ai de l'attrait pour les hommes de l'opposition d'autrefois. Ce que j'éprouve, d'autres l'éprouvent bien plus fortement, et cette disposition est effrayante. On aurait tout accordé au roi, on aurait subi sa loi telle quelle, mais la domination d'une majorité d'assemblée froisse, irrite tous les amours-propres.

On ne consent pas à céder à ses égaux. Pour terminer la

révolution, il ne fallait pas d'assemblée délibérante, mais un *pouvoir dictatorial*, qui aurait uni à la bonté, à la clémence, beaucoup d'énergie et de fermeté. Nous sommes encore dans l'ornière révolutionnaire. La monarchie semble avoir appelé à elle toutes les passions : ce sont de mauvaises conseillères. Ce n'est pas ainsi que la France peut se restaurer.

Le vendredi 15. — J'ai dîné chez M. Decazes, ministre de la police, avec les principaux membres de notre minorité, MM. de Barante, Alexis de Noailles, etc. Je me suis senti mal à l'aise. Le soir, j'ai été au Théâtre-Français, à la pièce de M. Andrieux, *la Comédienne*.

Le 19. — Dimanche, après la correspondance, j'ai été au château ; visite à M. et Mme la duchesse d'Angoulême, au ministre des Finances. Journée toute en diversion.

Le 31 *mars*. — Je me suis occupé plus constamment d'une opinion sur la proposition d'attribuer exclusivement aux curés les registres de l'état civil. C'est un ouvrage que j'entreprends.

Le 26. — Conversation animée avec l'abbé de Montesquiou, qui m'a développé la théorie sur les institutions, dont nos hommes du jour n'ont jamais conçu le principe ni calculé la force. Je tirerai parti de ces idées dans mon discours sur les registres de l'état civil. Quand les mœurs et institutions ont été altérées par une révolution, peut-on espérer de les faire revivre par des lois écrites? N'est-il pas à craindre plutôt que l'échafaudage de ces lois, bâties sur cette supposition que la nation est encore ce qu'elle était avant et ce qu'on désire qu'elle redevienne, que ces lois, dis-je, n'aient aucune fixité et produisent un mal réel et actuel, au lieu du bien imaginaire et éloigné que leurs auteurs ont en vue?

Pour améliorer et changer, ne faut-il pas d'abord *prendre les hommes pour ce qu'ils sont*, en choquant le moins possible leurs mœurs actuelles par des dispositions législatives à contretemps? Voilà ce que semblent ignorer nos hommes d'aujourd'hui.

Le 31 *mars*. — Ce jour-ci a été remarquable par une grande revue des hommes de la maison militaire du roi, qui a été faite par les Princes et la duchesse d'Angoulême. Ce spectacle était ravissant et enchanteur pour des yeux français.

Je suis rentré à 3 heures. Mon fils arrivait de Versailles pour servir son quartier. J'ai éprouvé de l'abattement et me suis laissé aller, pendant quatre heures, au repos. Dîner

chez M. le duc de Richelieu avec plusieurs personnes de connaissance. J'ai eu le plaisir d'entendre le duc, après le dîner, disserter tout à fait dans mon sens sur l'esprit de la majorité de notre Assemblée, sur le besoin qu'elle a d'être flattée, sur tous les défauts enfin de la tyrannie. *Le pouvoir corrompt presque toujours ceux qui l'exercent, et plus encore les assemblées que les individus.* La nôtre ne pouvait d'abord s'emparer du pouvoir ; elle en était extrêmement éloignée, mais on le lui a pour ainsi dire, jeté à la tête, et il aurait fallu une vertu supérieure à l'humanité, une force de réflexion et de prévoyance, qu'une réunion d'hommes ne peut avoir, pour ne pas le saisir.

La probité, l'honneur, le royalisme même de la Chambre des députés n'a été qu'un piège de plus pour lui faire accepter l'autorité qui s'offrait, et que le roi et son gouvernement ne faisaient aucun effort pour retenir.

Nous voulons sauver la monarchie, finir la révolution et détruire pour toujours la puissance des révolutionnaires. Voilà ce qu'on répète à chaque instant. Mais, si vous avez atteint une fois ce but, que voudrez-vous?

La Chambre doit-elle gouverner, diriger les ministres, écarter tous ceux qui ne marchent pas exactement dans la ligne? Que deviendront dans cette oligarchie le roi, la royauté? On suppose qu'on agit toujours dans le sens de la volonté secrète du roi, puisque tout ce qu'on fait est censé dans son intérêt et contre ses ennemis, mais, comme le pouvoir est *un*, s'il est dans l'Assemblée, il n'est pas dans le gouvernement du roi, et quand l'Assemblée voudra le transmettre, elle ne le pourra plus ; elle aura affaibli, détruit le ressort monarchique, et celle qui lui succédera pourra encore le renverser, si elle le veut.

Voilà le résultat de mes conversations et discussions chez MM. le duc de Richelieu et Royer-Collard dans la soirée du 31 mars.

Du 1er avril. — Bien croire est le fondement du bien vivre.

Le 8. — Grande agitation dans l'Assemblée, M. Laîné a quitté le fauteuil. J'ai été occupé pendant les matinées à dicter et composer une opinion sur les registres de l'état civil. Je travaille avec difficulté, embarras et hésitation, mais je m'attache à mon travail et je pense avec suite. C'est quelque chose au milieu du tumulte et des agitations où nous vivons. Ma santé est faible ; l'estomac est en médiocre état depuis

longtemps ; mais l'habitude du malaise et de la souffrance, interrompue par quelques éclairs, me constitue, à tout prendre, un état passable, hors quelques mauvais moments.

Le 8 mai. — J'ai éprouvé une vive émotion dans une visite du matin que j'ai faite à mon ami Laîné, nommé ministre de l'Intérieur, et qui a accepté cet honneur, comme un autre recevrait un arrêt de condamnation. La lettre, que le roi lui a écrite à ce sujet pour vaincre une répugnance qui paraissait invincible, est un chef-d'œuvre de bonté, de délicatesse et d'esprit. Il est impossible d'y résister. Cet événement m'a modifié de diverses manières. Je regrette un ami qui se dévoue. Je suis heureux de voir triompher le parti auquel je m'étais attaché. J'éprouve un sentiment tout nouveau de sécurité et de confiance pour l'avenir de notre patrie. Enfin ce sentiment prédomine. Je sens augmenter mon influence et fixer davantage ma destinée en voyant mon ami intime élevé au ministère. Je me suis surpris faisant des calculs d'ambition pour moi et pour les miens, et j'ai pensé à tout ce que je pourrais faire d'utile à mon avenir par cette influence.

Le 3 juin. — Il faudrait bien distinguer dans notre nature ce qui appartient à l'animal et ce qui appartient à l'homme. *Pour gouverner l'homme, il faut s'emparer de l'animal.* Voilà pourquoi on mène mieux les hommes par la crainte, mais aussi on fait prédominer par là la nature animale.

Le système de philosophie, qui m'est propre, a l'avantage de rattacher la partie intellectuelle de l'homme à ce qui le constitue *être moral*, c'est-à-dire à la volonté, à la libre activité, qui seule constitue *le moi*, la personnalité. Il n'en faut pas moins tenir compte des deux forces. Dans les autres systèmes on ne voit pas pourquoi un être sensitif, un animal complet, ne s'élève pas à l'état d'intelligence et de moralité, et nos modernes ont dit expressément qu'il n'y avait là que *du plus ou du moins*, que tout se réduisait à la sensation, qu'elle était l'origine de toutes les facultés.

Le 4 juin. — Je m'entends bien avec tous ceux qui ne veulent pas d'assemblée délibérante. Bonaparte avait très bien vu qu'il fallait un Corps législatif muet. On a parlé beaucoup dans cette dernière session de l'opinion publique et de l'influence qu'elle doit avoir sur la marche du gouvernement et la direction des affaires. C'est là un principe tout démocratique. Après une révolution pareille à la nôtre, et

dans la situation politique et morale actuelle de la France, le premier besoin est celui de l'autorité ; *il faut que la direction vienne d'en haut.* C'est au gouvernement à la donner : il ne doit pas la recevoir. Il est impossible même qu'il la reçoive d'une opinion vraiment nationale, car cette opinion n'existe pas. Il n'y a que des partis en France, et le gouvernement se perdrait en suivant l'impulsion de l'un ou de l'autre de ces partis, comme en les balançant ou les opposant entr'eux, ce qui est le plus grand signe de faiblesse. Il n'y a que marcher *d'un pas ferme* dans la ligne instituée, et il entraînera tout le monde.

Ce fut une grande faute sans doute d'instituer par la Charte des assemblées politiques, délibérant en public. On crut qu'il fallait que le gouvernement royal s'annonçât comme plus populaire, plus libéral que celui de l'usurpateur. On croit satisfaire aux besoins de l'opinion publique en France. On se trompe. Les Français, qui désiraient par-dessus tout le repos et la fin des révolutions, avaient perdu l'habitude de ces assemblées orageuses, de ces discussions publiques animées sur les objets de législation et de gouvernement. La grande majorité se serait volontiers laissé gouverner par son roi légitime.

L'expérience avait assez montré le danger et le vide de ces délibérations depuis 1789. On avait appris que toute assemblée nombreuse, où les lois se discutent, n'est qu'une arène ouverte aux passions, à l'amour-propre, à l'ambition des chefs de partis. Les moins clairvoyants ne pouvaient se dissimuler qu'en rouvrant cette carrière, on s'exposait à tourmenter, à échauffer les têtes encore pleines de révolution, qu'il fallait bien plutôt calmer et refroidir. Mais le mal était fait. La première Chambre des députés en 1814 ne fut composée que de deux cent soixante membres, âgés au moins de quarante ans, et, quoique l'abus des délibérations publiques s'y fît déjà sentir, cependant les passions y furent tempérées par la raison et une majorité calme et dévouée au roi. A la deuxième Restauration, il fallait, ce semble, corriger la faute première et s'attacher à donner encore plus de force à l'autorité royale, en affaiblissant la partie démocratique, qui venait de faire irruption et pouvait menacer encore de prédominer. Comment justifier le soin qu'on prit, au contraire de donner une prépondérance nouvelle à cette partie démocratique, en augmentant le

nombre des députés et en les admettant à l'âge de vingt-cinq ans? Ceux qui proposèrent au roi de changer ainsi sa Charte à son propre détriment, devaient être accusés et poursuivis comme ennemis du trône et, par suite, de la nation. Nous avons vu, dans la dernière session, les conséquences de cette grande faute publique. Les démocrates devaient s'en accommoder naturellement ; elle était dans leurs principes ; mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les royalistes les plus exaltés y aient donné un plein assentiment et aient fait tous leurs efforts pour étendre encore l'influence démocratique en voulant substituer le renouvellement par cinquième au renouvellement total. Ils ont trop présumé de leurs forces et ont espéré que l'aristocratie prévaudrait. Ils ne connaissent pas la nation, elle a une tendance opposée à l'aristocratie ; *elle sera royaliste ou ne sera rien.*

« J'aperçois, disait Montaigne, en ces démembrements de la France et divisions où nous sommes tombés, chacun se travailler à défendre sa cause, même jusqu'aux meilleurs, avec déguisement et mensonge. Qui en écrirait *rondement*, en écrirait témérairement *et vicieusement.* Le plus juste parti, si est-ce encore le membre d'un corps vermoulu et véreux. »

Le 5 juin. — « Un prince, dit Machiavel, se fait estimer quand il est décidément ennemi des autres princes (au dehors) comme des partis (au dedans), quand il y a division d'opinions et d'intérêts entre ces sujets. Cela est toujours plus utile que de rester neutre. »

Lorsque le gouvernement reste neutre entre deux partis, dont chacun prétend servir à sa manière et qu'il donne raison à tous deux chacun à son tour, qu'il les emploie indifféremment pour son service, il se montre et se rend plus fort en les unissant, en modérant par cette sorte d'indifférence apparente ce qu'il y aurait de trop exagéré dans les principes de l'un et de l'autre. Si la conduite qu'a tenue Louis XVIII depuis sa rentrée et dans la dernière session a été calculée d'après une telle intention, il n'y a rien à dire. Il est certain que les deux partis de la Chambre étaient également amis du roi. Les royalistes exagérés voulaient tout ramener aux principes de l'ancienne monarchie, tandis que les royalistes constitutifs voulaient maintenir ce que nous avons, en ménageant les intérêts nés de la révolution. Les deux partis s'accusaient réciproquement de tendre à renverser la monarchie et à bouleverser de nouveau la France. Ceux-là,

en luttant à force inégale contre la direction de l'opinion et de l'esprit public en France ; ceux-ci, en laissant toutes ses forces ou même en donnant de nouveaux moyens au parti désorganisateur, dont on venait d'éprouver la perfidie.

Les deux côtés se détestaient et s'attaquaient vivement. Le roi les a laissés faire, sans se prononcer pour aucun exclusivement, assuré que son pouvoir n'était pas menacé, du moins immédiatement, quel que fût le parti vainqueur. Pourquoi en effet le roi aurait-il tourné le dos à ses amis, dans quelque rang qu'ils fussent? Si les royalistes purs l'emportaient, nous rentrions dans cette ancienne monarchie, qui fut si longtemps le bonheur et la gloire, à laquelle la famille régnante doit tenir par les habitudes et tous les souvenirs.

La grande difficulté consisterait à y ramener les opinions et les habitudes de la génération actuelle, qui a d'autres idées, d'autres intérêts, mais il n'est pas démontré que le succès fût impossible, si tous les hommes à influence voulaient s'y prêter, et c'est pour cela qu'on hait si cordialement les membres, un peu marquants, qui s'opposent à la majorité. Dans le cas où le parti constitutionnel prévaille, le roi aura toute l'autorité compatible avec les principes du gouvernement représentatif, et il n'a rien à craindre personnellement de l'opposition à laquelle ce gouvernement donne lieu. Ses ministres seront seuls exposés aux attaques et aux coups.

Il y a certainement, sinon plus de repos, du moins plus de stabilité, à espérer pour le trône avec cette forme de gouvernement, qui prête un puissant appui aux opinions et aux intérêts nés de la révolution, qu'avec l'ancienne forme, qui est opposée dans ses points essentiels à ces opinions et ces intérêts, et qui ferait passer tout le pouvoir, toute l'influence du côté des hommes qui, ayant été froissés par la révolution, ont des injures à venger, des biens à recouvrer, des pertes de tout genre à réparer. En se livrant librement à toutes leurs passions, ces royalistes anciens pourraient encore exaspérer la nation, la pousser au désespoir, et préparer une nouvelle révolution, pire peut-être que celle dont un miracle nous a sauvés. Le véritable intérêt du roi serait donc de s'attacher franchement au parti constitutionnel et de déployer toute la sévérité des lois contre ceux qui se montreraient opposés à son gouvernement, comme ennemis de sa dynastie. Mais est-il possible d'exiger du roi qu'il

soit également sévère contre les royalistes exagérés, qui ont montré tant de dévouement à sa personne et à sa dynastie, tout en s'occupant néanmoins de leurs intérêts propres, que contre ses véritables ennemis, les partisans de la révolution et de l'anarchie?

Non, cela ne se peut pas, et d'autant moins que le royalisme exagère son appui et a son centre d'action dans la famille royale elle-même. En supposant donc, ce que je crois vrai, que le roi est sincèrement attaché au parti constitutionnel, ou aux principes de la Charte qu'il a donnée, sa position actuelle, ses relations intimes, ses liens de famille, toutes les convenances qu'il a à observer à l'égard de ceux qui ont partagé sa mauvaise fortune et suivi sa destinée depuis vingt-cinq ans, l'obligent à des ménagements et l'empêchent de se prononcer aussi fortement que les Constitutionnels pourraient le désirer.

Ces réflexions, dont le fondement est positif, expliquent naturellement toute la conduite du roi dans le conseil des ministres et à l'égard des Chambres. Il a vu des amis des deux côtés et n'a pas voulu les aliéner de lui. Ceux qui reprochent au roi sa faiblesse et son défaut de franchise sont injustes. Ils ne savent pas combien il lui faut de force de caractère pour ne pas céder aux séductions qui l'environnent, et à l'ascendant naturel de sa famille, pour tenir encore ouvertement au gouvernement constitutionnel. Ajoutez qu'il n'y a que des probabilités et aucune certitude en faveur de l'un ou de l'autre parti, et qu'il est permis aux plus sages d'hésiter entre les deux : chacun ayant son bon et son mauvais côté.

On a tort, et l'on se montre homme de parti, quand on exige du roi qu'il se conduise à l'égard de l'un et de l'autre côté des Chambres, comme s'il s'agissait d'une faction ou d'une opposition vraiment ennemie du trône. C'est en cela qu'il y a de l'exagération dans les plaintes de mes amis R. C. L. B. (1).

MAINE DE BIRAN.

(1) Lisez : Royer-Collard, Laîné, Becquey, directeur des postes.

Panouille [1]

TROISIÈME PARTIE

I

Il ne faut pas des motifs extraordinaires pour qu'un homme devienne célèbre. Désirant la gloire que dispensent les journaux, Panouille ne l'eût probablement pas obtenue. Elle vint à lui, généreuse et bruyante. Huit jours après les incidents minimes qui avaient troublé une chambrée d'artilleurs, puis une batterie, puis un régiment, puis toute la garnison et toute cette ville de province dont la population industrielle affectait de ne pas aimer les militaires, le nom de Panouille, promu symbole, avait été imprimé par le plus petit des hebdomadaires de France et livré à la curiosité publique. Et, selon la couleur des gazettes, Panouille avait été présenté comme un martyr ou comme un misérable, et une partie de l'opinion l'élevait au rang des héros du prolétariat, tandis qu'une autre le rabaissait au niveau des tristes individus qui ne valent pas la corde dont on doit les pendre.

L'affaire, étant obscure, excitait les passions. Certains parlaient des temps proches sur un ton amer, et certains déploraient la faiblesse d'un gouvernement qui mettait le pays à la merci d'aventuriers

(1) Copyright 1925 by librairie Gallimard. — Voir la *Revue* des 1er et 15 novembre 1925.

dangereux. Les deux communiqués que le ministère de la Guerre avait rédigés afin de dissiper le malentendu naissant, n'avaient rien dissipé.

— On sait bien, se disait-on, qu'un démenti officiel n'est qu'un aveu.

Et les journaux des différents partis politiques s'étaient enflammés de plus belle.

Les détails de l'affaire, il est vrai, pouvaient permettre toutes les hypothèses et toutes les déductions. Dès le début, un homme était mort, tué, à cause de Panouille, de chaque côté de la barricade : un ouvrier, et le capitaine qui connaissait mieux que personne la vérité. Les différents partis en profitèrent de leur mieux.

Pendant trois semaines, la ville qu'un simple mot lancé par Panouille avait placée en vedette, fut animée de manifestations et de patrouilles. Des cortèges d'ouvriers en grève parcouraient les rues désertes dont les maisons bourgeoises, volets clos, semblaient inhabitées. Ou bien des pelotons de chasseurs faisaient sonner les fers de leurs chevaux sur les pavés, tandis qu'à d'autres heures des sections d'infanterie se hâtaient en cadence ; mais soldats et grévistes évitaient de se rencontrer. Et, malgré l'arrivée des deux nouveaux bataillons, ce bonheur des rencontres évitées avait peu à peu fatigué l'arrogance des grévistes et la colère des soldats. Après trois semaines de cortèges, de chants, de défilés, de cris, les ouvriers avaient repris le chemin des usines, et l'on ne voyait plus de patrouilles dans les rues qui se réveillaient timidement. Si bien qu'on put de part et d'autre se féliciter que les obsèques rivales des deux victimes du début se fussent déroulées dignement, sans bagarre : et le succès avait été d'autant plus difficile que, par déférence, le maire et le général s'étaient fait représenter à l'enterrement du manifestant tué, tandis qu'une délégation d'ouvriers avait suivi le corbillard du capitaine, — double déférence qui, dans de telles conjonctures, risquait d'être de part et d'autre mal accueillie et d'entraîner des protestations mauvaises.

Le gouvernement avait d'ailleurs invité au calme. A la Chambre des députés, le président du Conseil avait déclaré qu'une enquête sévère était menée et que la justice suivrait son cours, et la demande d'interpellation du communiste Vaillant-Couturier avait été renvoyée à la suite.

D'être nommé par de si hauts personnages à la tribune de la Chambre, pouvait enorgueillir dans sa cellule l'humble Panouille. Panouille en fut plutôt d'abord vaguement effrayé. De tant de complications imprévues, il n'augurait rien de bon. Il savait de science

plus certaine qu'il passerait devant les officiers du conseil de guerre et il eût préféré passer devant eux en accusé moins illustre. A ce bruit dont on entourait sa chétive personnalité, il dut cependant un avantage : transféré des locaux disciplinaires du régiment à la prison militaire de la ville, il fut traité avec plus d'égards assurément que s'il n'eût été qu'un soldat entre les soldats, au lieu d'être Panouille. Mais il était Panouille.

II

Panouille était Panouille. Il le comprit plus nettement quand il reçut, dans sa prison, la première visite de son avocat.

Son avocat ! Le maréchal des logis Faituel et son camarade Rechin lui avaient annoncé qu'il serait défendu par un grand avocat, mais il n'osait pas croire que ce pût être vrai. Et il fut effaré, le pauvre Panouille, quand l'avocat se nomma devant lui, pour lui.

En réalité, ce grand avocat n'était grand que depuis qu'on le comptait parmi les chefs du parti communiste. Député, naturellement, grâce à sa faconde et grâce à l'héritage que lui avait légué son père, le citoyen Pigace ne plaidait que pour les martyrs du parti. La liste de ses victoires était courte. Lui, et les journaux du parti, attribuaient ses constants échecs à la sottise et à la peur des juges bourgeois devant lesquels il ne défendait que des héros. Mais il ne prenait guère la peine de les défendre. Il se contentait d'attaquer violemment tout le monde autour de lui, témoins, juges et société. et, sans se soucier du malheureux qu'il abandonnait à l'infâme justice capitaliste, il transformait ses plaidoyers en apologies pour le communisme, transformant le tribunal en salle de réunion politique et ne cherchant qu'à provoquer de retentissantes condamnations dont il s'indignait ensuite, toujours violemment, dans l'un des journaux du parti.

Au milieu de l'affaire Panouille qui s'enrichissait de grèves, de mutineries militaires, et de deux morts, le camarade Pigace pouvait trouver un des beaux triomphes de sa carrière.

— Monsieur, lui dit Panouille.

Il coupa :

— Appelle-moi maître, je suis ton avocat.

Les explications de Panouille lui parurent à la fois insuffisantes et superflues. Il connaissait l'affaire Panouille mieux que Panouille.

Mais Panouille se rappela que ses amis lui avaient conseillé de ne pas nier, et il interrogea le camarade Me Pigace.

— C'est que, dit-il, j'ai pas frappé le lieutenant, et j'ai pas crié : « A bas la guerre ! »

— Tu n'as rien à répondre, trancha l'avocat.

Il avait pesé son client.

— Je suis là pour te défendre, fit-il. A toutes les questions que l'on te posera, réponds seulement : « Je n'ai rien à répondre. » Je me charge du reste.

— Bien, monsieur, dit Panouille.

Alors le camarade Pigace commença devant Panouille une longue conférence véhémente, qui était peut-être un projet de plaidoyer, et dont plus d'un point échappait à Panouille.

— Tu me suis? demandait le grand avocat.

Et Panouille n'osait pas dire qu'il ne suivait pas.

Il osa toutefois demander à son tour, quand il crut que Me Pigace avait fini :

— Est-ce que je serai acquitté?

Mais l'avocat riposta :

— Laisse-moi faire.

Et il continua de parler.

Panouille était plein d'admiration. Il ne quittait pas du regard l'étonnant défenseur qu'il estimait plus merveilleux qu'il ne l'eût espéré.

Et l'autre, s'enivrant de l'effet qu'il produisait sur l'humble Panouille, continuait de parler.

Néanmoins il s'arrêta. Et il attendait sans doute des félicitations.

— Je serai acquitté, dit Panouille.

— Nous aurons une belle affaire, répliqua Me Pigace. N'oublions pas que l'affaire du collier a été l'une des causes actives de la Révolution de 89.

— Quel collier? fit Panouille.

Me Pigace sourit.

Reprenant contact avec la réalité, il se mit à causer familièrement. Panouille se sentit plus conquis encore de tant de bonté après tant de talent.

S'il avait quelque désir à exprimer? Certes. Il songeait à Marguerite. Depuis cette désolante affaire, il était sans nouvelles. Il ne songeait qu'à Marguerite et qu'à son silence. Ou bien gardait-on les lettres qu'elle lui écrivait?

— Sûr et certain, dit Panouille, si vous vouliez lui écrire...

Le camarade Pigace promit. Avec effusion, Panouille l'en remercia. Pour remercier, il trouva les mots qu'il n'avait pas trouvés pour féliciter. Touché de compassion, l'avocat s'attarda auprès de son client.

Humblement, simplement, Panouille avoua son secret, décrivit la ferme où il rêvait d'unir sa vie à celle de Marguerite, parla de cette vie qui serait la sienne après sa libération, s'enhardit, parla des travaux et des plaisirs de la campagne, des travaux surtout, parla, parla lui aussi.

Le camarade Pigace hochait la tête d'un air grave. Il écoutait avec patience.

— Mais les fermiers? disait-il.

Il s'instruisait.

— Et les métayers?

Panouille, tant bien que mal, donnait explications sur explications. A son tour, l'avocat se taisait. Et, quand Panouille eut tout dit :

— Oui, murmura le camarade Me Pigace, on ne sait pas assez ces choses : il faut étroitement marier la faucille et le marteau.

Mais Panouille ne comprit pas.

III

L'affaire Panouille dépassait Panouille et l'engloutissait. Il l'ignorait, et c'est normal. Et il ignorait que sa légende pouvait l'écraser, et c'est encore normal. Dans sa prison de sa petite ville, il ne songeait, lui, qu'aux moyens de revoir sa Marguerite. Mais la petite ville, rentrée dans l'habituelle tranquillité, oubliait déjà l'artilleur qui l'avait tirée pour quelques semaines de son habituelle tranquillité, et rejetait parmi les vieilles histoires l'histoire du canonnier-Panouille. Et cependant, s'élargissant peu à peu, l'affaire Panouille était devenue une de ces affaires qui gênent un gouvernement : elle y avait gagné de l'importance et perdu de l'acuité. Presque chaque jour, une gazette y faisait allusion. On ne disait pas tout à fait Panouille comme on avait dit, vingt-cinq ans plus tôt, Dreyfus. L'affaire Panouille ne divisait pas le pays en factions hostiles, mais elle servait à tous les partis : chacun y trouvait ce qu'il désirait y trouver.

Aussi le procès de Panouille ne pouvait-il pas ne pas souffrir des querelles qu'il alimentait. Et Panouille fut condamné, après un plaidoyer de Me Pigace qui dura trois heures.

Condamné. Condamné sûrement, sans pitié. Panouille en demeura confondu. S'était-il, en attendant l'heure du jugement, accoutumé à l'idée qu'il serait acquitté? La plupart des gens qui l'avaient approché, le lui affirmaient sur tous les tons : il serait acquitté. Or, il fut condamné sans ménagement. Stupeur. Panouille ne se rendait

pas compte de la situation exacte. Le jugement de ses juges l'écrasait. Quel crime avait-il donc commis, le pauvre Panouille, pour encourir cette effroyable disgrâce?

Être séparé de Marguerite pendant des années et des années : voilà le supplice qu'on lui infligeait. Le reste n'existait pas : la vie de prison n'était point plus lourde à Panouille que la vie de caserne. Mais la vie sans Marguerite? Il se représenta d'emblée le pire châtiment, que ses juges n'avaient pas nommé : Marguerite perdue. Perdue à jamais. Car les maîtres, cette fois, auraient bien raison de sa résistance, si elle résistait, et elle accepterait d'épouser le gars de Sellières qui avait remplacé Panouille à la ferme.

Stupeur : première émotion de Panouille. La seconde fut de la colère. Jusque-là, il s'était considéré comme la victime d'événements absurdes dont l'absurdité serait reconnue et proclamée. Il se considéra comme victime de la méchanceté et de la tyrannie des hommes. Des phrases, prononcées jadis par Rechin ou naguère par son avocat, lui revenaient à la mémoire. Alors que ces mots n'avaient jamais eu pour lui un sens réel, il devina tout à coup ce qui se cache de terrible sous le militarisme et le capitalisme. Une rancune profonde montait en lui. Il n'eut pas besoin de la vaine consolation que lui offrit son avocat. Il n'en voulut pas. Il serra les poings.

Condamné. Il était condamné. Injustice noire. Ces interminables jours de prison préventive qu'il avait subis, ne suffisaient-ils pas? Quel crime, quel crime avait-il commis? Tant d'événements absurdes le harcelaient : le capitaine Joussert avait été tué, un ouvrier avait également été tué, et Panouille revoyait les témoins de son affaire : le lieutenant Calorgne, impitoyable; le brigadier de chambrée, timide et mal assuré; et surtout le colonel Bouteril, qu'on venait de nommer général; et Me Pigace, avocat merveilleux, qui avait su flétrir d'avance publiquement la méchanceté des juges militaires. Et, parmi tant d'événements absurdes, Panouille seul pouvait démêler le seul qui eût une importance véritable : Marguerite perdue.

Marguerite perdue se marierait, oublierait Panouille, le mépriserait peut-être, alors qu'il n'était condamné que parce qu'il avait voulu la revoir. Perdue, Marguerite, et perdue toute la vie magnifique dont il rêvait pour elle, à côté d'elle, avec elle!

Perdue, en effet, et sans aucun espoir, car l'infortune s'acharna sur Panouille.

— Soyez courageux, lui dit son avocat après le jugement.

Il savait ce que Panouille ne savait pas encore et sut bientôt : depuis une semaine, Marguerite était fiancée et promise. Le curé avait lu la promesse officielle. Me Pigace le savait. Panouille, en l'ap-

prenant, se sentit rougir. Il ne prononça pas une parole, il ne fit pas un geste. Cette condamnation, plus pénible que l'autre, l'achevait. Et renonçant à le consoler, Me Pigace le quitta ; il laissait dans la prison un Panouille anéanti.

IV

Les affaires du genre de l'affaire Panouille deviennent névralgiques peu à peu. Ce n'est pas d'emblée qu'elles prennent toute leur signification et toute leur gravité. Au moment où Panouille passa devant les juges du conseil de guerre, l'attention commençait à se détourner de lui. Le procès raviva les passions et l'intérêt. La condamnation, désirée pour les uns, redoutée au moins en apparence, par les autres, fut pour tous une surprise.

— Comment? Encore?

— Ce n'était donc pas fini?

— Qu'a donc fait ce malheureux?

Condamné, Panouille fut la victime et le martyr indiscutable. Le parti communiste tenait en lui un otage sérieux. Par ses journaux, par ses députés, il le mit au premier plan. L'heure était bonne : dans le Sud-Algérien, les rebelles d'Abd el Kracine, utilisant au mieux les retraites des montagnes de l'Aurès, tenaient tête sans peine au corps expéditionnaire. Condamné pour des motifs mal établis, mais aussi pour avoir probablement levé la main sur ses chefs, et certainement pour s'être élevé contre la guerre, Panouille, élu chef de file par le parti communiste, était devenu un symbole actif. On plaçait sous sa présidence d'honneur les métingues de protestation antiimpérialiste organisés à Paris. Un soir, à la salle Wagram, on laissa vide un fauteuil au milieu des orateurs inscrits, et, lorsque le président de séance eut déclaré que ce fauteuil était le fauteuil du camarade Panouille, une puissante acclamation lui répondit.

— Vive Panouille !

— A bas la guerre !

— Vivent les Soviets ! Vive Panouille !

Les employés, receveurs et conducteurs de la Compagnie des Transports en commun de la région parisienne décrétèrent une grève de vingt-quatre heures pour témoigner leur sympathie à Panouille et pour exiger que, soldat condamné à cause de ses opinions, il fût traité au régime des prisonniers politiques.

N'ayant pas obtenu satisfaction, ils décrétèrent, un mois plus tard, la grève sans limite. Après huit jours de résistance, et une interpellation au Sénat, et une menace de grève de solidarité des employés

des Postes et Télégraphes, le gouvernement capitula. Panouille fut transporté dans une nouvelle prison et bénéficia de faveurs auxquelles il ne s'attendait pas. Sans le savoir, sans le vouloir, il était devenu l'épouvantail que les révolutionnaires agitaient devant les bourgeois inquiets.

Lui-même ne comprenait pas bien comment il pouvait avoir tant d'importance, puisqu'on l'avait condamné sans égards. Mais, réfléchissant, et considérant que son crime avait été fort exagéré, il acceptait cette manière de compensation qu'on lui offrait.

Il en vint ainsi à ne plus s'étonner de ce changement de régime dont il profitait. Homme simple, il regardait comme normal et naturel tout ce que toutes les autorités ordonnaient. Et, sur la foi de ce qu'imprimaient les journaux communistes qui lui arrivaient dans sa prison, il se tenait pour une victime digne d'un sort meilleur. Qu'il fût un personnage d'exception, comme ces mêmes journaux le laissaient entendre, il en doutait. Trois mois après sa condamnation, il était encore un pauvre homme qui eût préféré qu'on parlât moins de lui dans tous les journaux.

Cependant, peu à peu, sous l'influence déprimante de la vie qu'il menait, et à mesure qu'il se voyait davantage l'objet de l'attention publique, il comprit différemment. Peu à peu, parce qu'il ne lisait guère d'autres feuilles, il approuva sans réserve ce qu'il lisait dans *l'Humanité* et dans *l'Egalité*. Il s'émut de toutes les injustices, de toutes les misères, de tous les crimes dont la société bourgeoise, militariste, impérialiste et capitaliste, était quotidiennement accusée. Il s'émut, comme aurait pu le faire un étranger, de la misère et de l'injustice dont il souffrait. Et souvent il avait envie de dire, ou d'écrire, à ces hommes compatissants, qu'il approuvait leurs rancœurs, leurs campagnes.

Quelle ne fut pas son émotion, un matin, en ouvrant *l'Egalité!* Un article d'une colonne était signé Panouille.

Panouille lut rapidement, puis relut. L'article, dénonçant la situation précaire des prolétaires de la campagne, invitait les ouvriers agricoles à s'unir, dans le sein du parti communiste, aux ouvriers de la ville. Tous frères! clamait Panouille dans cet article généreux. Et Panouille, lisant cet article signé de son nom, n'y trouvait rien à reprendre.

« Mariez étroitement la faucille et le marteau! » concluait le Panouille du journal.

Alors, le Panouille de la prison se rappela que Me Pigace s'était exprimé en ces propres termes devant lui, la première fois qu'il l'avait vu dans sa prison.

— Sûr et certain, se dit Panouille, qu'il faut marier la faucille et le marteau.

Il répéta :

— La faucille et le marteau.

C'est l'emblème dont s'ornent en manchette les journaux communistes.

Panouille regarda longuement l'emblème mystérieux. Puis, il relut l'article qu'on avait signé de son nom.

V

Trahi par sa fiancée, condamné par les hommes, Panouille ruminait dans sa prison.

Il avait cru d'abord que Marguerite n'était pas informée du malheur qui frappait son Panouille. Mais Rechin avait certainement écrit à Marguerite pour lui conter le comment et le pourquoi de l'affaire. Mais l'excellent Me Pigace avait certainement écrit aussi à Marguerite. Et elle ne répondait rien. Et Panouille, dans sa prison, se consolait de l'indifférence de sa Marguerite. Pouvait-elle être indifférente? Elle non. Brave fille au cœur loyal, elle plaignait sans doute l'infortuné Panouille. Mais il songeait qu'on le desservait sans doute auprès d'elle, et il cherchait un moyen de l'avertir.

Or, tandis qu'il luttait contre l'inquiétude, il avait appris que Marguerite se disposait à se marier. Il ne pouvait dès lors plus douter de quoi que ce fût : Marguerite le trahissait. Et Panouille s'assombrit.

Seul désormais au monde, et libre de réfléchir à loisir, il réfléchit tristement. Des phrases lues soutenaient ses pensées. Il attribuait ses infortunes à sa naissance. Il était né... De qui était-il né? On l'avait trouvé au pied de la colline de Passenans, près du ruisseau où les paysannes lavent le linge. Un fermier s'était offert pour l'élever. L'élever? Ou le préparer à lui servir d'esclave? Panouille avait grandi en paria. D'autres enfants se moquaient de lui. Hommes et femmes ne s'adoucissaient pas plus pour lui que pour le chien de la ferme. Panouille enfant ne comptait pas. Panouille adolescent tint l'emploi d'un valet. On abusait de lui plus que d'une machine. Un jour, il avait trouvé un peu de sympathie chez une fille que ses maîtres venaient d'engager. C'était Marguerite, sa Marguerite. Et voilà que sa Marguerite le trahissait. Loin de lui envoyer quelque lettre de consolation ou d'encouragement, elle se préparait à épouser un rival de Panouille. Panouille était écœuré, dolent, découragé. Il se disait :

— Si j'étais riche...

Mais il n'était pas riche, et, depuis qu'il lisait les journaux communistes, il savait que les riches sont la cause de tous les malheurs que subissent les pauvres. On lui avait pris sa fiancée, on l'avait condamné pour un crime qu'il n'avait pas commis. Comment n'eût-il pas été écœuré?

Dans sa prison, Panouille exhalait à voix haute d'ignobles jurons. A quel avenir pouvait-il rêver? Quand sortirait-il de cette prison?... Et où se rendrait-il? Qui lui donnerait du travail? Ne refuserait-on pas d'embaucher un valet de ferme qui sortirait de prison? Les fermiers sont gens qui n'ouvrent pas si facilement leur porte.

Me Pigace, avocat et député, lui disait bien de ne pas désespérer avant l'heure.

— Tout n'est pas fini pour toi, précisait-il. Au contraire, ton affaire commence à peine.

Panouille eût mieux aimé des précisions plus franches. Il n'avait plus grande confiance en la justice. Que lui parlait-on de révision et, à défaut de révision, d'amnistie?

— Le parti ne te lâchera pas, lui affirmait le camarade Pigace.

Panouille n'espérait plus rien que du parti communiste.

— Des hommes comme toi font la force de nos revendications sociales, déclarait encore l'avocat.

Et Panouille, indécis, ne demandait qu'à se laisser persuader. Quand le souvenir de Marguerite ne le harcelait pas trop, il se voyait, réalisant les ambitions de son avocat, apportant sa pierre à l'édifice commun, tel que Me Pigace l'obligeait à se voir. S'il pensait douloureusement à Marguerite, un goût de vengeance et de rancune se mêlait à son envie de réussir. Il n'imaginait pas que ses nouveaux amis dussent ne pas l'aider, lorsqu'il sortirait de prison. Ne parlaient-ils pas de lui dans les termes les plus flatteurs? Ne parlaient-ils pas déjà de susciter toutes les grèves nécessaires pour arracher au gouvernement une amnistie totale, que les journaux voulaient complète et totale?

De sa prison, Panouille s'exagérait à la fois les facilités et les difficultés de l'entreprise. Il faisait figure de personnage célèbre dont tout le pays avait prononcé, ou prononcerait toujours le nom. Il n'ignorait pas enfin la campagne que ses amis menaient en faveur de Marty et de Badina, et, se jugeant plus intéressant, il attendait un secours efficace de ses défenseurs de *l'Egalité* et de *l'Humanité*.

Ainsi Panouille aurait sa revanche. Marguerite regretterait de s'être tant hâtée à conclure le mariage qu'on lui imposait, et les maîtres de la ferme regretteraient d'avoir si mal conseillé Marguerite. Lui seul, Panouille, sourirait. Mais de quel sourire !

VI

Ce qui frappait le plus Panouille, dans la prison où on l'avait transféré après les manifestations organisées par le parti communiste, c'était d'échapper aux autorités militaires à mesure que l'heure tournait.

A la vérité, l'opinion publique menaçant d'intervenir sans aménité, l'affaire Panouille avait cessé d'appartenir à la justice militaire. De jour en jour, Panouille éprouvait que ses geôliers, obéissant à un ordre ou opérant d'eux-mêmes, s'ingéniaient presque à lui rendre le moins insupportable possible sa prison.

Il en fit la remarque à son avocat qui, toujours plein de faconde et d'orgueil, visitait parfois son client.

— Hé ! répondit Me Pigace, ne perdez pas de vue que le fond de votre affaire est politique. Supprimez-en l'élément politique, isolez votre action des circonstances de la guerre algérienne, qu'en reste-t-il? La faute assez vulgaire d'un simple soldat qui injurie l'un de ses chefs. Au lieu de cela, Panouille est le citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs qui, devant un crime dont sa patrie se rendait coupable, s'insurge et en appelle au peuple. Car tel est bien le sens de votre action.

— Oui, oui, dit Panouille qui enviait son avocat pour cette aisance avec laquelle il s'exprimait. Lui, demeurait le paysan gêné qui s'exprimait lentement en mêlant à ses phrases laborieuses ses ordinaires jurons.

— C'est ce qui vous sauve, continuait l'avocat. Condamné politique, victime politique, vous avez tout le peuple derrière vous. A la moindre injustice que l'on vous infligerait maintenant, le peuple en demanderait compte.

— Mais, interrompait Panouille.

— Plaît-il?

— Mais on m'a condamné : c'est une injustice.

Me Pigace sourit. Il souriait avec une distinction de grand style.

— Félicitons-nous de cette injustice. Elle nous a permis de resserrer l'union des travailleurs autour de vous, qui symbolisez la haine de la guerre et du militarisme odieux. Et puis, ne sois pas ingrat, camarade. Il en est plus d'un qui payerait cher pour être à ta place !

— A ma place !

— Dame ! Regarde le journal de ce matin.

Panouille déplia le journal que Me Pigace lui tendait. Il vit, lut et se passa la main sur le front. Un titre en caractères gras annonçait

qu'aux prochaines élections municipales du dix-septième arrondissement de Paris les travailleurs feraient triompher la candidature de Panouille, candidat du parti.

Ce fut pour Panouille un éblouissement. Me Pigace savourait son plaisir.

— Mais... mais...

Panouille était effaré.

— Mais, arriva-t-il pourtant à énoncer, je ne saurais pas être conseiller municipal.

— Tu seras député, mon ami.

— Député !

— Député.

— Alors, on m'acquittera?

Et Me Pigace sourit encore, comme un homme qui est heureux d'être le premier à porter une bonne nouvelle.

Panouille demanda quelques renseignements. Passé le moment de la surprise, il désirait être mieux éclairé. Il s'inquiétait déjà du nom de ses adversaires, les autres candidats. Me Pigace avoua son ignorance. Panouille eut l'air dépité.

— Qu'importe? dit Me Pigace. Entre nous, tu joues sur le velours. Tu n'as même pas besoin de présenter un programme comme tes concurrents. Tu es Panouille, et ton titre te suffit. Tout le prolétariat votera pour toi.

Son avocat parti, Panouille, qui était modeste, se reprit à réfléchir. Cette nouvelle apportée par Me Pigace donnait un tour imprévu à ses réflexions.

— Et Marguerite? se dit Panouille.

Elle serait aussi étonnée que Panouille. Mais quelle punition pour elle ! Conseiller municipal de Paris, ce Panouille, qu'elle avait dédaigné aux jours de sa misère, serait conseiller municipal, et de Paris.

Panouille rêva. L'avenir lui apparut sous des couleurs moins sombres.

— Combien qu'ils gagnent, les conseillers municipaux de Paris? se dit-il.

Il avait oublié de poser la question à Me Pigace.

— Faudra pas que j'oublie ! songea-t-il.

Puis :

— Faudrait peut-être avertir Marguerite : elle se marierait peut-être pas.

Puis :

— Conseiller municipal, c'est quelque chose.

Et aussi :

— Qu'est-ce qu'il dirait de ça, le capitaine Joussert? Il était bon fieu, il serait content.

Puis :

— Et le lieutenant Calorgne? Ah! celui-là...

Panouille le qualifia vertement.

VII

Le nom de Panouille revenait de temps en temps comme une obsession devant les yeux du public. Pour les uns, il signifiait : remords ; pour les autres : menace ; pour tous : prison. Un véritable prestige, pour tous et pour chacun, bon gré, mal gré, émanait des mornes syllabes de ce nom de Panouille. Quand il s'afficha sur les murs du quartier des Épinettes parmi ceux de ses concurrents, le nom de Panouille, candidat du Bloc ouvrier et paysan, éclata comme celui du favori.

Il ne s'agissait que d'une élection partielle, pour remplacer un conseiller mort d'un accident de voiture. Six candidats s'affrontaient : ils menèrent entre eux, les uns contre les autres, une campagne féroce. Réunions, placards, prospectus, toute la pompe électorale habituelle fut exploitée sans merci. Panouille seul ne présenta pas lui-même aux électeurs son programme. Des militants du parti communiste s'en chargèrent pour lui, rédigèrent le texte de ses affiches, convoquèrent les électeurs.

Panouille fut élu.

Le lendemain, toute la presse annonçait avec ou sans commentaires, la victoire du martyr du prolétariat ouvrier et paysan. Mais la plupart des journaux ne cachaient ni leur dépit ni leur réprobation. Des controverses s'allumèrent. L'affaire Panouille, qui sommeillait, se réveilla. Pendant plusieurs jours, elle eut à nouveau les honneurs de la publicité. Pour la plupart des commentateurs, Panouille élu discréditait l'institution nationale du suffrage universel.

Panouille, en effet, et l'on en donnait au moins deux raisons, n'était pas éligible.

Sans valeur, l'élection devait être annulée. Elle le fut. Il fallut procéder à une nouvelle consultation des électeurs.

Panouille, encore candidat, fut encore élu.

Il fallut procéder à une nouvelle annulation.

Les journaux républicains s'indignèrent ; les communistes se turent ; les autres se réjouirent. Pendant toute une longue année, un quartier de la capitale fut pratiquement sans conseiller.

Entre la deuxième et la troisième élection, une nouvelle place de conseiller municipal se trouva disponible, dans le treizième arrondissement cette fois.

Panouille fut candidat, et il fut élu.

Cette fois les feuilles républicaines découvrirent qu'il était absurde et révoltant que de pareilles plaisanteries pûssent entraver la vie politique du pays. Mais, en attendant que le Conseil d'État eût annulé ces différentes élections, Panouille était, en fait, sinon de droit, l'élu de deux quartiers de Paris où il n'avait jamais paru.

Dans sa prison, Panouille connaissait des heures étranges d'espoir, de joie, de contrariété, de découragement. Lui non plus n'estimait pas que la plaisanterie fût excellente ; mais c'est la sottise du régime républicain et l'infamie de ses lois bourgeoises qu'il accusait, avec ses amis les communistes, au lieu d'accuser les communistes ses amis qui le jetaient dans cette aventure. Il ne comprenait pas que, choisi par ses électeurs, ils n'eussent pas le droit de le choisir.

Cependant, les communistes saisissaient l'occasion de réclamer au Parlement et par des métingues en plein air l'amnistie que Me Pigace avait promise à Panouille.

Sur ces entrefaites, un député mourut. Il était de Lyon. Pour le remplacer, le parti communiste présenta Panouille.

Panouille fut élu député.

Mais cette élection n'était pas plus valable que les autres.

Dans sa prison, Panouille attendait impatiemment d'être libéré par l'amnistie. Il rêvait. Conseiller municipal, député, quel avenir se préparait devant lui ! *L'Egalité* publiait souvent des articles signés Panouille, que Panouille lisait avec curiosité, et qui vantaient à ses frères les ouvriers agricoles la nécessité de l'union communiste. « A bas la guerre, camarades ruraux ! » clamait le Panouille de ces articles. Et il engageait de suite les prolétaires de la ville et de la campagne à former front unique contre l'ennemi capitaliste.

— Et Marguerite? se disait-il.

Était-elle mariée? Il aurait tant voulu la voir, ne fût-ce qu'une fois, avant son mariage ! Mais elle le méprisait sans doute, parce qu'il était en prison, et parce qu'elle ignorait sans doute aussi qu'il avait été élu conseiller municipal de Paris et député de Lyon.

— Marguerite...

Pensait-elle à lui quelquefois?

— Marguerite...

THIERRY SANDRE.

(*A suivre.*)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LE PROBLÈME DE L'ORDRE EN EUROPE

Il n'y a pas de désordre spontané, en ce sens que le désordre, comme l'ordre, a une cause, et une cause, je n'oserais dire intelligente, mais ressortissant à l'intelligence. Évidemment on pourrait énumérer une vingtaine de raisons pour lesquelles l'ordre ne peut plus exister en Europe, mais une fois cette énumération terminée, rien n'expliquerait pourquoi le désordre mondial assume telle physionomie d'ensemble plutôt que telle autre, si l'on ne faisait aussitôt entrer en ligne de compte le facteur intelligence.

Il y a eu au dix-neuvième siècle toute une école d'hommes d'État pour qui la révolution et le socialisme se présentaient sous un certain jour, le jour de la réalisation fatale et nécessaire. Thiers fut de cette école-là. Il le montra en 1871, quand il quitta Paris pour y laisser le champ libre aux communards. S'il favorisait l'émeute, s'il renonçait à la prévenir, s'il préférait à toute autre solution celle de la révolution limitée seulement dans l'espace, c'est qu'il croyait à l'inefficacité de la prévention totale. Selon lui et selon presque tous les hommes d'État conservateurs de sa génération et de la génération suivante, il y avait intérêt à laisser le désordre suivre sa pente et s'assouvir. Cet unique moyen permettait de dénombrer les éléments malades de la société, de les situer en pleine lumière ; il permettait en conséquence les interventions chirurgicales de grande envergure. De fait les révolutions, endémiques en France depuis 1789, s'arrêtèrent après la saignée de 1871.

Bismarck, pour des raisons analogues, fut un autre adepte de cette méthode curative. Il soutenait volontiers que les peuples ne seraient dégoûtés du socialisme que quand ils en auraient contemplé chez l'un d'entre eux les manifestations intégrales. Qui sait jusqu'à quel point cette persuasion n'aura pas guidé Ludendorff quand il alla chercher en Suisse Lénine et sa bande pour les jeter en Russie comme un explosif dont la virulence dépassait de beaucoup celle des obus. Sans doute Lénine avait d'abord, pour l'état-major général allemand, cette utilité immédiate d'anéantir les dernières traces de résistance militaire sur le front oriental, mais peut-être aussi songea-t-on à faire d'une pierre deux coups en permettant à la Russie de tenter pour son compte et pour l'édification d'autrui cette expérience du socialisme que le traité de Brest-Litowsk s'engageait, du côté allemand, à respecter, et qui est obligée de finir dans les ruines, les larmes et le sang.

En Russie même, le comte Witte, qui aurait pu si souvent et si aisément, par quelques mesures préventives, venir à bout, sans effusion de sang, des préparatifs révolutionnaires, préféra laisser le désordre suivre son cours afin de provoquer, par le sentiment d'une douleur atroce et prolongée, par la vision à tout le moins d'un péril immense et redoutable, une réaction sérieuse. Cette idée se combinait chez lui avec le genre de considérations propres à Thiers et à Bismarck. On soutient même que ce fut la police russe qui fournit aux rebelles de 1905 le fameux pope Gapone, qui les rassembla, les canalisa et les amena sous le feu des mitrailleuses qui les attendaient aux abords du Palais d'Hiver.

Je me demande si aujourd'hui pareille doctrine serait encore de mise, après les événements de Russie, de Hongrie, de Bavière. En tout cas l'existence d'un État désorganisateur comme l'État soviétique, le peu d'influence réelle exercée par le spectacle écœurant du socialisme en action, ne contribuent pas médiocrement à poser le problème de l'ordre en Europe sous un jour nouveau.

Comme au début du moyen âge, comme à l'époque de la Réforme ou de la Révolution française, le monde est partagé en deux camps. Nous avons affaire cette fois-ci à une forme généralisée de révolution, de bolchevisme. Pour y faire face, les forces de conservatisme et de réaction s'incarnent dans le fascisme, réponse la plus récente de l'ordre au désordre. Dans un ouvrage qui vient de paraître, et qui est intitulé précisément *Bolchevisme ou fascisme*, M. Camille Aymard soutient qu'entre les deux il n'est pas de milieu. On sera facilement de son avis.

On n'a pas encore fait — peut-être manque-t-on de documents — l'itinéraire du bolchevisme à travers l'Europe et le monde. Venu

d'Allemagne, puis de Russie, puis du quartier juif de New-York, il s'installe pour la première fois au pouvoir lors de la Révolution d'octobre. Il est maintenant partout. En Chine, il occupe sporadiquement la puissance. Au Mexique, le président de la Confédération est un bolcheviste à peine déguisé. En Angleterre, les trade-unions, qui représentent un bon tiers de la force britannique organisée, s'acoquinent de plus en plus avec ses absurdes solutions.

En France le bolchevisme exerce une influence considérable, directe et surtout indirecte. Par le socialisme il communique avec la législation. Par le Quai d'Orsay avec la diplomatie. Par la C. G. T. U. avec les syndicats. Sans doute le socialisme jalouse le bolchevisme, mais il le subit, mais il est docile à ses surenchères. Le Quai d'Orsay feint de tenir en piètre estime l'ambassadeur, triplement et quadruplement suspect, des soviets, mais il est obligé de tenir compte de ses suggestions. Les initiatives de la C. G. T. U., la dernière grève notamment, connaissent échecs après échecs. Ce fut le sort de Lénine de 1895 à 1917 inclus. Se rappelle-t-on qu'il fut vaincu, incarcéré même, par Kerensky? Mais Kerensky, digne patron des libéraux démocrates, relâcha Lénine. On sait le reste.

Sans doute encore les effectifs officiels français du communisme accusent la baisse. En est-on si sûr que cela? Lors des élections de mai 1924, 879 000 électeurs, conscients et inconscients, ont voté pour la IIIe Internationale, 879 000 sur 9 800 000 de votants, près du dixième de la France. Ces suffrages insensés se sont portés sur des bandits de la pire espèce. Voilà où en sont des centaines de mille de nos compatriotes. Quand on pense que, d'après les statistiques soviétiques elles-mêmes, il n'y a peut-être pas plus de 500 000 communistes dignes de ce nom en Russie, 500 000 qui, d'après certains aveux se réduiraient peut-être même à 250 000, on reste pensif, surtout si l'on se rappelle que la population russe dépasse 120 millions d'âmes. Taine évaluait à 200 000 les Jacobins militants. Ce sont eux qui, d'avatars en avatars, de débâcles en soubresauts, nous gouvernent encore.

M. Aymard a raison de nous rappeler ces chiffres. « A Paris, ajoute-t-il, je constate ceci : c'est que le Conseil général de la Seine compte actuellement quinze conseillers communistes, au lieu de huit auparavant. De même, le Conseil municipal de Paris compte huit conseillers communistes au lieu de sept. » Et M. Aymard néglige de noter que lorsque la réforme de l'électorat et des circonscriptions parisiennes, votée par la Chambre, sera devenue un fait acquis, cette proportion triplera ou quadruplera. Quant à la banlieue, elle ceinture Paris d'une zone rouge presque continue : Clichy, Saint-Denis, Noisy-le-Sec, Vil-

lejuif, Ivry, Vanves, Puteaux, Saint-Ouen, Levallois, Sceaux, Bobigny sont tombés entre les mains de bolchevistes ou bolchevisants. Pour apprécier la situation exacte du communisme en France, il faut donc regarder plus loin que les 130 000 adhérents officiels.

Aussi bien la force du soviétisme ne repose-t-elle pas seulement sur ses troupes indigènes, plus ou moins cohérentes. Elle repose surtout sur ses mercenaires. Sans ses bataillons lettons, chinois, berbères, les bolchevistes ne se seraient pas maintenus au pouvoir une semaine. Or tout indique que la tactique qui a réussi à Moscou sera tentée à Paris.

A ce sujet voici une anecdote bien instructive, rapportée par M. Aymard : « Un de nos amis, un officier, qui commanda durant la grande guerre un régiment marocain, passait boulevard des Invalides. Il aperçoit, étendu sur un banc et chauffant sa vermine au soleil, un Marocain enroulé dans une vieille capote. Tandis qu'il le considérait avec ce mélange de sympathie et de curiosité que conservent toujours pour les sidis ceux qui les ont commandés, l'homme, brusquement, se redressa et salua l'officier d'un correct salut militaire tandis qu'un bon rire épanouissait sa face d'enfant sauvage.

« — Tiens, Mohammed ! dit l'officier en reconnaissant un de ses anciens tirailleurs. Tu es donc revenu en France? Qu'est-ce que tu es venu faire?

« — Moi venir faire la guerre, répond tranquillement le sidi.

« — Mais la guerre est finie, mon ami, je croyais que tu étais déjà reparti dans ton pays avec une pension...

« — Oh ! pas la guerre avec les Allemands... Moi venir maintenant faire *la guerre des usines*, reprit l'homme toujours souriant.

« Et il expliqua à son ancien chef qu'ils étaient ainsi quelques milliers parmi les anciens combattants de notre front, que les organisations révolutionnaires avaient été embrigader et qu'elles avaient ramenés dans la banlieue de Paris. Les uns travaillaient comme manœuvres dans les usines, les autres étaient entretenus, parqués comme des bêtes, dans de grandes bâtisses pareilles aux caravansérails de leur pays. On les y maintenait avec la promesse que bientôt ce serait la grande razzia des usines, le sac de Paris, où toute licence leur serait donnée de piller, de violer et de tuer. »

Le désordre européen apparaît donc nettement, non tant comme un déséquilibre naturel, consécutif au bouleversement de la guerre et de l'après-guerre, que comme une entreprise concertée, conduite par des professionnels. Sans aucune espèce de doute, l'argent vient de Russie, de même que les idées. A l'heure actuelle il y a dans tous les États et notamment dans l'État français un autre État, mons-

trueux, fondé pour la destruction de tout ce qui existe, un État dont la régression abominable nous reporte aux organisations de pillage en grand, telles celle dont Pompée finit par avoir raison. Mais pour libérer les mers orientales de la terreur et de la déprédation, il fallut que l'État romain mobilisât une armée. Aujourd'hui la coalition des pirates de Cilicie avec les bandes de Catilina, les effectifs de Spartacus et la pire espèce de philosophes cyniques, s'est effectuée sous nos yeux. Cette armée infâme est parvenue, grâce à une série de hasards fantastiques, à s'emparer d'un des plus grands empires de ce monde, et de là elle menace la civilisation.

Le danger est immense. Mais le remède existe. En 1917 on pouvait douter du salut. Seuls des spécialistes, penchés sur l'histoire du Portugal, dont les révolutions sont plus célèbres et plus instructives que l'abbé Vertot lui-même n'avait pu l'imaginer, avaient prêté une attention singulière au coup hardi qui, durant la guerre, avait porté au pouvoir le général Sidonio Paes. Ce grand homme était un Mussolini avant la lettre. Un assassin habile le tua. Le Portugal est retombé sous le joug des parlementaires. Mais l'œuvre de Sidonio Paes a trouvé, sur des terrains plus vastes, des continuateurs.

Quand on parle de fascisme, il ne faut pas exclusivement songer à l'Italie. Le fascisme n'est qu'un aspect de cette universelle réaction, qui couve en Europe depuis Burke et Joseph de Maistre, Sainte-Beuve et la *Réforme intellectuelle*, et qui commence aujourd'hui à s'incarner dans des faits et dans des actes de plus en plus conséquents avec l'esprit dont ils émanent. Chaque pays apporte dans cette affaire son tempérament et ses traditions. En Espagne et en Portugal, pays de pronunciamentos, ce furent des généraux qui remplacèrent des politiciens. En Italie Mussolini est un Garibaldi ayant repris et réussi la marche sur Rome, d'après de nouvelles données et dans un autre dessein. En Grèce, en Bulgarie, autant qu'il est possible de faire état des pays balkaniques dans un pareil débat, c'est l'éternelle manière de Stamboulof et de Capo d'Istria qui continue. En Allemagne, la Sainte-Vehme est réapparue, avec ses assassinats mystérieux, ses mobilisations nocturnes pour aider von Seekt et Gessler dans leur répression classique. En France, pays d'intellectuels et de légistes, les premiers actes du drame qui sauvera la culture et la civilisation se jouent entre « philosophes » comme au dix-huitième siècle. Maurras et son école répondent à Voltaire et à l'entourage de Voltaire. La période de préparation semble toucher à sa fin. Le sang coule. Les menaces se précisent. L'adversaire se découvre.

La partie sera rude. Paris a toujours contenu un stock de révolutionnaires plus ou moins anarchisants. Déjà, au seizième siècle, du

Vair le notait. Si le suffrage universel avait alors fonctionné, le mal se serait répandu comme il se répand aujourd'hui. Au vieux stock indigène, dont on a pu mesurer en 1871 la formidable croissance, et qui, depuis 1871, a probablement plus que décuplé, il faut joindre ces mercenaires étrangers massés dans la banlieue par ordre de Moscou. Paris et la banlieue en comptent un demi-million, « dont 200 000 au moins sont gens sans aveu, incapables de justifier d'un métier ni d'aucun moyen d'existence. Parmi eux il y a 40 à 50 000 Berbères ou Arabes, dont un grand nombre sont des fils du désert, accoutumés à vivre de la razzia des troupeaux et du pillage des caravanes. » Un moment de faiblesse — ou de complicité — du gouvernement permettrait à cette tourbe (peut-être un million d'hommes) d'appesantir sur la capitale la masse de ses instincts bestiaux. Ce serait le pendant français de l'avalanche paysanne qui en huit jours désorganisa de fond en comble l'armature impériale, ouvrant le champ aux bolchevistes.

Ce qui nous attendrait en pareil cas est connu. En Russie on évalue à 30 millions les êtres humains mis à mort directement ou indirectement par la Révolution. Le bolchevisme militant considère comme son ennemi tout ce qui n'est pas ouvrier révolutionnaire ou paysan soumis. Le reste, ce sont des *bourgeois*. Radek, Zinowief, Zorine, Marozof ont proclamé maintes fois la vérité bolcheviste sur ce point : « Chaque aristocrate, chaque bourgeois est contre-révolutionnaire. On peut, on doit le tuer. Il est condamné à mort *ipso facto* et doit être exécuté par tout bon communiste, partout où il le rencontre. » Pour aller vite en besogne, un ingénieur du nom de Blum soumit aux Soviets le projet d'une guillotine actionnée par l'électricité, qui décapiterait 500 bourgeois à la fois. Je ne dis rien des supplices atroces auxquels furent soumis les bourgeois russes : yeux arrachés, clous enfoncés sous les ongles, amputations successives et trempage des moignons dans la résine bouillante afin d'arrêter l'hémorragie et prolonger le plaisir. Il faut lire tout cela dans les ouvrages de M. Serge de Chessin.

Il faut saisir aussi ce qu'est le régime bolcheviste, en matière d'enseignement par exemple, cette corruption méthodique de l'enfance, ces nurseries obligatoires, où les petits enfants, arrachés à leurs parents, se transforment ou plutôt sont transformés en bandits, fillettes et garçons couchant pêle-mêle, avec les conséquences que comporte cette promiscuité. Un interne de Petrograd, âgé de quinze ans, essaie de tuer sa maîtresse, une fillette de onze ; comme il est communiste, l'affaire est étouffée. Le professeur communiste Mereschkovski veut abuser d'une mineure de dix ans son élève. Sa chaire lui est retirée

mais il reste une des lumières de l'enseignement. Un élève prétend s'assurer, un peu rudement, les faveurs de son professeur, une jeune femme, qui porte plainte. Elle est blâmée pour s'être opposée « dans un esprit contre-révolutionnaire, aux désirs d'un bon communiste ». On n'en finirait pas de tout citer.

Voilà le dernier terme, le terme logique, inévitable, de la démocratie et du vote. C'est pourquoi j'adresserai, en finissant, un reproche à M. Aymard. C'est de prévoir, dans le régime renouvelé par les mœurs fascistes qu'il espère pour la France, une perpétuation, même atténuée, du système représentatif. Non, vraiment, cette farce a trop duré. D'autant que M. Aymard lui-même s'entend fort bien à démasquer le vide ou le péril du suffrage universel. Mais quoi ! Lorsqu'il s'agit de conclure, il se raccroche au plébiscite ! Je ne comprends plus.

Le fascisme, encore au berceau, commence tout juste à évoluer. Cette évolution, qui tourne le dos à la votation, ne l'y ramènera pas. A cet égard le Directoire de Primo de Rivera, débarrassé de toutes Chambres, constitue un progrès sur le régime mussolinien, qui connaît tant de difficultés avec son opposition parlementaire, même réduite et musclée. On entrevoit au contraire que l'État futur pourrait bien être dirigé non plus par l'élection mais par la cooptation, la compétence se recrutant elle-même. Que pour des objets limités, entre pairs, au sein de corporations homogènes, à l'intérieur d'un petit horizon, l'élection continue à jouer, cela est admissible ; mais les soi-disant grandes « consultations nationales », source du droit, ont fait leur temps. Nous avons vu leurs fruits et nous les avons jugées.

René Johannet.

LES LETTRES

LES LIVRES NOUVEAUX

Le roman important, le roman discutable que vient de publier M. Pierre Dominique, *les Mercenaires*, est comme une broderie à deux fils. Le fil d'une histoire d'amour et le fil d'une histoire de conspiration politique circulent l'un à côté de l'autre, se séparent, se croisent. Ils se nouent à la conclusion, puisque l'amoureuse abandonnée tue le conspirateur triomphant. Mais le récit politique l'emporte en intérêt sur le roman d'amour, et celui-ci me gêne. Il me semble que l'auteur aurait dû le sacrifier et fixer toute son attention d'un seul côté. Il nous fait bien espérer que son protagoniste sera partagé entre l'ambition politique et l'amour, et que la lutte sera pathétique, entre le remords d'avoir quitté et trahi un être aimé et la passion d'agir, de conquérir le pouvoir. Cette promesse n'est pas tenue. Les regrets amoureux de Jean-Paul Orsi le troublent peu. A partir de l'instant où il entre vraiment dans la bataille, le souvenir de Françoise ne compte plus. Alors, à quoi bon?

Ce Jean-Paul Orsi, un Corse, rencontre à Marseille une bande de conspirateurs. Ils n'ont ni doctrine, ni passion, si ce n'est la passion de réussir. Leur devise, mise en épigraphe, est celle d'Anguillara dans la *Renaissance* de Gobineau. « Me voulez-vous? payez ce qu'il faut. Ne me voulez-vous pas? J'irai ailleurs. » Devise de condottiere. Mais le capitaine Escousse, ses amis et Jean-Paul qui est d'une autre étoffe qu'eux, ne sont pas des condottiere. Des mercenaires, pas plus ; bons pour les besognes secondaires. Avouons qu'ils sont beau-

coup moins intéressants que s'ils étaient des penseurs, des meneurs de foules. Dans *les Mercenaires*, il y a une figure de chef : le ministre Marbeaux. Elle ne fait qu'apparaître. On le regrette.

Jean-Paul Orsi est pauvre. Il a la charge d'une jeune fille qu'il a séduite. Bientôt, s'il fait son devoir, il aura celle d'un enfant, près de naître. L'occasion lui paraît belle de se délivrer du fardeau et de tenter fortune. Il s'enrôle dans la conspiration. Ses premières armes sont brillantes : il vole des documents dans un train, et tue net un gendarme. Ce cadavre ne le gênera jamais.

Le voici à Paris, vaguement hanté par le souvenir de l'abandonnée. Il conspire. Pourquoi? Nous le savons fort mal. Pour les hommes de droite qui ont comme chef un honnête homme, hésitant et scrupuleux, le général Bordenave. Jean-Paul leur rend service en écrivant un terrible pamphlet contre le radical Marbeaux. Comme la conspiration n'avance pas, Jean-Paul et ses amis abandonnent le général Bordenave et s'enrôlent dans le clan Marbeaux. Marbeaux accueille, la main tendue, ses adversaires de la veille. Jean-Paul, l'auteur du pamphlet, Jean-Paul que la danseuse Régina Story, la maîtresse de Marbeaux, est venue séduire, à domicile, pour essayer de lui arracher des documents redoutables et qui, ayant pris son agrément avec cette jolie femme, lui a livré des paperasses sans valeur, le vilain Jean-Paul est particulièrement bien reçu.

Et l'on se met à faire de la propagande pour Marbeaux. Que j'aimerais connaître, avec précision, quelles idées on propage ! Ce sont les idées radicales... Évidemment, M. Dominique ne pouvait cristalliser cette doctrine, qu'il a raison de n'aimer point. Les radicaux n'y parviennent pas eux-mêmes. Alain vient seulement d'essayer.

Vous saurez encore que, pour oublier Françoise, Jean-Paul tente d'aimer la belle Wanda, qui est comme la cavalière Elsa de ces conspirateurs. Il n'y parvient pas. Et vous saurez enfin que Françoise est venue à Paris, que son enfant y est né. Que Vallette, un des complices de Jean-Paul, s'intéresse à elle, et au petit, Jean-Paul l'ignore et ne se renseigne guère. Cela n'exercera, en fin de compte, aucune influence sur lui. Il suit sa voie.

Enfin, les événements se précipitent. La révolution éclate. Les communistes s'emparent de Paris. Nous voici en pleine tragédie, et le talent de M. Dominique, plus romantique qu'il ne croit l'être, va se déployer superbement. Certaines de ces pages m'ont fait, par leur rude accent, leur mouvement, leur fièvre, penser à *Quatre-vingt-treize*. Nous y voyons clair, à présent. Trois partis sont en lutte : rouges, blancs, bleus. Les blancs de Bordenave sont les premiers

organisés. Ils sont maîtres du sud de la France, et veulent reprendre Paris. Les bleus de Marbeaux sont lents à s'ébranler, parce que leur chef est retenu au chevet de Régina Story mourante. Quand il lui a fermé les yeux, il entre dans l'action. A ce moment, les États-Unis accomplissent quelques actes affreux : ils profitent de notre guerre civile pour s'emparer des Antilles françaises et bloquer Cherbourg. Les blancs appellent à la guerre nationale, et galvanisent si bien les esprits que les complices de Jean-Paul, redevenus patriotes, marchent pour eux. Le prudent Jean-Paul demeure fidèle à Marbeaux qui traite, adroitement, mais sans orgueil, avec les Américains. Cette paix « radicale » lui concilie la majorité de la nation. L'armée des blancs fond comme, hélas, au 11 mai. Les rouges sont vaincus. Jean-Paul a fait fusiller gaillardement ses amis. Ainsi, dans *Quatre-vingt-treize*, Cimourdain fait guillotiner Gauvain. Mais Cimourdain est héroïque ; Jean-Paul Orsi est un monstre.

Sa récompense, c'est la préfecture de la Corse. Il n'a pas fini de trahir ceux qu'il sert. Il médite de séparer la Corse de la France, avec l'aide de l'Italie. A temps, Françoise se venge, et lui loge une balle dans le corps.

On lit la seconde partie des *Mercenaires* avec cette inquiétude qu'inspirent toujours les « anticipations ». Mais l'intérêt est vif ; il touche parfois à l'angoisse. Le roman de M. Dominique est clair pour ceux qui connaissent la pensée politique de l'auteur ; j'ai peur que le grand public ne saisisse pas toutes ses intentions, et se demande : « Qu'a-t-il voulu prouver? »

Il n'en reste pas moins que voilà un bel effort, et un livre, le seul qui, depuis bien des mois, s'attaque à un si grand sujet, tout à fait digne d'être lu, complexe, riche en épisodes bien écrits, et constamment « en mouvement ».

L'auteur de *Roux-le-Bandit* est la dupe de pitoyables paradoxes pacifistes. Il croit à la noblesse de la désertion pour raisons de conscience. Il paraît y croire. C'est grand dommage ! Mais enfin, sur cette base ruinée, il a trouvé le moyen de composer un livre intéressant ; l'histoire de *Roux-le-Bandit* ne persuade pas. Elle irrite, même. Mais elle évoque si puissamment la montagne, les solitudes neigeuses, les durs travaux des paysans cévenols, leur attachement à la Réforme, qu'on ne peut s'empêcher d'aimer le peintre, si le psychologue et le philosophe font sourire.

M. Raymond Escholier, avec une ironie voilée, des touches légères, et ce fonds de gaîté que le délicieux *Cantegril* n'a pas épuisé,

a conté une conspiration, au pays ariégeois, sous l'Empire second. *Quand on conspire...* C'est un air d'opérette. La conspiration n'est pas bien sérieuse. Et le comique naît du contraste entre le sérieux des acteurs et la médiocrité attendrissante de leurs projets. Il s'agit de délivrer quelques purs, emprisonnés par le Tyran. Avec eux, on soulèvera l'Ariège, et puis la Gascogne et le Languedoc... Bref, la petite cité de Saint-Gauderic aura sauvé le France. Elle ne la sauve point. La conspiration rate. Mais le vaillant Faustin n'en développe pas moins des vertus dignes d'Harmodius et d'Aristogiton. Et la belle Mlle Isaure, fière comme Cornélie ou Lucrèce, a bien raison de l'aimer et de l'épouser.

Moquerie? Sans doute. Mais affectueuse, et point impertinente. Et tout cela est fort joliment conté.

Le *Jacob* de M. Bernard Lecache rappelle, par certains traits, *Rabevel*. Ce Rabevel-ci, par exemple, né comme l'autre dans le ghetto du Marais, est un juif véritable ; le fils de Mendel Radansky, un petit tailleur qui s'est évadé de Russie, en temps de pogrom, et qui, péniblement, élève ses gamins et ses fillettes, et trouve encore un peu d'argent à prêter à ses frères en Israël. On travaille, on jargonne le yiddisch, on boit du thé, on célèbre le Rosch Haschana et le Yom Kippour ; on est fidèle à la loi d'Adonaï et au culte des ancêtres.

La vie des Juifs pauvres est décrite, dans les cent premières pages, avec une simplicité et une vérité remarquables. Le reste est moins bon. C'est l'histoire de l'ascension du fils aîné, le petit Yannkilé, Jacob Radansky. Il n'a point de scrupules. Les femmes qui l'aiment ne le gênent point, ni le respect des traditions. Il devient grand homme d'affaires. Et c'est M. Jacques Radan. Pour se tirer d'un gros embarras, il lui faudra renier un jour, par écrit, sa race. Il n'hésitera guère. Tant pis pour les ancêtres. Le pauvre père Mendel, à la révélation de cette apostasie, est comme foudroyé. Mais quoi? Les autres enfants ont imité Jacob. Le vieux Juif cédera aux nouveaux Juifs : « Je les suis de loin. Ils monteront encore. Notre sang sera vainqueur. On dira, là-bas, que je sus comprendre. Qu'ils m'oublient, me méprisent ! Je les vois régner. Je salue leur loi. » Et ce serait ainsi, selon M. Lecache, que s'écroulerait une grandeur morale millénaire.

M. Charles Silvestre vient d'écrire un charmant roman, *Belle Sylvie*. C'est la Révolution vue de 1789 au Directoire, d'un petit château du Limousin, « le Limousin des étangs et des sources où

se baigne un peuple de fées. » Là vivent deux jeunes mariés, tendres et gentils, Claude d'Argé et Sylvie de Flamare. La mère de Sylvie, pétulante et aimable, meurt avant de souffrir des misères du temps. Le vieux d'Argé partira avec les premiers émigrés. Quand l'esprit révolutionnaire s'est installé au village, quand les manants se mettent à parler haut et que le maire jacobin l'emporte au pouvoir sur le seigneur, Claude émigre à son tour. Et Sylvie, très brave, reste seule avec son enfant au berceau. Son protecteur unique, c'est le fils du forgeron, Jacques Chabane, qui a lu Rousseau, qui aime les idées nouvelles. Mais il aime davantage Sylvie. Personne n'osera faire du mal à la petite châtelaine qui, le château mis sous séquestre, trouve refuge chez les Chabane.

Jacques, jaloux, commet une vilaine action : il dénonce Claude d'Argé, revenu secrètement pour embrasser sa femme et son fils. Sylvie est veuve. Lui, devenu fournisseur aux armées, fait fortune. Il peut épouser Sylvie, racheter le château, enrichir celle qu'il aime. Il l'épouse. Mais le remords le tourmente. Il sent bien qu'il ne peut s'installer en maître dans la maison de sa victime. Et il s'enfuit. Si l'histoire n'est pas très neuve en son fond et si certains personnages nous sont familiers, le récit est délicat, rapide et fin.

On lira avec curiosité *En cage*, de M. Bouzinac-Cambon. Ce nouveau roman de l'auteur d'*Echec et mat* est plein d'intelligence et d'observation juste. En trois journées, du vendredi au lundi, le héros, employé dans une administration publique, passe par de rudes émotions. Parce que son voisin de bureau, Félix Barrot, a disparu, il imagine tout un drame d'âme. Cet homme instruit et idéaliste a dû s'enfuir de la cage bureaucratique, poussé par une force noble et invincible. Hé bien ! lui aussi, il quittera l'administration ! Il vivra, vraiment. Pourquoi ne se marierait-il pas avec cette jolie Octavie, sportive et littéraire?... Mais peu à peu, les vieilles habitudes ressaisissent le quadragénaire. Les mirages s'évanouissent. Il rentrera le lundi matin dans sa *Cage*, tout heureux de l'avoir échappé belle.

Voilà une œuvre digne d'attirer l'attention des Goncourt.

Robert Kemp.

L'HISTOIRE

LA MIRLITANTOUILLE.
LES SOUVENIRS DU VICOMTE DE BARRAL

M. G. Lenôtre est un conteur incomparable. Sous sa plume, tout s'anime : les figures les plus obscures ou les plus oubliées sortent de leur tombe, secouent la poudre du passé et rejouent devant nous le drame ou la comédie légère de leur vie. Plus que la grande histoire, M. Lenôtre affectionne, d'un mot qui a fait fortune, la « petite histoire ». La couleur en est-elle toujours aussi juste qu'elle est séduisante? Il faut, pour se le demander, avoir l'âme sévère et insensible d'un chartiste. Le lecteur ordinaire se laisse aller au charme et va même jusqu'à dire que si la vérité n'est pas absolument telle qu'on la lui peint, c'est tant pis pour la vérité...

Le dernier livre de M. Lenôtre ne donnera pas lieu à ce regret. Ce bel ouvrage satisfait à la fois les savants et... les autres. *La Mirlitantouille!* Dès le titre, n'est-on pas conquis? Ce nom, où semblent se combiner *mirlitaire* et *ratatouille*, évoque des idées de ripailles et de joyeuse truanderie. C'était, en réalité, celui d'une auberge sinistre, dans la lande tragique du Méné. Elle servait de gîte d'étape aux émigrés et aux chouans, lorsque, de la côte, ils s'efforçaient de gagner l'intérieur de la Bretagne. Cette auberge n'est d'ailleurs pas le centre des actions diverses que narre si agréablement M. Lenôtre ; ce centre serait plutôt Saint-Brieuc,mais comme on comprend que l'auteur n'ait pas résisté à l'attrait d'un titre si éclatant !

Ce sont — on l'a deviné — des histoires de chouans qui se groupent

sous cette flamboyante enseigne. La chouannerie bretonne, M. Lenôtre la possède visiblement à fond. Il connaît l'immense littérature qu'elle a fait éclore, les innombrables mémoires contemporains et surtout les recherches patientes de ces érudits locaux qui, lentement, depuis cinquante ans et plus, ont dépouillé les archives des départements et des communes. Les résultats de ces recherches, il les a confrontés avec les pièces des Archives nationales, celles du ministère de la Guerre et même les documents plus secrets, ou jusqu'ici moins abordés, de la préfecture de police. Il a consulté, en outre, des papiers de famille, interrogé les descendants ou les héritiers de ses héros. Et, par un vrai prodige, toute cette érudition est restée légère et ne pèse jamais sur le récit.

Glissant sur les grands faits historiques, M. Lenôtre ne touche qu'en passant à Puisaye, le chef inepte et présomptueux de l'insurrection bretonne, et à son incroyable substitut Cormatin. Il garde ses tendresses pour la belle tête du jeune Boishardy, le commandant de l'armée chouanne des Côtes-du-Nord. C'est après la réaction thermidorienne. Lasse de la guerre, la Convention songe à pacifier l'Ouest, et trouve dans Hoche l'homme d'esprit assez large et de cœur assez généreux pour exécuter ses desseins. Tandis que Puisaye est à Londres, ne méditant que la guerre, et décide le gouvernement anglais à faire les frais d'une nouvelle expédition (celle de Quiberon), son lieutenant Cormatin ne parle que de paix et s'abouche avec les « bleus ». Boishardy le suit. M. Lenôtre nous le montre épris de Hoche et de Humbert, qui sont, comme lui, jeunes, beaux, et magnifiquement braves. La séduction est, d'ailleurs, mutuelle. Tout le monde croit la paix conclue. La fiancée de Boishardy, Joséphine de Kercadio, achète son trousseau de noces, et le mariage va se célébrer publiquement, quand les pourparlers se rompent et la guerre reprend, plus farouche que jamais... La nuit même où le jeune chef chouan compte faire bénir son union, en pleine campagne, dans une chapelle abandonnée, un traître le livre aux « bleus », qui, au passage d'une haie, le fusillent comme un lièvre. Par un raffinement atroce, les soldats de la République coupent cette tête chérie et la promènent triomphalement dans les rues de Moncontour. Acte barbare que flétrit aussitôt la grande âme de Hoche : « Je suis indigné, écrit-il, de la conduite de ceux qui ont souffert que l'on promenât la tête d'un ennemi vaincu ; c'est un crime envers l'honnêteté et la générosité françaises... »

Après Boishardy, M. Lenôtre ne rencontre plus que des figures moins pures et moins belles : Duviquet, déserteur de l'armée bleue, Le Gris-Duval, châtelain de Bosseny, type du chouan politique,

madré et retors. La grande guerre a pris fin ; le pays est, en principe, pacifié. La chouannerie ne se signale plus que par des coups de main, arrestations de diligences, exécutions sommaires ou meurtres exemplaires. Ses membres tiennent la campagne, traqués le plus souvent comme des bêtes fauves. Duviquet se fait prendre, vaincu par le sommeil, dans un champ de blé, après avoir massacré, à la Mirlitantouille, un détachement républicain. Détail singulier et qui montre toute l'atrocité de cette guerre : les chouans étaient déguisés en *bleus*, et les *bleus* en chouans...

*
* *

Les aventures de guerre du vicomte de Barral furent courtes ; elles tinrent en quelques semaines. Le 20 octobre 1812, le 14e chasseurs à cheval, où il était lieutenant, prend contact avec les guérillas, et quelques heures après, le jeune officier tombe dans une embuscade tendue par les dragons de Wellington. Ses souvenirs de captivité sont donc infiniment plus longs que ses souvenirs de guerre. Cependant les uns et les autres se lisent volontiers ; ils ont, en effet, deux qualités inestimables : la couleur et la vie.

Philippe-Anne-Amédée-Octave de Barral (qu'il ne faut pas confondre avec l'ami de Stendhal, le fameux « vicomte », lequel était son cousin issu de germain) avait pour père le maréchal de camp André-François-Horace de Barral, et pour mère Anne de Beauharnais, fille de cette comtesse Fanny, l'amie de Cubière et de Dorat, la protectrice de Rétif, si connue comme bas-bleu au temps de Louis XV. Il était ainsi le neveu par alliance de l'impératrice Joséphine, et cette parenté ne fut pas étrangère à la fortune des siens. Page de l'Empereur, comme son frère aîné Hippolyte, Octave de Barral reçoit, à dix-huit ans, le 11 juillet 1809, son brevet de sous-lieutenant. Pendant deux ans, il tient garnison en Italie. Enfin, au printemps de 1811, le 14e chasseurs part pour l'Espagne, où le jeune Barral éprouve la fortune que l'on sait.

Toutes les misères de sa captivité, il les décrit avec un luxe de détails, une franchise et une belle humeur tels qu'à aucun moment l'intérêt ne languit. Citons d'abord cette rencontre avec le général sir Arthur Wellesley, qui allait devenir lord Wellington : « Un grand homme sec, pâle, mine longue et renfrognée, à ceinture cramoisie, lorgnette en mains, la capote bleue tombant jusqu'aux éperons, et coiffé du petit chapeau à plumet, dit « à la Wellington », m'interpelle en ces termes :

— Êtes-vous officier?

— Oui, général, je suis officier de cavalerie. J'ai été dépouillé, maltraité ; des brigands n'auraient pas mieux fait que vos soldats.

— *C'est fortune de guerre*, répond froidement le vicomte.

De Burgos à Lisbonne, où il fut embarqué pour les pontons britanniques, le voyage du pauvre prisonnier, blessé et manquant de tout, réduit à se traîner sur des béquilles, ne fut qu'un long martyre. Les plus étranges péripéties, où revenaient, comme un refrain, les menaces de mort, le marquèrent. Barral eut encore moins à se louer des Anglais que des Portugais et des Espagnols ; il en dit tout au long les motifs et l'on comprend à le lire la haine que nos grands-pères avaient vouée à la « perfide Albion ».

Cette haine, loin de la dissimuler ou de l'atténuer, le jeune Octave la clame, au contraire, jusqu'aux cieux : « Honte éternelle à George III et à ses ministres ! Honte éternelle à eux. Quand ils n'auraient inscrit que ces deux forfaits aux annales d'Angleterre : l'hospitalité du *Bellérophon* et le martyre de nos prisonniers, dans tout l'Océan, leur empire, il n'y a pas assez d'eau pour effacer ces deux stigmates ! Qu'on ne m'accuse pas d'exagération ; qu'on ne me soupçonne pas d'esprit de haine et de vengeance, sentiments peu français, peu chrétiens, mais qui seraient excusables après ce que j'ai souffert. Voici des chiffres qui convaincront les plus incrédules. De la rupture du traité d'Amiens jusqu'en 1814, les Anglais nous ont pris cent soixante mille hommes. Il en est rentré en France quatre-vingt mille. Qu'est devenue l'autre moitié? Quatre-vingt mille Français sont morts de faim, de froid, de consomption, morts de manque d'espace pour se mouvoir, morts faute d'air pour respirer, morts de toutes les tortures que peut inventer une haine implacable et lâche. »

Complètement dévalisé par les soldats anglais qui l'avaient capturé, et ne pouvant recevoir d'argent de sa famille, les communications avec la France étant presque impossibles, l'ex-page de l'Empereur dut subir le sort de simples soldats. C'est ainsi qu'il passa trois mois sur le ponton le *Vigilant*. La description qu'il en fait, et que l'on sent rigoureusement exacte, est effroyable. Ce détail, entre autres, car il faudrait tout citer : « La nourriture était insuffisante... J'ai vu des prisonniers français se ruer sur les épluchures réunies en tas, près de la coquerie, et les dévorer à belles dents, cuites ou crues, trognons de choux, rebuts de viande, patates gâtées, absolument comme des chiens errants qui cherchent, parmi les ordures, quelques immondes débris. »

Mais l'officier français est tout de même tiré des pontons et envoyé, prisonnier sur parole, à Abergavenny, dans le pays de Galles. Comme ses compagnons et lui n'ont pas un rouge penny, ils font la

route à pied. Ce fut un supplice pour le blessé, toujours claudicant. A chaque étape, la foule s'amasse autour du « boiteux », étendu à terre, et ne se lasse pas de le bafouer : « Ayant eu l'occasion, pendant ce long trajet, de passer en revue toutes les classes de la société anglaise, *je prends Dieu à témoin* que, sur toute la route, et en quelque lieu que ce fût, parmi tant de gens accourus pour me dévisager, personne ne me dit jamais, ni des yeux, ni des lèvres : « Je vous plains » et que je n'ai entendu partout qu'un seul et même concert, sans une note discordante, d'insultes, d'anathèmes, de lâches quolibets... » Barral ne note qu'une exception : un valet de chambre, qui ne craignit pas de lui tendre la main et lui offrit même un shelling.

Le gouvernement anglais donnait généreusement aux officiers prisonniers douze pence par jour pour se loger, se nourrir et se vêtir. Même en ce temps-là, c'était peu. Pourtant, c'est avec cette maigre solde que Barral et ses compagnons durent subsister jusqu'à ce que leur parvinssent enfin les lettres de change de leurs familles. La fin de la captivité devint alors plus supportable, et le jeune Français reprit même sa gaieté naturelle.

Octave de Barral rentra en France le 1er juin 1814. Les instances de sa famille, « restée ou redevenue royaliste », lui firent accepter le grade de brigadier aux mousquetaires noirs de la garde royale, grade qui correspondait à celui de capitaine. Mais Napoléon était son dieu. Quand ce dieu revint de l'île d'Elbe, le mousquetaire noir n'hésita pas : il lâcha Louis XVIII, et rentra comme capitaine dans son cher ancien régiment. Après Waterloo, il refusa d'arborer la cocarde blanche, et se mit même, avec tout son escadron, en état de rébellion ouverte. Ce fut la fin de sa carrière militaire. De 1815 à 1848, le vicomte de Barrai rentra dans la vie privée, et ce ne fut que sous le Second Empire qu'il recommença à « servir ». Il fut tour à tour préfet, député, puis sénateur. Ses blessures et les souffrances de sa captivité ne l'empêchèrent pas d'atteindre l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Un de ses petits-fils, appelé comme lui Octave, est mort glorieusement pendant la dernière guerre. C'est un autre de ses petits-enfants, le comte E. de Barral, qui vient d'éditer ces *Souvenirs* pleins de passions, voire de parti pris, mais toujours d'une telle sincérité et d'une qualité si française, que ceux mêmes qui sont loin d'en partager les haines et les enthousiasmes, ne les liront pas sans plaisir.

Paul Ballaguy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. DANIEL VINCENT

M. Daniel Vincent mérite véritablement une situation de vedette, puisque le voilà encore une fois ministre. Et M. Painlevé, qui est un malin, embarquant dans son esquif deux ministres de M. Herriot, a embarqué aussi un ministre de M. Poincaré. C'est là un dosage subtil, et c'est même raffiner sur la subtilité, puisque, au compte de M. Painlevé, un ministre de M. Poincaré en vaut deux de M. Herriot. A chacun selon ses œuvres. M. Painlevé, il est vrai, espère que le Cartel ne le chicanera pas là-dessus, et puis le Cartel aurait tort de chicaner : chez lui, c'est la quantité qui compte. On dit que, lorsque M. Chaumet fut débarqué, dans les conditions un peu comiques que certains connaissent, sa succession fut donnée à M. Daniel Vincent. Lorsque M. André Hesse l'eut été également, — ah! que cette histoire est fertile en dessous bancaires, — la succession fut donnée à M. Léon Perrier, parce que M. Léon Perrier, qui est un père du Cartel, avait envie d'être ministre et qu'il avait chargé M. Schrameck de le dire. Donc M. Léon Perrier était allé aux Colonies. Il protesta. On le mit au Commerce, en demandant à M. Daniel Vincent si cette mutation lui était égale. M. Daniel Vincent, philosophe, déclara que peu lui importait d'être ministre de ceci ou de cela, pourvu qu'il fût ministre. Et le voici ministre des Colonies. Il a été ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, puis ministre du Travail et de l'Hygiène. Il est, on le voit, presque universel : à peine moins que M. de Monzie. Le Cartel, qui n'a pas beaucoup d'hommes, a besoin d'en avoir à aptitudes mul-

tiples. Ajoutons que M. Daniet Vincent est une vieille connaissance pour M. Painlevé. C'est en 1917, M. Painlevé qui le fit pour la première fois ministre. Il dut son second portefeuille à M. Briand, et le troisième, je l'ai dit, à M. Poincaré. M. Daniel Vincent fut donc un des vaincus du 11 mai. Mais il est de ces vaincus qui, comme Antée, ne touchent terre que pour reprendre vigueur.

M. Daniel Vincent est né à Bettrechies (Nord), le 31 mars 1874. Il est entré à la Chambre en 1910, comme député de la 3e circonscription d'Avesnes (Le Quesnoy-Landrecies-Bertincourt), et s'est installé si solidement dans la région qu'il est maire du chef-lieu de canton et conseiller général de ce canton. Cette popularité s'explique. M. Daniel Vincent, — dans le Nord, on dit simplement : Daniel, — est radical, comme toute cette circonscription. Physiquement, il est le type accompli du gars du Nord, cordial et roublard. Sorti de l'enseignement primaire supérieur, il jouit d'un prestige complet dans les milieux radicaux d'Avesnes, qui sont les plus importants. Mais Daniel, arrivé à la Chambre, n'était pas homme à demeurer longtemps dans la pénombre. Sans doute il ne s'est point affirmé vigoureusement par de retentissantes interventions de tribune. Sans doute ne s'est-il pas signalé non plus par un labeur extraordinaire et remarqué dans les commissions. Mais il a fait, dans les couloirs, une rapide et vigoureuse carrière de camaraderie, en même temps qu'il poursuivait, en dehors du Parlement, une discrète et fructueuse carrière parisienne qui, à dire le vrai, ne laissait pas de rencontrer des obstacles. Mais déjà M. Daniel Vincent avait des amis précieux, des amis qui n'étaient point en position de lui rien refuser, et il ne s'en porta pas plus mal. M. Daniel Vincent arriva au pouvoir, répétons-le, par M. Painlevé, en 1917 : il fut, dans cet éphémère et singulier cabinet dont la destinée fut si brève, ministre de l'Instruction publique. Je veux que, dans cette première, ascension vers la gloire, il y ait une part de chance. M. Painlevé était un peu limité dans le choix de ses collaborateurs, gêné par des exclusives socialistes, embarrassé par des dosages dont ses scrupules s'exagéraient l'importance. Il avait besoin d'un gars cordial et sympathique, non suspect aux modérés, ayant le prestige, d'ailleurs, de représenter un département héroïque et mutilé. Par ailleurs, Daniel Vincent s'était révélé, dès le premier jour, un maître dans le factage de couloirs : il faisait peu de relations mais savait les choisir, avec discernement, et immédiatement utiles. Quand il parle à un journaliste, c'est au bon, et le mot à dire, il le dit. Cet ensemble de qualités le désignait suffisamment au choix de M. Painlevé.

Ayant été ministre, il était normal qu'il le redevînt. Mais, enfin, il y a des hommes qui n'ont jamais été ministre deux fois. Jamais

depuis, personne n'a plus entendu parler d'eux. M. Daniel Vincent, qu'aucune vertu éclatante, exceptionnelle, ne désigne impérieusement à l'attention, a été souvent ministre et le redeviendra souvent. M. Briand l'a appelé à lui. M. Poincaré lui a demandé son concours. Et le voici qui se voit offrir par le Cartel — et le plus intransigeant des Cartels, — deux portefeuilles, lui qui a été exclu du parti radical-socialiste, pour collusion avec Poincaré-la-Guerre, et avec le Bloc national.

En vérité, M. Daniel Vincent possède, pour accéder au pouvoir, quand il lui plaît et comme il lui plaît et dans les circonstances les plus délicates et les plus diverses, un merveilleux talisman : il est le maître de M. Loucheur. J'ai dit : le maître de M. Loucheur. Ne vous récriez pas, c'est ainsi. M. Loucheur est le maître de tout : des marks-papier et des francs-or, de l'électricité, du gaz, de la houille blanche, de la lumière, de la chaleur et de la force motrice et même, disent certains, de la menuiserie et de la charpente. Il est le maître de la presse, qui est maîtresse des esprits et des cœurs, ou il le croit, ce qui revient au même, et il puise, dans la certitude de sa puissance, une assurance communicative grâce à laquelle rien ne se fait sans lui, ni la paix ni la guerre, ni l'inflation ni l'équilibre. Eh bien! M. Loucheur a un maître, et ce maître est M. Daniel Vincent. M. Loucheur, en effet, ne saurait être le dieu du Cartel que s'il est président de groupe, et président de groupe que s'il est député; or, il ne peut être député que s'il plaît à M. Daniel Vincent. Que M. Loucheur soit le maître de l'heure, celui des vicissitudes humaines et des destinées éternelles, cela n'est peut-être vrai que dans son imagination. Que sa volonté ait créé le Cartel et la mainmise des révolutionnaires sur la France, c'est un fait. Si M. Loucheur n'avait pas voulu qu'il y eût un Cartel, il n'y aurait pas eu de Cartel. Si la gauche radicale, que M. Loucheur a créée expressément pour seconder l'entreprise messianique de M. Léon Blum, n'existait pas, il n'y aurait point de Cartel. Mais si M. Daniel Vincent n'avait pas voulu que M. Loucheur fût député, M. Loucheur ne le serait pas. M. Daniel Vincent a donc indirectement permis la domination du Cartel. Ce sont des choses qui se paient. Et M. Daniel Vincent n'accepte pas la monnaie de singe. Est-ce M. Briand, qui sait tout, qui, lorsqu'il fit appel à M. Loucheur, en 1921, ne crut point pouvoir se passer, par la même occasion, de M. Daniel Vincent? Est-ce M. Loucheur qui suggéra à M. Briand que l'un ne saurait aller sans l'autre, et que, l'un devenant ministre, l'autre devait l'être aussitôt? Est-ce M. Daniel Vincent lui-même qui, dédaignant de jouer les frères Joseph, tint à ce que les populations radicales du Nord fussent convaincues que, lorsque Loucheur était convié dans un banquet, le couvert de Daniel ne pouvait pas ne pas être mis? Subtilités insolubles et impondérables de la politique. En 1924,

lorsque M. Poincaré voulut embarquer, un peu naïvement, dans le vaisseau qui portait la fortune de la France, M. Loucheur, qui voguait par de mauvais chemins, il ne crut point, lui non plus, possible de dissocier la raison sociale qui servait d'enseigne au parti républicain du Nord. Et cette fois encore, est-ce M. Loucheur qui se fit scrupule d'aller seul, ou M. Daniel Vincent qui ne lui permit pas de s'isoler? Cette fois-ci, M. Loucheur a donné une vigoureuse adhésion à la formule de Nice et a offert, avec sa collaboration, un plan mirifique de réorganisation financière. Aussitôt, M. Daniel Vincent, qui ne disait mot et dont personne ne parlait, devint ministre. Est-ce pour consoler M. Loucheur, qui doit trouver la compensation suffisante, représenté au pouvoir par son frère siamois? M. Daniel Vincent estime peut-être qu'il remplace parfaitement M. Loucheur. Il est moins sûr que M. Loucheur se tienne pour satisfait du prix décerné à M. Daniel Vincent. Uno avulso, non deficit alter. *M. Daniel Vincent est, pour une fois, seul bénéficiaire de la formule, et M. Painlevé, qui regrettait peut-être déjà d'avoir été naïf, fut au contraire d'une bonne psychologie et d'une sûre information. Quand M. Daniel Vincent a été ministre ce n'était pas que M. Loucheur l'eût voulu. C'est le contraire qui est vrai. En réalité, M. Loucheur n'a pas, dans le Nord, de situation politique. Entre les révolutionnaires, qu'il a contribué à déchaîner (niera-t-il être un des pères du Cartel, et expressément de celui de Nice?) et les conservateurs, le parti radical-socialiste a presque complètement disparu dans le Nord. Il n'existe guère que dans le pays d'Avesnes, et le pays d'Avesnes, c'est le fief de Daniel Vincent. Sans le canton de Daniel Vincent, qu'eût représenté, dans le Nord, la fédération républicaine? Sans doute, M. Loucheur a amené en dot à sa liste des progressistes abusés et des libéraux séduits. Ceux-ci ne suivront pas le père et le soutien du Cartel. Reste la clientèle encore notable de M. Daniel Vincent. Mais elle est à lui personnellement. Au scrutin de liste, M. Daniel Vincent dirigera-t-il à son gré la liste, dont les quotients seront d'ailleurs étrangement réduits? Au scrutin d'arrondissement, M. Loucheur ne peut trouver une circonscription dans le Nord qu'aux côtés et par le bon plaisir de M. Daniel Vincent. Et voici M. Loucheur condamné à ne plus s'agiter dans les couloirs et dans la presse que pour que M. Daniel Vincent soit ministre. Quant à celui-ci, souriant et toujours cordial, il n'a qu'à se laisser devenir ministre. Il en est ici comme dans l'histoire de ces deux fumeurs qui n'avaient à eux deux qu'une cigarette et qui s'étaient partagé les rôles, l'un crachait et l'autre fumait. C'est M. Daniel Vincent qui fume...*

***

Les jeunes auteurs : M. Adéem, M. Neis à l'Atelier; M. Passeur, M. Clerc au Vieux-Colombier.

Sans bruit, sans manifeste, M. Dullin a préparé sa saison. Il vient de faire connaître son programme : l'Atelier jouera, cet hiver, quatorze pièces nouvelles. Dix sur quatorze ont pour auteurs de jeunes écrivains français. Neuf sur dix sont des débutants, complètement inconnus. Voilà du travail. Voilà un théâtre des jeunes auteurs.

Voyons donc les inconnus de M. Dullin.

Le premier est M. Adéem, auteur des *Serments d'usage*. Un jeune homme a aimé une jeune fille ; on la lui a refusée parce qu'il était poète ; elle a épousé un architecte banal et barbu : trait important, aujourd'hui, c'est le poète qui est glabre et l'homme banal qui est barbu. L'homme barbu banal ne rend pas heureuse l'épouse romanesque. Un jour, elle abandonne mari et domicile et se réfugie chez le poète. Celui-ci la traite avec les plus grands égards et veille sur son sommeil. L'homme banal barbu arrive et s'écrie : « Ma femme est ici ! » — « En effet, répond le poète. Asseyez-vous donc. » Il lui fait la morale. Il lui fait honte de son architecture et de sa banalité. Il lui enseigne par quels procédés délicats et subtils on touche le cœur des jeunes épouses fugaces et romanesques. L'architecte a grand'honte et s'en va.

La jeune épouse paraît ; il lui tarde de tomber dans les bras du poète ; il la renvoie doucement à l'austère devoir et à l'homme barbu, et, pour lui faciliter la tâche, il pousse la générosité jusqu'à s'avilir aux yeux de celle qu'il aime, à lui paraître léger, frivole. Ainsi Villiers de l'Isle-Adam montra jadis un acteur qui, aimé par une jeune fille de haute famille, mime devant elle une scène d'ivresse héroïque pour lui inspirer le dégoût.

On peut toujours reprendre les histoires anciennes, il ne s'agit que de la manière. Celle de M. Adéem est honorable et hésitante.

*
* *

Le second auteur découvert par M. Dullin, M. Neis, pourrait bien fournir une carrière intéressante. L'auteur qui a écrit la première partie de la *Lame sourde* n'est pas le premier venu. Après une préparation remarquable, le débutant qui a écrit la seconde partie a commis une erreur bien curieuse.

Le héros est un Breton de l'île de Sein, Tubald Miliner. Les Miliner sont une famille de violents passionnés. Marins depuis toujours, à la période moderne, l'alcool les a pervertis. Tous meurent de mort vio-

lente, en mer ou dans les rixes, le couteau à la main. La vieille Catel Miliner a voulu arracher un fils à cette furieuse hérédité : elle a fait de Tubald un prêtre ; il est maintenant recteur de l'île de Sein.

Prêtre singulier pour une île religieuse. Très bon prêtre, car il ne fait rien à moitié ! Mais il a racheté la barque de pêche d'un frère noyé. Et quand deux ivrognes se battent au cabaret, on vient le chercher, et il ne les désarme pas par des sermons : il les empoigne et les jette à la mer. C'est ainsi qu'il a maté, un soir, son frère Vinock et un langoustier portugais qui tournait autour de la femme de Vinock. Et quand le langoustier revient crâner, le prêtre, avec une irrésistible autorité, lui ordonne de reprendre la mer et de ne jamais reparaître à Sein.

Quant à Vinock, l'alcool l'a fait tomber au niveau de la brute. Il maltraite odieusement sa femme, Anna, une Celte rêveuse et passionnée. Elle fut, jadis, la compagne de jeux de Tubald ; quand il est entré au séminaire, elle a épousé l'aîné des Miliner. Celui-ci arrive un soir au presbytère, la veille de Pâques, et dit à son cadet : « Recteur, tu as confessé ma femme aujourd'hui ; elle me trompe ; dis-moi avec qui? » Le prêtre renvoie l'ivrogne : « Tu es fou ! » — « Non, je le sais. J'ai trouvé chez elle une fleur de jacinthe. Je l'ai battue pour savoir qui la lui avait donnée. Elle m'a crié : « C'est celui que j'aime et qui ne m'aime pas. » Or le spectateur sait que cette fleur a été donnée par le prêtre au fils d'Anna. La bonne partie s'arrête ici.

Le reste va de mal en pis. Anna vient chercher un refuge auprès du prêtre, qui la renvoie. Elle se noie, sans qu'on sache si c'est volontairement ou non. Une *Lame sourde* d'hérédité emporte alors Tubald et, aux yeux de sa mère épouvantée, il redevient un Miliner : il tue son frère et va périr en mer, en cherchant à sauver non plus des âmes, mais des corps.

On lit en clair à quels sentiments ce débutant a obéi. Il a voulu faire une pièce comme nous ne cessons d'en réclamer : préparation savante, armature forte et simple, jeu de passions qui engendrent des péripéties capables de soutenir l'intérêt et de le faire progresser en avançant. En un mot, une pièce sobre en ses moyens, composée et dramatique.

Or, il est frappant que, du premier coup, ce débutant a réussi la préparation et manqué le développement. Dans la première partie, les ressorts sont posés selon les meilleurs préceptes de l'école du silence. Dans la seconde, quand M. Neis veut construire un drame, il ne fait qu'édifier à force un mélodrame.

Ce contraste peut avoir deux sens. Ou bien, en thèse générale, il est facile de poser les ressorts cachés selon l'école du silence et difficile d'en tirer au jour les conséquences dramatiques. Ou bien M. Neis est beaucoup plus doué pour le premier de ces exercices que pour le second. Mais il doit bien y avoir une bonne part de vérité dans l'hypothèse numéro un.

*
* *

Au théâtre des Jeunes Auteurs, troisième et quatrième pièces.

La troisième est d'un jeune homme, M. Steeve Passeur, de qui, si nous ne nous trompons, le père est Français et la mère Irlandaise. M. Passeur appartient au petit groupe des jeunes auteurs cyniques : M. Zimmer, M. Vialar, M. Achard, MM. Pagnoul et Nivoix. Que les jeunes gens soient cyniques en 1925, il faut toujours répéter que ce n'est pas très surprenant. Ils arrivent à l'âge des rêves dans une société de fer. Ils souffrent, ils crient, c'est naturel. Il est plus raisonnable de les comprendre que de les blâmer.

De même, on comprendra ce qu'a voulu M. Passeur. Il a peint deux monstres. Deux femmes jeunes, libres, qui redoutent l'amour, qui ont pourtant besoin d'affection, et qui n'ont besoin que d'affection. Dans ces conditions, deux femmes peuvent se suffire. M. Passeur prend grand soin d'indiquer que ses héroïnes ne sont pas vicieuses. Elles sont simplement détraquées par perversité et complication cérébrales.

Elles sont courtisées par deux hommes normaux, moyens, qui jouent la partie bon jeu bon argent, et qui ne peuvent que la perdre. Les deux femmes réagissent de façon différente. L'une est glacée et cynique. Elle a dit à son soupirant : « Tâchez de m'émouvoir. » Il s'y efforce ; elle ne sent rien que du dégoût et elle lui signifie un congé brutal. L'autre est plus flottante et tentée. Plus bizarre et compliquée aussi. L'homme qui la courtise lui dit : « Vous fuyez la vie normale parce que vous avez peur des responsabilités. » Elle se cabre : « Lesquelles? » — « La maternité. » Elle fait une réponse monstrueuse : « Si vous vous engagez à disparaître aussitôt après, je vous montre à l'instant que je n'ai pas peur de la maternité. » Elle le fait comme elle le dit, et quand elle reparaît, elle ne fait pas même allusion à l'acte qu'elle a commis. Plaisir, dégoût, indifférence, on ne sait. C'est lettre morte. On peut même se demander si, dans la pensée de M. Passeur, elle n'a pas commis cette extravagance par volonté lucide, pour obtenir la seule chose qui manquât, à leur gré, à ce ménage hors des règles : un enfant à élever, d'une façon qui ne laissera pas d'être singulière.

On ne reproche pas à M. Passeur d'avoir montré des monstres, c'est le droit de l'auteur comique. On ne lui reproche même pas de n'avoir pas eu un mot pour marquer son jugement à leur égard, ce serait tomber dans son jeu. On lui objectera simplement que le public n'entendra rien à des intentions si contournées, pas plus qu'il ne suivra la rapidité d'un dialogue constamment indirect et allusif. Autre exagération, par parti pris et théorie, d'un procédé fort bon en soi. Cette fois encore, le théâtre des Jeunes Auteurs aura donné, plutôt qu'une pièce de théâtre, un exercice acrobatique pour chapelle littéraire.

On n'a pas laissé de s'en étonner. On a montré quelque surprise des choix successifs de M. Bidou. Les uns se sont scandalisés de bonne foi du simple point de vue moral ; l'argument, qui serait inopérant s'il s'agissait d'un directeur du boulevard, a en effet son prix quand il s'agit de M. Bidou. Dans *l'Echo de Paris*, par exemple, M. André Beaunier a refusé de rendre compte de cette pièce.

D'un autre point de vue, on a dit : « Vous cherchez à toucher le public et vous choisissez des pièces de nature à le faire fuir. Voilà une étrange contradiction. »

D'un troisième point de vue, — sans mépriser les deux premiers qui ont du poids, mais qui ont déjà trouvé des défenseurs, — on pourrait dire à M. Bidou : « Il semble bien que vos vœux soutiennent les auteurs de l'école du silence, parce que vous voyez en eux le grand courant qu'on appelle classique pour aller vite, et qui désigne au vrai le meilleur et le permanent apporté par chaque époque. Or, sans parler des gaucheries d'une pièce aussi délibérément amorphe, est-il rien de plus exceptionnel que ce sujet et ces deux personnages de femmes, de plus artificiel que la façon dont M. Passeur a traité sa matière? Voilà une troisième contradiction. »

Cela fait bien des contradictions qui s'entortillent à l'entour du berceau de l'entreprise, tel les serpents autour du berceau du petit Hercule. Souhaitons que M. Bidou soit assez fort pour les étouffer.

*
* *

La quatrième pièce du théâtre des Jeunes Auteurs est enfin une brave pièce écrite pour le public, ce qui revient à dire, en définitive, écrite pour le théâtre, puisque c'est aujourd'hui une singularité pour une pièce d'être écrite en vue du théâtre.

Elle a pour auteur M. Clerc, qui a collaboré en cette occasion avec M. Landry. M. Clerc, en vérité, est un homme de la vieille école. Il est des derniers aujourd'hui qui s'inquiètent de trouver un sujet, de construire une intrigue, de développer un caractère. M. Clerc est un auteur qui fait des pièces, non des exercices d'école, de littérature ou de psychologie. *L'Autoritaire* était une comédie de caractère. *L'Épreuve du bonheur* une pièce où les mœurs et les idées avaient chacune leur juste fait. De même, dans *le Tentateur*, mœurs et idées du temps servent de toile de fond : le héros est un fonctionnaire revenu de la guerre, blessé, diminué, aigri. Il gagne tout juste sa vie. Sa femme est obligée de l'aider, de lui servir d'employée. Elle apporte dans le ménage un luxe discret, qu'elle dit tenir d'un beau-frère nouveau riche. Un jour se présente l'inspecteur des finances. Il découvre dans les comptes des irrégularités, des détournements ; il repère la coupable : la femme du fonctionnaire. Celui-ci, n'écoutant que le premier élan de l'honneur blessé, dit : « Je ne savais pas ! »

Il comparaît devant un conseil de discipline qui lui inflige une peine légère. Son honneur est sauf ; mais alors revient la coupable,

qui lui dit : « Je te quitte, parce que tu savais. A tout le moins tu aurais dû savoir. Chef et époux, tu étais deux fois responsable. C'est toi qui m'as induite en tentation, deux fois. D'abord par tes plaintes perpétuelles ; ensuite par ta faiblesse, quand tu as accepté, sans vouloir contrôler son origine, le luxe modeste que j'apportais. »

M. Clerc tenait un sujet excellent. Il l'a traité avec un parti pris de sécheresse où il entre peut-être un peu de raideur. Il en a tiré un fort bon parti ; les deux tableaux de la fin sont saisissants en leur sobriété. Cependant, l'avant-dernier, le conseil de discipline, si bien traité qu'il soit, n'est pas indispensable à l'intrigue, et le dernier est mal placé. A la fin de la pièce, il l'éclaire d'un jour rétrospectif au moment où elle va finir. On se prend à imaginer ce que M. Clerc eût pu tirer s'il avait placé cette scène après la sortie de l'inspecteur des finances et étudié le conflit direct de ce couple jeté dans le drame, les réactions de l'honneur et de la responsabilité chez le blessé de guerre. Cette pièce, par rapport à la production ordinaire, est assurément au rang des bonnes. On peut l'imaginer meilleure.

*
* *

Nous aurons maintenant à traiter le cas de M. Sarment, celui de M. Nathanson, celui de M. Jean-Jacques Bernard. Nous allons lentement ; mais aussi bien nous avons à traiter en ce début de saison le problème essentiel : tous les jeunes auteurs se lèvent à la fois, avec leurs théories, leurs œuvres, ce qui les rend semblables, ce qui les fait différents, ce qui en eux touche le public et ce qui le choque ou l'écarte. On ne saurait consacrer trop de soin et de temps à voir tous ces signes un à un, par le détail. S'il est possible d'en tirer quelque vue d'ensemble, elle ne pourra se dégager que d'elle-même, lentement, par répétition et concordance des détails obscurs, avec soin, ce qui est toujours possible, et avec justesse, ce qui est une tout autre affaire.

Lucien Dubech.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

La crise financière française. — *Le ministère Painlevé se présente devant la Chambre, le 3 novembre. Il recueille 32 voix de majorité sur un ordre du jour de confiance.*

Les projets financiers du nouveau ministère sont publiés le 7. Ils prévoient une caisse d'amortissement et une contribution extraordinaire sur les fortunes pendant quatorze ans.

Soumis à la commission des Finances de la Chambre, ces projets

rencontrent une vive opposition et provoquent longtemps le désarroi dans les groupes de la majorité.

Le projet d'impôt direct sur le capital, déposé par les socialistes, est rejeté, à la commission, par 15 *voix contre* 15 (9 *novembre*). *L'ensemble du projet, fortement remanié, est voté par* 10 *voix contre* 4 (16 *novembre*).

Le 16 *novembre, la livre se maintient au-dessus de* 120 *francs.*

La guerre en Syrie. — *Tandis qu'au Maroc l'accalmie règne sur tout le front, la Syrie est en état d'effervescence.*

M. Henry de Jouvenel est nommé haut commissaire en Syrie (6 *novembre*).

Une violente attaque est prononcée, le 8, *par les rebelles contre Damas. Elle est repoussée, mais la menace subsistant, de nombreux habitants s'enfuient vers Beyrouth.*

L'évacuation de Cologne. — *Le chantage des nationalistes, qui ont refusé d'accepter le pacte de Locarno, produit ses fruits.*

Pour désarmer leur opposition, sans doute, la conférence des Ambassadeurs décide de fixer au 1er *décembre la date à laquelle commencera l'évacuation de Cologne* (14 *novembre*).

France. — *M. Judet, radical-socialiste, est nommé sénateur de la Creuse, en remplacement de M. Viviani* (8 *novembre*).

— *La cour d'assises de la Seine condamne pour « diffamation » envers le chauffeur Bajot, M. Léon Daudet, à cinq mois de prison et* 1 500 *francs d'amende; M. Delest, gérant de* l'Action française, *à deux mois de prison et* 500 *francs d'amende, tous deux solidairement à* 25 000 *francs de dommages-intérêts* (14 *novembre*).

Italie. — *Découverte d'un complot contre M. Mussolini. Arrestation de l'ancien député Zaniboni et du général Capello* (4 *novembre*).

— *Les conférences pour le règlement de la dette italienne envers les Etats-Unis aboutissent, le* 12 *novembre, à un accord. L'Italie paiera cinq millions de dollars pendant les cinq premières années* (12 *novembre*).

Grande-Bretagne. — *Les élections municipales permettent de constater certains progrès des travaillistes* (1er *novembre*).

Belgique. — *Les élections aux conseils provinciaux marquent un succès relatif des libéraux qui, depuis le scrutin du* 5 *avril, regagnent plus de* 50 000 *voix* (8 *novembre*). *Ils paraissent devoir ce succès à leur opposition au socialisme, qui partage actuellement le pouvoir avec les catholiques.*

Perse. — *La Chambre persane dépose le shah de la dynastie Kadjar. Riza Khan, créature du gouvernement anglais, est proclamé roi sous le nom de Pahlavi* (1er *novembre*).

A. M.

Le Gérant : Georges Moreau.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 33070.